



# Plan Zonal de Sécurité

## Zone de Police

### d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (ZP5275)



## TABLE DES MATIERES

Avis au lecteur

**Chapitre 1 : ..... p4**

Mission de notre zone de POLICE  
Valeurs pour notre zone de POLICE  
Vision

**Chapitre 2 : Image de notre cadre de vie et de la sécurité..... p5**

2.1. Description de notre terrain de travail.....p5  
2.2. Image de la criminalité zonale..... p14  
2.3. Résultats de sondages auprès de la population p18

**Chapitre 3 : Image de notre organisation..... p21**

3.1. Aperçu de la capacité dans la zone de POLICE .....p21  
3.2. Aperçu de la capacité par service / fonctionnalité..... p23  
3.3. Missions et tâches à caractère fédéral.....p27  
3.4. Renfort « Hycap » ..... p28  
3.5. Fonctionnement de la zone, enjeux et défis à relever.....p31

**Chapitre 4 : Stratégie et politique..... p42**

4.1 Choix des priorités.....p42  
4.2. Matrice décisionnelle.....p43  
4.3. Priorités – Objectifs opérationnels, stratégiques et tactiques.....p45  
4.3.1 Sécurité routière  
4.3.2 Criminalité dans l'espace public  
4.3.3 Stups  
4.3.4 Cambriolages dans habitations  
4.3.5 Nuisances sonores  
4.4. Implication dans les phénomènes non retenus.....p87

**Chapitre 5 : Politique et gestion..... p89**

Monitoring, outils de suivi, reportage de l'activité, processus...

## Avis au lecteur

Le présent Plan Zonal de Sécurité (PZS) se compose de cinq chapitres dont le fil rouge repose sur l'aspiration à l'excellence<sup>1</sup> dans la fonction de police.

Chaque chapitre a été rédigé et pensé sur base des **leçons tirées** du PZS précédent dans une philosophie **d'amélioration continue** et d'adaptation à notre environnement local. En effet, la Ville d'Ottignies-LLN continue de connaître un essor considérable et les nouvelles phases de développement urbanistique et économique se poursuivent. Cette réalité zonale s'inscrit dans une société en pleine évolution et il est dès lors indispensable d'assurer une veille constante sur l'émergence de nouvelles figures criminelles. Dans ce contexte, nos plans d'action se veulent souples et évolutifs pour rencontrer au mieux les besoins et attentes des citoyens sur le plan de la sécurité et de la qualité de vie. La police ne se trouve pas face à la société, elle en fait partie, elle s'y intègre et s'adapte.

Le premier chapitre présente les fondements de l'activité policière en énonçant les **missions** des services de police, les **valeurs** portées par le corps de police au sein de la police intégrée et la **vision** qui sous-tend le développement de la fonction de police. Elles constituent ainsi notre postulat de départ.

Le deuxième chapitre aborde le **scanning de l'image de notre cadre de vie** et propose au lecteur de découvrir successivement les caractéristiques géographiques et aspects mobilité, démographiques, socio-économiques, culturels, sportifs et attraits particuliers de la Ville d'Ottignies-LLN sous un regard sécuritaire. Dans le prolongement de cette présentation, l'image de la criminalité est posée mettant en exergue les phénomènes prioritaires du PZS 2014-2017 prolongé jusqu'en 2019. Soucieux de rester à l'écoute de la population vivant sur le territoire, cette partie se termine par un résumé des résultats de sondages sollicitant la participation citoyenne et étudiante dont nous tenons compte pour l'approche des nouveaux plans d'action.

L'exposé du chapitre suivant porte sur la **présentation de notre organisation**, le déploiement des capacités du corps de police en soulignant le respect des normes minimales par fonctionnalités. S'ensuit une analyse critique du fonctionnement de la zone, des enjeux et défis à relever. Pour se terminer par le développement des priorités internes à travers le fonctionnement intégré, la gestion optimale du corps et la communication externe.

Le chapitre quatre aborde le cœur du sujet de ce plan de sécurité à savoir **la stratégie et politique**. Dans un premier temps, à travers la matrice décisionnelle reprenant les attentes des parties prenantes et acteurs de la vie sociétale, justification et argumentation des choix des priorités. Le référentiel EFQM Police Belge<sup>2</sup> ainsi que d'autres méthodologies nous aident à présenter les objectifs opérationnels, stratégiques et tactiques qui se veulent évolutifs. S'ensuit, l'énonciation des indicateurs clés de suivi. Sans oublier l'explication de la motivation de non sélection des autres phénomènes criminels.

Enfin, le Plan Zonal de Sécurité se clôture par l'axe de la **politique de gestion**, la philosophie de **monitoring**, les outils de suivi et de reportage pour une recherche efficiente des actions mises en oeuvre en vue de contribuer à améliorer la sécurité et la qualité de vie et de bien-être des citoyens.

Pour alléger le présent document, les annexes constituent un dossier séparé.

---

<sup>1</sup> Tant la philosophie de la fonction de **police orientée vers la communauté** avec ses 5 piliers (orientation externe – résolution de problème – partenariat – justification – implication capable), que la méthode de travail de la fonction de **police guidée par l'information** avec ses 5 caractéristiques (déterminant les objectifs – proactif et réactif – offrant une plus-value – assurant l'échange – ciblant les objectifs) et la **gestion optimale** avec ses 5 principes (orientation vers le résultat – transparence – collaboration – amélioration continue – leadership audacieux) sillonnent ce plan.

<sup>2</sup> European Foundation for Quality Management

# Chapitre 1 :

## Missions – Valeurs – Vision ...

Sécurité - Qualité de vie du citoyen

Combattre zones de non droit

### Missions

Assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité de l'espace public et dans les limites de la loi des espaces privés sur le territoire notamment en gérant les événements et phénomènes locaux qui s'y déroulent.

- Assurer en particulier la sécurité et la qualité de vie du citoyen par la mise en œuvre optimale des moyens disponibles et en rendant compte de manière permanente aux instances ad hoc afin qu'elles puissent prendre leurs décisions en toute connaissance de cause et rester vigilants quant aux besoins nécessaires exprimés par la composante (accountability).
- Veiller à diminuer la criminalité dans les différentes priorités (proportionnellement à l'évolution de l'environnement externe en plein essor) et combattre toutes les zones de non droit qui surgiraient sur le territoire.
- Participer au rapprochement entre la police et le citoyen dans le contexte du community policing.
- Veiller à assurer un service identique et performant pour chaque citoyen. **Community Policing**
- Assurer une corroie de transmission et une complémentarité opérationnelle efficace entre les polices locales voisines et la police fédérale.

### Valeurs

Droits et libertés individuels

Pour l'organisation et les membres du personnel:

- **Respecter et s'attacher à faire respecter** les droits et libertés individuels ainsi que la dignité de chaque personne, spécialement en s'astreignant à un recours à la contrainte légale toujours réfléchi et limité au strict nécessaire.
- **Etre** loyal envers les institutions démocratiques.
- **Etre** intègre, impartial et respectueux des normes.
- **Avoir** le sens des responsabilités.

Esprit de service

Pour les membres du personnel, **la fonction d'exemple, l'esprit de service et l'implication capable** sont des valeurs fondamentales qui s'y ajoutent.

- Cet esprit de service comprend entre autre l'objectivité, la capacité de jugement, l'ouverture d'esprit, la disponibilité, la maîtrise de soi, l'initiative, le souci du travail bien fait et la capacité à exercer des missions polyvalentes respectueuses des autres spécificités dans un climat de travail positif.
- L'implication capable entraîne la recherche permanente de sa propre amélioration et de celle du commissariat.

### Vision

Evolution de la société

En tant que police locale, rester acteur constructif et participatif de la vie locale et de la chaîne sécuritaire. En veillant à développer les qualités professionnelles de tous les membres du corps et d'optimiser l'ensemble des processus de travail. Ceci dans un esprit innovant, entreprenant et capable de s'adapter de manière continue aux nouveaux défis de l'évolution de la société et de ses figures criminelles.

# Chapitre 2 : Image de notre cadre de vie et de la sécurité

## 2.1. Description de notre terrain de travail

Les origines d'Ottignies-LLN, il était une fois .....

Anciennement, la commune rurale était composée des entités d'Ottignies, de Céroux-Mousty et de Limelette. Début des années 70', Ottignies a été retenue pour accueillir sur son territoire la section francophone de l'Université Catholique de Louvain. Ainsi, dès 1971, les terres agricoles sur les hauteurs de l'entité se transforment peu à peu en un vaste chantier pour y construire le site universitaire.

Depuis cette création, l'entité urbaine ne cesse de se transformer, de prendre de l'ampleur. C'est une véritable ville nouvelle érigée de toutes pièces qui a ainsi vu le jour et qui poursuit son développement. Encore aujourd'hui, de nouveaux projets sont en cours de réalisation. Les grues sont toujours à l'œuvre, elles font partie du décor sur ce territoire atypique devenu un lieu attractif incontournable de la région.

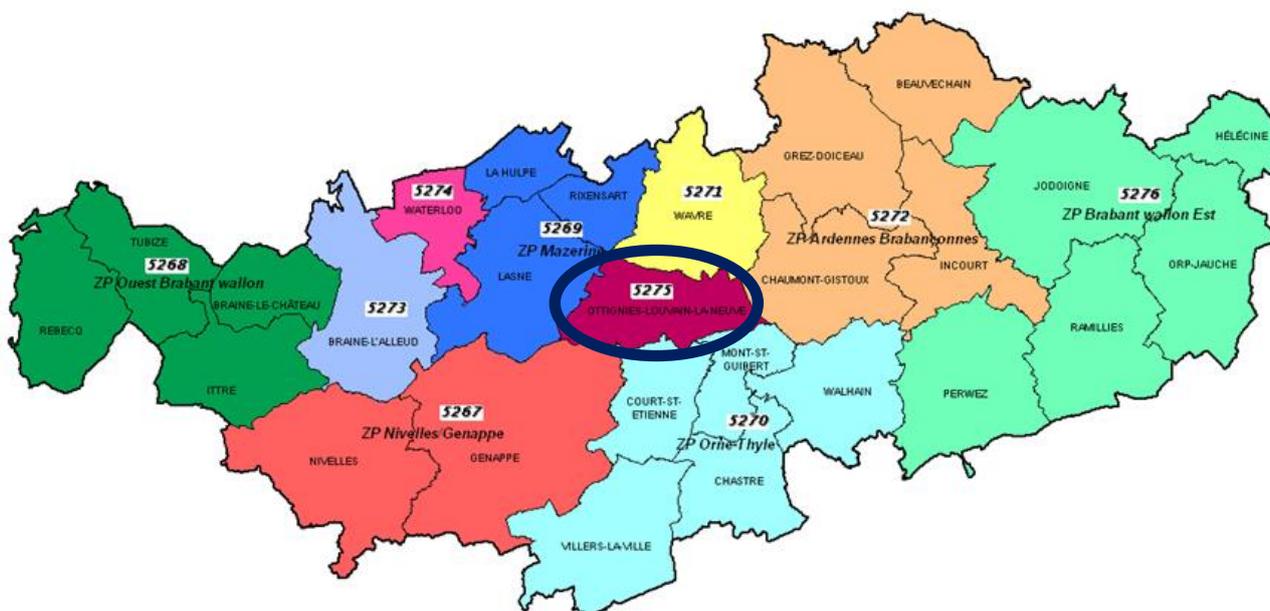
*Face à cet environnement en perpétuel essor, les missions policières se multiplient et s'intensifient.*

### 2.1.1 **Situation géographique** Annexe 1

En plein cœur de la Province du Brabant Wallon, Ottignies-Louvain-la-Neuve se situe à 30 km de Bruxelles, capitale européenne. Notre territoire est bordé par sept communes : Lasne, Rixensart, Wavre, Chaumont-Gistoux, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne et Genappe.

La zone de police d'Ottignies-LLN « monocommunale » implémentée dans l'arrondissement judiciaire de Nivelles s'étend sur un territoire d'une superficie de 33,3 km<sup>2</sup>.

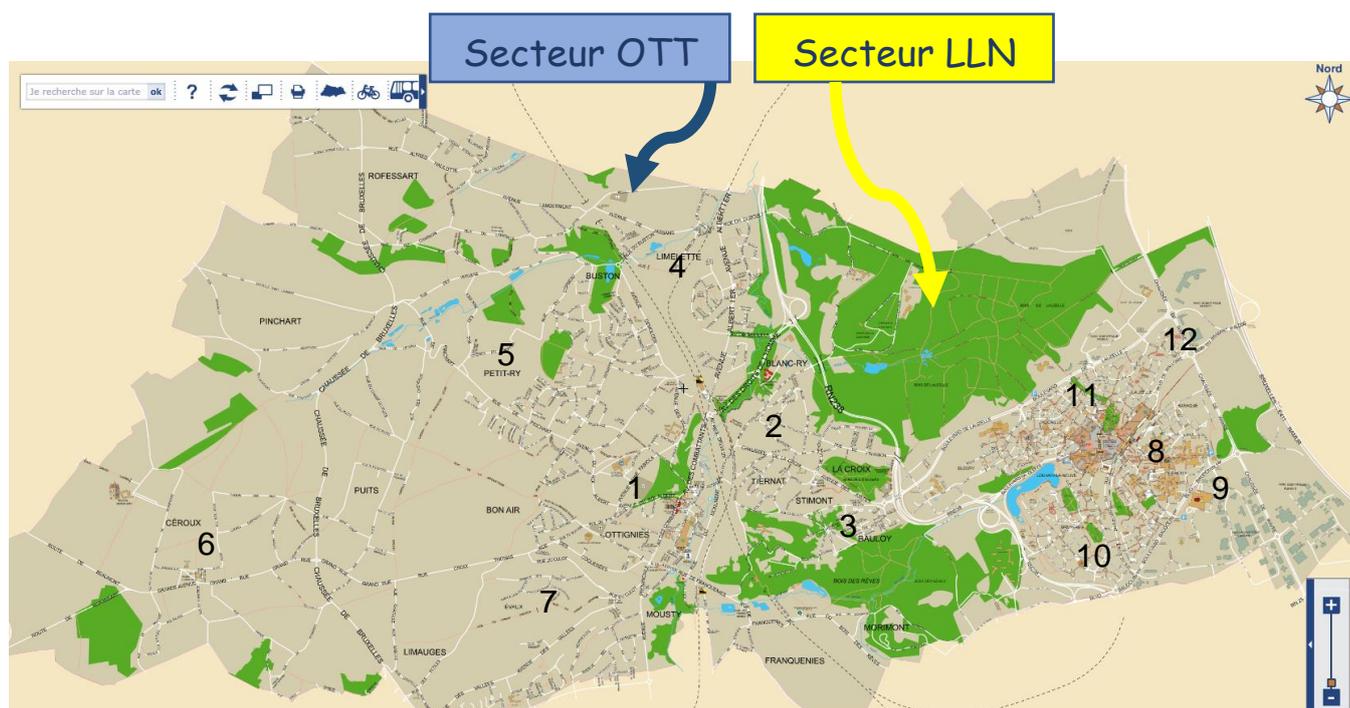
Zones de police de l'arrondissement judiciaire de Nivelles



De par son historique, Ottignies-Louvain-la-Neuve se compose de deux centres urbains aux caractéristiques fort spécifiques. D'un côté, **Ottignies** avec son cœur de ville et ses fonctionnalités administratives entouré de ses villages et quartiers à caractère plus agricole et campagnard. De l'autre côté de la vallée, à l'est, sur les hauteurs, **Louvain-la-Neuve** avec la vie universitaire et son rayonnement incontestablement attractif.

*Ces deux centres urbains aux facettes différentes constituent également, en matière d'approche et d'analyse policière, nos repères au niveau découpage spatial. Dès lors, notre territoire, se décompose comme suit :*

- *secteur d'Ottignies avec son Cœur de Ville (1) et ses quartiers : Blanc-Ry La Croix (2), Bauley Stimont (3), Limelette (4), Petit-Ry (5), Céroux Village (6) et Sabots Mousty (7).*
- *secteur de LLN et ses quartiers qui se présentent sous forme d'un trèfle à cinq feuilles autour du centre : la Dalle (8), et les quartiers Biéreau Baraque (9), Bruyères (10), Hocaille (11) et Lauzelle (12).*



## 2.1.2 Mobilité Annexe 2

Chaque jour, 92.500 déplacements sont en lien avec Ottignies-LLN, dont 10.000 déplacements d'un point à l'autre à l'intérieur de la Ville.

- Axes routiers

Au départ d'Ottignies-LLN, une mobilité Nord/Sud et Est/Ouest est fort développée. La E411 passe à l'extrême ouest du territoire constituant une liaison stratégique entre Bruxelles, Namur, Arlon et Luxembourg.

De nombreuses routes régionales traversent Ottignies-Louvain-la-Neuve : N4, N233, N237, N239, N250, N275, N238. Des caméras ANPR vont être installées – Avenue des Droits de l'Homme sens Wavre vers Ottignies ainsi qu'au rond-point Boulevard de Lauzelle et Avenue des Justes – en vue de compléter le maillage de caméras prévu sur notre arrondissement afin de lutter contre la criminalité.

L'ensemble de ces voiries offrent une bonne accessibilité aux principaux points attractifs de la ville : écoles, Université, centres commerciaux, équipements, services, centres sportifs, lieux culturels sans oublier les gares. Cette situation génère une charge de trafic importante.

- Réseau ferroviaire

Trois gares SNCB sont présentes sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve :

- La gare de Céroux Mousty (ligne 140 Ottignies Charleroi)
- La gare de LLN (ligne 161)
- La gare d'Ottignies constitue un véritable nœud ferroviaire. En effet, elle se situe à la connexion de trois lignes importantes : la 139 Ottignies-Louvain, la 140 Ottignies-Charleroi et la ligne 161 Bruxelles-Namur. Elle draine énormément de voyageurs : en moyenne 20.152 passagers un jour de semaine, se positionne ainsi comme la 8<sup>ème</sup> gare la plus fréquentée du pays. Depuis ces dernières années, les gares de Namur et d'Ottignies se titillent pour la place de la 1<sup>ère</sup> gare de Wallonie.

***Une analyse<sup>3</sup> de la criminalité dans les gares et alentours réalisée au niveau de notre arrondissement met en exergue que la gare d'Ottignies est celle qui enregistre le plus de procès-verbaux (tous faits confondus) sur les 4 ans, avec une augmentation de 122% des faits de 2015 à 2018. Elle compte à elle seule 32% des faits de l'arrondissement en 2018.***

Le projet RER intègre les gares de LLN et d'Ottignies. En conséquence, l'intérêt pour ces deux lieux de mobilité ne seront que dopés et leur environnement proche voué à connaître des aménagements en profondeur intégrant d'importants projets immobiliers.

Ainsi, il y a quelques mois, un chantier colossal a débuté pour la création d'une liaison entre la E411 et le parking RER de LLN. Ceci, afin d'offrir aux automobilistes la possibilité d'abandonner leur véhicule dans un parking de plus de 2.300 places au profit des transports en commun pour contribuer notamment à fluidifier le trafic vers la capitale. Un millier de places supplémentaires sont prévues pour desservir les habitations et les commerces.

- Bus, Rapidobus et Conforto...une belle offre de service !

Les gares de Louvain-la-Neuve et d'Ottignies apparaissent comme un véritable pôle d'échanges qui structure la mobilité du territoire mais également la mobilité régionale. En effet, de multiples correspondances sont possibles avec les lignes du réseau TEC : 20 lignes de bus partent du territoire communal.

Deux nouvelles gares de bus plus fonctionnelles sont en projet pour répondre aux nouveaux besoins.

Le Rapidobus assure le transport de voyageurs vers des destinations telles que Jodoigne, Waterloo, Braine-l'Alleud, Nivelles, Genappe et Grez. Le Proxibus relie quant à lui, les communes voisines de Mont-Saint-Guibert et Chastre. Le Conforto emprunte l'autoroute pour assurer la liaison vers Bruxelles.

---

<sup>3</sup> Analyse de la criminalité dans les gares et alentours – Chiffres de 2015 à 2018 – Laurence Buysse Analyste Stratégique Police Fédérale Direction Coordination et Appui.

- Progression des modes doux et cheminement cyclable

La Ville s'inscrit dans une dynamique positive, elle enregistre une nette progression du nombre de cyclistes qui ont augmenté de plus de 30% en une dizaine d'années. L'usage du vélo ne peut qu'augmenter vu le contexte de saturation du réseau routier.

Désignée, en 2011, commune pilote « Wallonie cyclable », Ottignies-LLN investi massivement en faveur des modes doux et développe un Plan Cyclable. Au fil du temps de nouveaux tronçons viennent compléter les itinéraires pour les vélos qui sont de plus en plus nombreux. A ce jour, sur le territoire, nous identifions 105 km de cheminement cyclable. La plupart des pôles d'intérêts sont desservis par le réseau point nœud. De nombreux espaces de stationnement pour ces deux-roues sont répartis sur le territoire communal. Des ranges-vélos ou des box fermés et sécurisés sont désormais disponibles. Le potentiel du vélo électrique se développe également. La pratique du vélo connaît une croissance. Malheureusement, les vols de vélo également. Trop de cyclistes sont effectivement confrontés à la désagréable aventure de ne pas retrouver leur vélo là où ils l'avaient laissé. Pour combattre ce phénomène qui sans nul doute présente un gros chiffre noir, la zone de police continue de mener des actions en la matière notamment sur le plan préventif.

- Louvain-la-Neuve, Ville piétonne à taille humaine :

Le centre urbain de LLN est conçu pour les piétons et les modes doux. Le concept est original à savoir une gigantesque dalle de béton qui supporte bâtiments, rues piétonnes et petits espaces verts. En sous-sol, plusieurs niveaux de parkings et les artères pour automobiles et autres engins motorisés. Où que vous soyez à pied dans la cité universitaire, vous serez toujours à proximité de tous les points d'intérêts, car les quartiers les plus éloignés se situent à peine à 10-15 minutes du centre-ville. Certaines places ou lieux piétons connaissent déjà une cure de jouvence dans l'objectif de revalorisation de l'environnement.

La Ville comptabilise 44 km de voiries piétonnes. Louvain-la-Neuve séduit ainsi par son atmosphère à nulle autre pareil. Pour garder cette quiétude, 87 barrières ont été placées à LLN. *Les services de police gèrent les autorisations, accès, cautions et remises de clés aux étudiantes ou habitants qui déménagent, aux livreurs, entrepreneurs ou organisateurs d'événements. Ces derniers doivent respecter la contrainte de ne pas dépasser 10 tonnes en masse de charge. Cela relève quelques fois du défi pour trouver des solutions dans le cadre de festivités ou chantiers particuliers. L'approvisionnement important sur la Dalle constitue à certains endroits un problème : soit les quais sont inexistantes, soit leurs accès sont inopérants. Sans compter le stationnement illégal devant les quais.*

Les trottinettes et vélos partagés sont désormais mieux encadrés par un nouveau règlement pour le secteur qui est en plein boum. La Ville veut éviter par là un développement anarchique et un envahissement de l'espace public.

Ce piétonnier a également la vocation de mettre en connexion le centre urbain et les espaces de détente comme le lac ou les parcs. Par beau temps et l'attrait des lieux, des rassemblements peuvent se former et nécessitent de la part de la police une gestion négociée de l'espace public.

- Le Stationnement :

Que l'on se trouve sur l'un ou l'autre secteur de la commune, l'offre de stationnement est organisée et réglementée différemment.

A Ottignies, certains secteurs sont en zones bleues et les parkings dans le rayon de la gare sont payants. Sur le site universitaire, se parquer n'est pas toujours facile. De nombreux parkings sont réservés à l'Université. Les autres espaces de stationnement, sauf 3 parkings malins de dissuasion, sont payants. Cela génère une pression de stationnement importante sur les quartiers résidentiels situés aux abords de la Dalle du centre urbain. Dans ces quartiers, la Ville a instauré une zone bleue pour tenter d'apporter une réponse à cette problématique. *Cette situation génère une mobilisation de notre service roulage afin notamment de mener des actions en matière de stationnement gênant et dangereux en collaboration avec le service stationnement de la Ville pour ce qui concerne la zone bleue.*

- La voiture partagée et le covoiturage favorisés :

> Douze stations Cambio offrent, sur le territoire, l'atout de la voiture partagée. Au-delà des avantages d'être libéré de l'entretien et contraintes inhérentes à la possession d'un véhicule individuel, l'utilisateur est toujours certain de trouver une place de parking car chaque voiture Cambio dispose de son propre emplacement de stationnement.

> Sur Louvain-la-Neuve, la solution douce et économique du covoiturage est particulièrement encouragée. En toute convivialité tout en réduisant les frais, cette alternative permet par exemple aux étudiants ou travailleurs de se rendre d'un campus à l'autre pour assister aux cours, à une réunion ou à un colloque. Ceci en décongestionnant le réseau routier vers la capitale notamment.

- Vision

En Brabant Wallon, à l'horizon 2030, prévisions d'une croissance de 25% de la population et de 43% des déplacements. Quotidiennement, 2/3 des déplacements en lien avec Ottignies-LLN se font sur des courtes distances. Des perspectives pour le développement du TEC et modes actifs s'offrent donc à la Ville. Sur cette base entre 30 et 50% des déplacements sont donc à portée d'un vélo électrique (10km).

Dans cette perspective d'évolution et face à l'urgence climatique, la Ville a la volonté de mener des actions significatives au niveau local pour contribuer au bien-être des citoyens.

Dès lors, l'objectif du nouveau plan d'action mobilité de la Ville vise à freiner l'expansion de la voiture individuelle. Epinglons quelques lignes directrices : volonté de développer et mettre en place une vision multimodale de mobilité, généraliser dans la mesure du possible la zone 30 en agglomération, revoir les zones bleues actuelles et définir un plan de stationnement, offrir une solution alternative pour les livraisons dans les deux centres ville, réaliser le désenfumage et la mise en sécurité des voiries souterraines de LLN. Dans les prochaines années, la Ville d'Ottignies-LLN va ainsi tendre vers une mobilité plus apaisée et partagée et une infrastructure plus adaptée.

### 2.1.3 Démographie, population, logements et son volet social Annexe 3

La commune d'Ottignies-LLN compte 31.422 âmes<sup>4</sup> au 31 décembre 2018 soit une densité de population de 944 habitants/km<sup>2</sup>.

La multiculturalité caractérise la Ville ce qui fait d'elle l'une des plus diversifiées de Wallonie. Les étrangers représentent 14% de la population soit un peu plus de 4.000 habitants avec plus de 150 nationalités différentes. Sans compter la présence des étudiants d'origines diverses présents sur le territoire le temps, pour la plupart, de leurs études. Source de richesse interculturelle incroyable, les enjeux migratoires et la complexité de gestion de l'accueil des personnes étrangères restent néanmoins non négligeables. Le partenariat avec les associations locales oeuvrant dans ce domaine et les personnes ressources constituent des atouts d'intégration et notamment des leviers de communication pour contribuer à construire ensemble.

De par sa population spécifique, le secteur de LLN engendre un nombre important de domiciliations annuelles (plus de 4.000/an). Pour faire face à cette charge de travail conséquente assumée par les inspecteurs de quartier (proximité), une plate-forme informatique a été développée mettant en lien le service population de la Ville et les services de police. A l'aide de tablettes, sur le terrain, les domiciliations à traiter sont visualisables et localisables sur cartographie, les données consultables et enrichies avant d'être transmises au service communal. A travers cet exemple, belle illustration de la recherche de l'efficacité dans les outils mis en place en collaboration avec le service informatique de la Ville pour une adaptation continue, dans le cas présent, à l'évolution de la densité de population.

En 20 ans, la population a littéralement explosé, son augmentation atteint effectivement les 20%. Les deux secteurs de la Ville se développent en parallèle. La région a enregistré les conséquences de la périurbanisation<sup>5</sup> croissante démographique liée à l'attractivité migratoire de la population de l'agglomération bruxelloise au profit de sa périphérie.

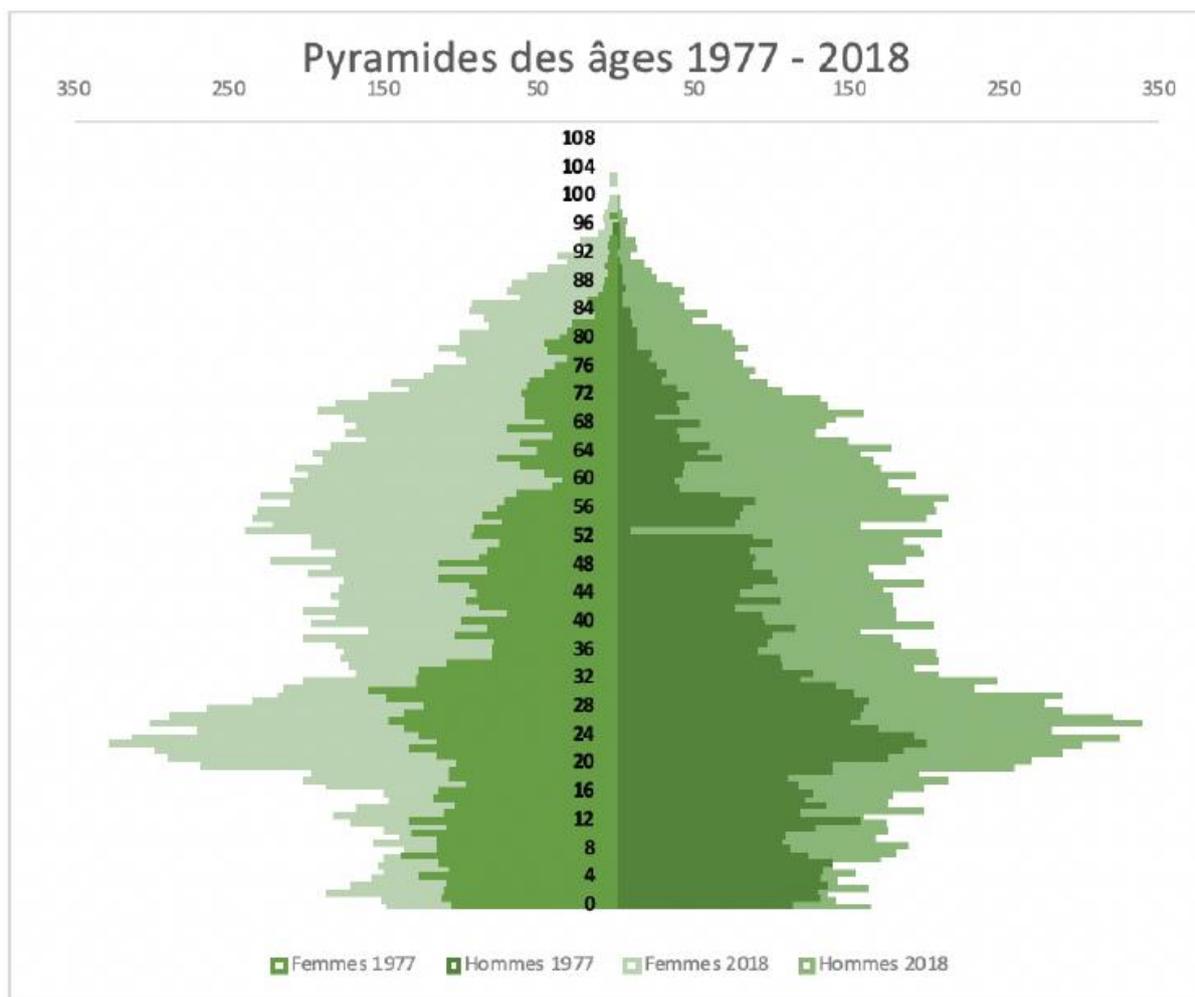
Dans les années 70', la création de Louvain-la-Neuve a drainé dans son sillage un intérêt tout particulier pour de nombreuses familles. Attrait indéniable pour une population jeune : des ménages issus notamment du personnel de l'UCL ou d'étudiants charmés par leur lieu d'étude atypique optant pour continuer de vivre dans cette ville nouvelle.

Au fil de ces dernières années, le vieillissement de cette population devient palpable, ce qui engendre un

<sup>4</sup> Source : Service Population de la Ville d'Ottignies-LLN.

<sup>5</sup> Résultats des analyses du chercheur Thierry Eggerickx – chercheur qualifié au FNRS et professeur au Centre de Recherche en démographie et société de l'UCLouvain.

glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées. Notre ville rattrape en cela la moyenne wallonne..



Aujourd'hui, la pyramide des âges est déséquilibrée<sup>6</sup> : les + de 65 ans sont de plus en plus nombreux tandis que les 30-45 ans et leurs enfants sont sous-représentés. A Louvain-la-Neuve, le nombre d'habitants a supplanté celui des étudiants dans la ville universitaire qui n'en finit pas de se développer.

De plus en plus de seniors investissent sur le site universitaire ou viennent y habiter. Ils voient en LLN, son centre urbain piéton, ses nombreux commerces et espaces de loisirs et culturels, comme un petit éden où il fait effectivement bon vivre. Toutefois, ils ont parfois du mal à cohabiter avec une population étudiante qui ne vit pas au même rythme qu'eux pouvant ainsi causer des troubles de l'ordre public et des nuisances sonores impactant sur la qualité de vie en fonction des individus et des lieux.

Si les jeunes s'en vont, c'est en raison du coût très élevé du marché immobilier. Ces jeunes n'ont plus les moyens d'acheter sur la commune. Le prix des biens et le montant des loyers ont flambés.

Le profil socio-économique de la population a ainsi évolué. Comme déjà souligné, la ville regorge de pôles attractifs et d'atouts dont certains sont à double tranchant et par là entraîne notamment une pression immobilière très forte. Alléchés par le gain de rentabilité que peut offrir une habitation sur LLN, certains propriétaires n'hésitent pas à transformer leur maison unifamiliale en maison d'étudiants avec le risque potentiel de nuire à la tranquillité du voisinage.

Pour tenter de rétablir l'équilibre démographique et de lutter contre la spéculation, de nouvelles initiatives sont lancées comme dans le quartier Athéna - Lauzelle de LLN afin d'attirer des jeunes ménages ou familles pour s'installer dans l'un des 1.400 nouveaux logements annoncés comme plus accessibles financièrement.

Le site universitaire n'est plus le même chantier qu'auparavant mais les grues se dressent encore fièrement

<sup>6</sup> Pyramide des âges extraite du « Programme Stratégique Transversal de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve 2019-2024 »

dans le ciel donnant naissance à de nouveaux projets urbains. Pour l'instant, c'est le quartier Courbe Voie qui voit le jour avec à terme, près de 50.000m<sup>2</sup> de logements, 1.500m<sup>2</sup> de commerces et 700m<sup>2</sup> de services.

Le secteur d'Ottignies, n'est pas en reste. Le nombre d'habitants est également voué à augmenter : extension de certains quartiers par la venue de nouvelles maisons ou complexes d'appartements, densification programmée dans la vallée de la Dyle à proximité de la gare sans oublier la réhabilitation de sites en friches ou désaffectés comme l'ancienne sablière au Petit Ry ou le site "Bétons Lemaire" à quelques encablures du cœur de Ville, pour ne citer que ces quelques exemples.

Tous ces nouveaux projets urbanistiques ne peuvent que confirmer les perspectives d'évolution de la population avancées par l'IWEPS<sup>7</sup> montrant une progression continue sur ce plan (25 %).

#### **Volet social : Annexe 4**

Pour venir compléter le tableau de la population présente sur le territoire, petit tour d'horizon du volet social. A Ottignies-Louvain-la-Neuve, les ménages d'une personne représentent 41,8%, les familles monoparentales 10,9%. et les couples non-mariés avec enfants 6,4% .

Le diagnostic de cohésion sociale local de 2019 met en exergue qu'Ottignies-LLN est parmi les communes les plus inégalitaires de Wallonie. Le fait de disposer de faibles revenus dans une commune où les inégalités de revenus sont plus importantes entraîne des difficultés supplémentaires d'accès au logement, à la culture ou même à l'alimentation dans la mesure où les hauts revenus plus présents influent sur l'offre en termes de qualité et de prix. Par ailleurs, les inégalités de revenus ont un impact négatif sur le sentiment de bien-être de la population. Les résultats de tables rondes au sein des quartiers sociaux mettent en lumière que 30% des demandeurs d'emploi sont très distants de l'emploi. Certains demandeurs d'emploi (14 % du chômage) sur notre territoire à insérer en annexe) manquent de projets et de buts.

Plusieurs quartiers sociaux sont répartis sur le territoire de la commune. Au sein de ceux-ci, peut naître un sentiment d'isolement et de relégation renforcé par la situation excentrée du quartier par rapport au noyau urbain de la commune. Les problématiques de santé mentale, assuétude, souffrance, mal-être, cumulés à des problèmes de logement et parfois de surendettement constituent des facteurs non négligeables à prendre en considération dans l'approche sécuritaire.

En termes de logements, le secteur de LLN se caractérise par la présence de nombreux kots pour loger principalement les étudiants belges ou venus des quatre coins du monde. Sans disposer de chiffres précis, 10.000 résidents supplémentaires viennent donc gonfler la population nocturne domiciliée sur le territoire. Le "turnover" important et l'anonymat de ce type de petits logements constituent un terreau idéal pour accueillir une certaine forme de criminalité dont nous avons tenu compte pour la rédaction de nos plans d'action.

#### **2.1.4 Description socio-économique Annexe 5**

Comme le souligne l'IPS du BW<sup>8</sup> les statistiques fiscales (déclarations à l'impôt des personnes physiques au lieu de résidence) montrent que le Brabant Wallon connaît une position relativement favorable comparé au niveau wallon et de la Belgique.

Sur notre territoire, l'Université contribue à favoriser le développement régional par l'entrepreneuriat, l'innovation, le start-up, l'ouverture internationale. Elle reste un véritable vivier où les entreprises locales de hautes technologies peuvent trouver de jeunes diplômés au niveau de qualification vital pour leur développement. LLN continue ainsi de drainer toute une série de sociétés actives dans le domaine du consulting, des sciences du vivant, des technologies de l'information, de l'engineering, de la chimie, du développement durable et autres secteurs variés. Les échanges entre l'université, les scientifiques et les entreprises sont stimulés. Attirés par ce pôle excessivement attractif, des leaders européens n'hésitent pas à venir s'y installer. 2020 s'annonce prometteur avec l'installation de China Belgium Technologie Center (CBTC), le premier incubateur chinois en Europe pour un échange mutuel de bonnes pratiques et de partenariats. Dans ce contexte de bénéfices réciproques, les Européens bénéficieront d'une porte d'entrée plus accessible vers le marché chinois. L'ensemble des infrastructures dont les tours dominent déjà les

<sup>7</sup> Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique

<sup>8</sup> Image policière de Sécurité 2014/2017

hauteurs de LLN constitueront un véritable nouveau quartier avec l'arrivée de plusieurs centaines de chinois. Tout un nouvel espace de vie avec ses fonctionnalités propres à prendre en compte dans les futures missions policières.

Avec plus de 300 établissements<sup>9</sup> commerciaux actifs dans l'alimentation, les loisirs, l'équipement de la maison et de la personne, l'hygiène et la beauté, l'Horeca et les services, Louvain-la-Neuve constitue un pôle commercial régional, attirant les visiteurs du Brabant Wallon, de la province de Namur, Bruxelles et de la Flandre. C'est aussi le centre-ville le plus dynamique de Wallonie selon une enquête<sup>10</sup> réalisée en 2016. Le Centre Commercial de l'Esplanade et la rue Charlemagne offre une surface commerciale d'une centaine de boutiques attire pas moins de 7 millions de visiteurs<sup>11</sup> annuellement. La Dalle de LLN et alentours proches offrent une gamme très large<sup>12</sup> de brasseries, tavernes, cafés, crêperies, pizzerias, restaurants de cuisine traditionnelle ou d'ailleurs sans oublier des petits commerces comme magasins de jouets, moyennes surfaces, librairie et night and day.

Sur le secteur d'Ottignies, le centre historique, s'est transformé en un cœur de ville plus vivant mais certainement déjà voué à être redynamisé et intégré dans un nouveau plan d'aménagement de la zone de la gare et de la vallée de la Dyle. La Galerie du Douaire avec ses petits commerces et ses moyennes surfaces adjacentes constituent le lieu attractif pour les achats de tous les jours. Autour de cet espace, de multiples petites entreprises exercent leurs activités : exploitations agricoles et horticoles, fleuristes, boulangeries, librairies, pharmacies, banques, assurances, informatique, etc... . Quelques moyennes surfaces telles que Champion, Trafic, Intermarché et Deli Traiteur à Limelette viennent compléter ce paysage commercial.

Ottignies-LLN constitue ainsi un réel pôle économique pour la région sans compter, comme décrit ci-après, ses atouts en matière d'infrastructures d'accueil, de soins, de loisirs et d'offres culturelles, festives et récréatives. Les activités qui en sont générées apportent sans conteste de nombreux emplois rendant ainsi la commune dynamique et attractive.

### 2.1.5 Infrastructures d'accueil Annexe 6

La commune dispose d'une belle offre d'infrastructures d'accueil. Pour la petite enfance, taux de couverture élevé. Pour les jeunes en âge d'aller à l'école, présence de nombreuses écoles primaires et secondaires, enseignement fondamental et spécialisé. Les Hautes Ecoles se multiplient au fil du temps pour venir étoffer les possibilités d'études. Sans oublier, l'UCLouvain, attractive par ses programmes de formations diverses en bacheliers, masters, agrégations, doctorats et recherches dans les domaines très variés. Dès lors, pas étonnant que celle-ci ait vu, en une petite dizaine d'années son nombre d'inscrits augmenter de plus de 45% pour atteindre cette rentrée académique 21.902 étudiants.

Sur le plan de la santé, la Clinique Saint Pierre d'Ottignies constitue un point hospitalier important avec une moyenne annuelle de 33.000 admissions aux urgences. Nos services de police interviennent régulièrement dans le cadre d'assistance policière à un service médical, la collocation de malades mentaux et de l'aide à personnes en dangers. Désormais, le site de LLN dispose de sa polyclinique avec plus d'une vingtaine de spécialités offrant des ponts avec la clinique Universitaire St Luc.

Le Centre William Lennox, les Clairs Vallons, le Renivaux, les homes ou services d'accueil comme la Chataigneraie, Ferra Clerlande,... viennent compléter le tableau socio-médical.

Pour les défavorisés, l'Un Toit Un Cœur propose un espace-refuge, un lieu d'écoute et de solidarité, une passerelle entre le monde marginalisé et les citoyens de la vite étudiante.

<sup>9</sup> Source : Info Tourisme

<sup>10</sup> Enquête réalisée en 2016 par la région Wallonne et l'Association du Management de Centre-Ville

<sup>11</sup> Source : Klépierre – Gestion de l'Esplanade

<sup>12</sup> Source : Association des Commerçants

### 2.1.6 Lieux de culte, pôle culturel, récréatif et festif Annexe 7

Sur le territoire, plusieurs églises accueillent les catholiques et protestants. Le culte orthodoxe est représenté sur le secteur de LLN. Depuis mai 2016, une mosquée flambant neuve s'inscrit désormais dans le paysage du quartier du Biéreau sur le site universitaire qui se veut ouvert au vivre-ensemble.

La Ville d'Ottignies-LLN se caractérise par sa multiculturalité et par son bouillonnement intellectuel, festif, événementiel et sportif. Elle se positionne de manière incontestable comme pôle attractif de la province du Brabant Wallon.

Le dynamisme du secteur artistique et culturel ne cesse de se renforcer à Ottignies-LLN. La culture se retrouve au cœur du développement humain. La Ville soutien cet élan et accorde une attention particulière à un foisonnant d'associations grandes ou petites.

Bel éventail d'activités culturelles, programmes ambitieux et attractifs, lieux d'expression et de rencontres/débats/conférence/événements, espaces de découvertes et d'expositions, centres de congrès, forum, festivals grâce aux musées, bibliothèques, foyer culturel, centre culturel, théâtre, point culture, auditoriums universitaires, fermes et granges destinées aux concerts, animations .... Sans oublier le Cinescope, cinéma à la pointe de la technologie numérique et l'Aula Magna toute proche avec ses multiples salles et espaces modulables constituent un lieu idéal pour des activités d'envergure, tant artistiques qu'académiques ou entrepreneuriales.

Le folklore n'est pas en reste sur le site universitaire. Les activités estudiantines et le folklore émanant de la communauté universitaire font partie intégrante de la vie à LLN. Les étudiants se retrouvent dans les cercles facultaires, fédérations, régionales<sup>13</sup> afin d'organiser des rencontres, les baptêmes, soirées dansantes et autres animations ou festivités comme les traditionnelles 24h/vélo. Une petite centaine de kots à projets sont très actifs dans de multiples domaines allant de la musique au sport, en passant par le théâtre, l'humanitaire, le social, la protection de l'environnement.

La Ville vit ainsi au rythme des festivités organisées par les étudiants, les comités de quartiers, les partenaires culturels. De nombreuses manifestations se mêlent au quotidien des habitants. Il se passe toujours quelque chose à Ottignies-LLN. Fêtes de Wallonie, Louvain-la-Plage et son festival d'été, bal des bleus, bal des busés, les festivités estudiantines... pour lesquelles un investissement policier important doit être engagé annuellement pour le maintien de l'ordre. Sans oublier de noter les nombreux appels pour nuisances sonores engendrés par ce bouillonnement d'activités.

Ottignies-LLN est une ville qui bouge et respire, une ville verte où il fait bon vivre avec ses itinéraires de promenades empruntant les bois, les petites ruelles, placettes aux détours d'endroits bucoliques. Le lac de LLN, le Domaine Provincial du Bois des Rêves avec sa piscine en plein air, les parcs, les aménagements cyclables constituent autant de lieux de délasserment et de détente ou de découverte du patrimoine gourmand.

Un bowling, un golf, trois centres sportifs et piscines comblent les amateurs de sports et de loisirs par la quantité d'activités proposées. Et les nouveaux projets de construction d'un centre sportif de haut niveau avec une salle d'athlétisme indoor et une piscine olympique voient le jour pour permettre à tous de pratiquer son sport dans des infrastructures de qualité.

Pour accueillir les visiteurs d'un ou plusieurs jours, la Ville propose, en fonction des bourses de chacun, un accueil dans un gîte d'étape où dans deux hôtels dont le dernier a été inauguré en mai 2018. Ce dernier se positionne comme un pôle touristique d'envergure internationale orienté business et loisirs à l'image de la Ville qui se veut ouverte sur le monde.

Dans le prolongement de la présentation des données contextuelles, posons l'image de la criminalité en mettant en exergue les phénomènes prioritaires du Plan Zonal de 2014-2017 prolongé jusqu'en 2019.

---

<sup>13</sup> Qui regroupent les étudiants originaires de la même région ou ville.

## 2.2. Image de la criminalité zonale

### STATISTIQUES JUDICIAIRES sur la Zone de police d'Ottignies-LLN.

- Nombre total de délits pour la Zone de police d'Ottignies-LLN – ANNEXE 8

Source: DRI Baromètre de Criminalité Police Fédérale	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Faits criminels</b>	3.433	3.506	3.858	3.840	3.160

- Criminalité scindée selon le type de délit pour la Zone de police d'Ottignies-LLN

#### Infractions contre les biens

	2014	2015	2016	2017	2018
Vol et extorsion	1.428	1.367	1.465	1.437	1.115
Dégradation de la propriété	334	302	310	359	282
Infr. Contre la foi publique	62	83	69	65	58
Armes et explosifs	51	54	85	85	50
Environnement	7	15	10	12	17
Hormones et dopage	---	----	---	1	1
<b>Sous-total :</b>	<b>1.882</b>	<b>1.821</b>	<b>1.939</b>	<b>1.959</b>	<b>1.523</b>

#### Infractions contre les personnes

	2014	2015	2016	2017	2018
Infr. Contre l'intégrité physique	303	300	254	262	249
Drogues	303	329	398	363	279
Infr. Contre autres valeurs morales, sentiments	149	122	92	81	126
Infr. Contre la sécurité publique	94	110	68	92	96
Infr. Contre l'autorité publique	25	40	37	33	24
Infr. Contre les mœurs	53	49	58	75	57
Législation sur les étrangers	55	64	89	76	48
Protection de la jeunesse	47	47	60	47	30
Infr. Relative au statut juridique de l'enfant	18	19	22	28	29
Infr. Contre la famille	25	25	26	19	11
Infr. Contre la liberté individuelle	7	7	6	6	2
Protection de la personne	18	11	6	6	4
Santé publique	5	1	2	1	1
Infr. Contre la Sécurité de l'Etat	0	2	0	3	0
Marchand de sommeil/Traite des êtres humains	0	0	1	2	0
<b>Sous-total :</b>	<b>1.102</b>	<b>1.126</b>	<b>1.119</b>	<b>1.094</b>	<b>956</b>

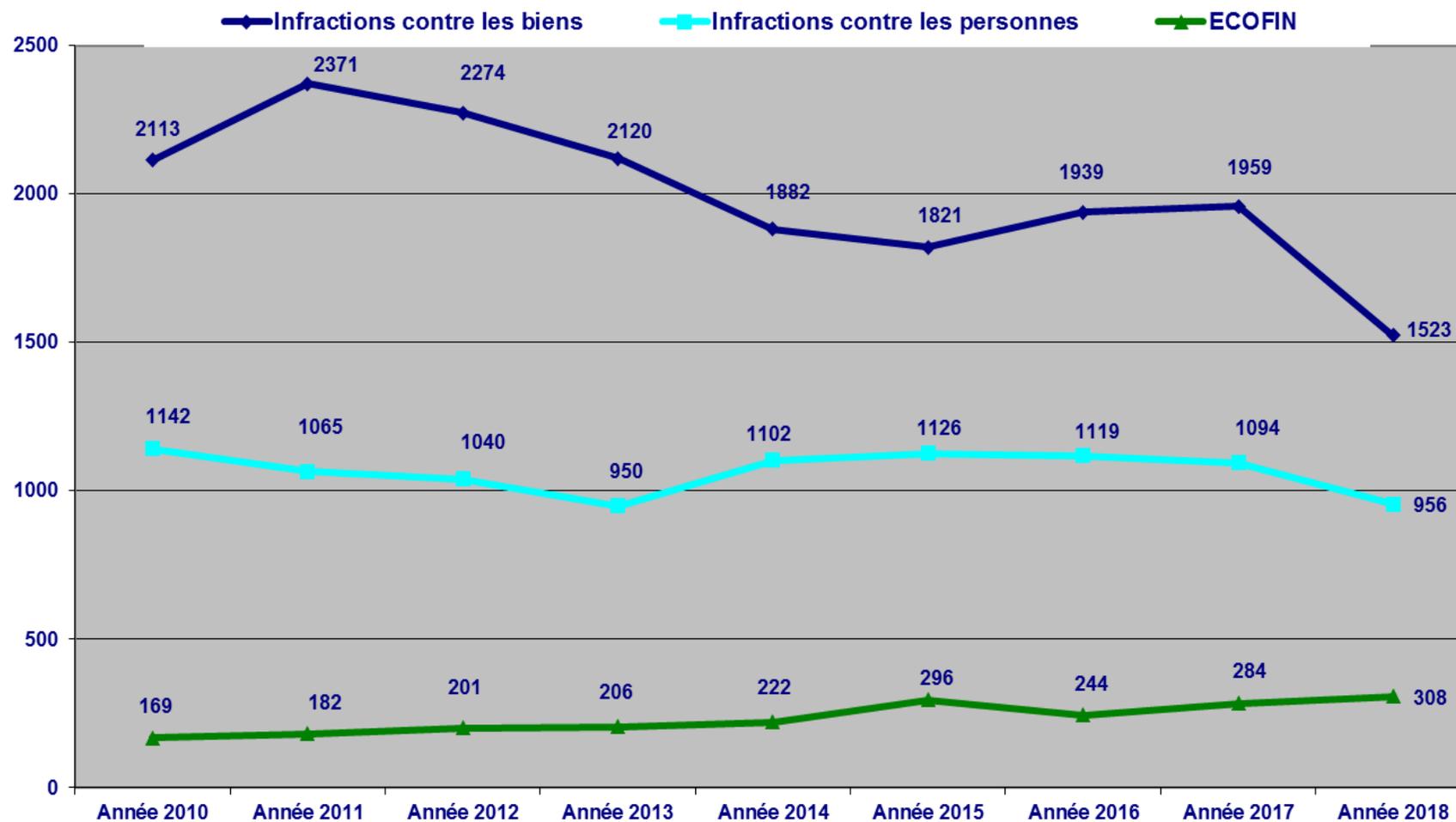
#### Autres

	2014	2015	2016	2017	2018
Ivresse et alcool	125	136	145	129	144
Registre de population	92	100	32	2	14
Carte d'identité	2	3	1	6	3
Autres lois spéciales	7	22	375	364	210
Contravention code pénal	1	0	1	0	0
Sécurité privée	0	2	1	2	2
Autres infractions code pénal	0	0	1	0	0
<b>Sous-total :</b>	<b>227</b>	<b>263</b>	<b>556</b>	<b>503</b>	<b>373</b>

#### Infractions ECOFIN

	2014	2015	2016	2017	2018
Fraude	144	197	141	135	156
Criminalité informatique	51	69	46	93	91
Travail	8	5	2	4	6
Divers	19	25	55	52	55
<b>Sous-total :</b>	<b>222</b>	<b>296</b>	<b>244</b>	<b>284</b>	<b>308</b>

## Statistiques judiciaires de la Zone de Police d'Ottignies-LLN





### ZOOM SUR LES PRIORITÉS 2014/2017 => 2019

Données générales										
Phénomènes / Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
<b>Sécurité routière</b>										
Accidents Lésions corporelles	89	87	77	84	66	81	64	63	51	↘
Accidents Dégâts matériels	476	502	477	441	464	452	484	494	457	↘
Accidents mortels	1	2	0	2	2	1	0	0 (1)	0	↘
<b>Cambriolages</b>										
Dans habitations	175	223	267	283	239	210	279	196	178	↘
<b>Criminalité de rue</b>										
Vols (et extorsions) à Main Armée VMA	22	22	10	9	10	6	14	11	10	↘
Coups et blessures volontaires	220	197	202	159	185	186	140	143	128	↘
Vols avec violence	67	72	78	74	65	52	46	47	32	↘
Agressions sexuelles	10	7	9	4	8	6	10	10	12	
<b>Tapage – Ordre public - Ivresse</b>										
Appels tapage	403	520	541	629	666	796	837	823	896	↗
Dégradations	475	528	416	393	334	291	298	359	268	↘
Ivresse publique					125	136	145	127	139	
<b>VIF</b>										
Total VIF	189	145	119	113	134	119	102	113	78	

Sur du long terme, de manière générale, diminution des faits enregistrés.

Pour certaines figures criminelles => attention chiffre noir.

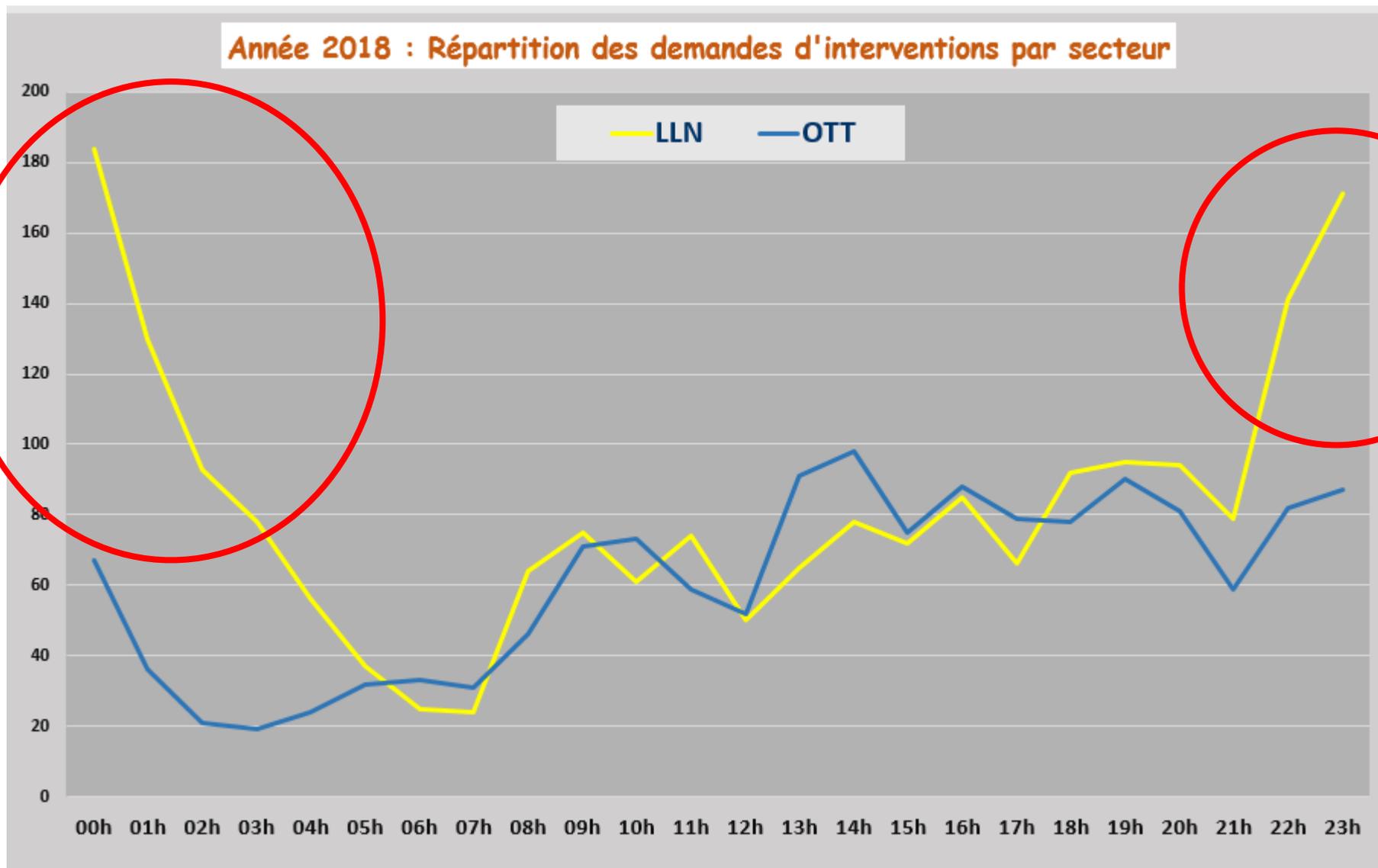
Importance de disposer des données objectives et subjectives pour obtenir une image des phénomènes prioritaires.



**Attention : Vols de véhicules – Escroqueries Cybercriminalité**

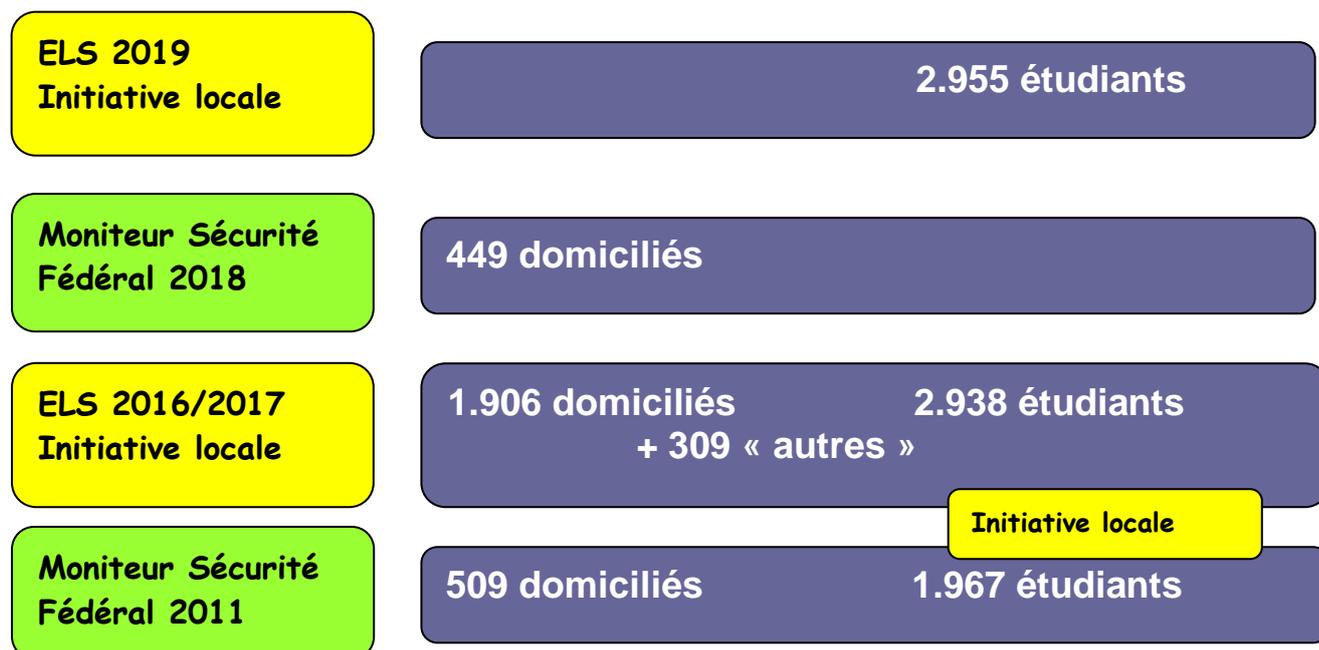
Source : DRI

Illustration de l'activité nocturne sur le secteur de LLN avec les conséquences qui en découlent sur la charge de travail de nos policiers.



## 2.3. Résultats de sondages auprès de la population

Survol des participations au Moniteur de sécurité<sup>14</sup> et initiatives locales (Enquêtes Locale de Sécurité – ELS - menées de A à Z par la zone de police) pour la Ville d'Ottignies-LLN. Annexe 9



### Notre philosophie de travail et plus-value :

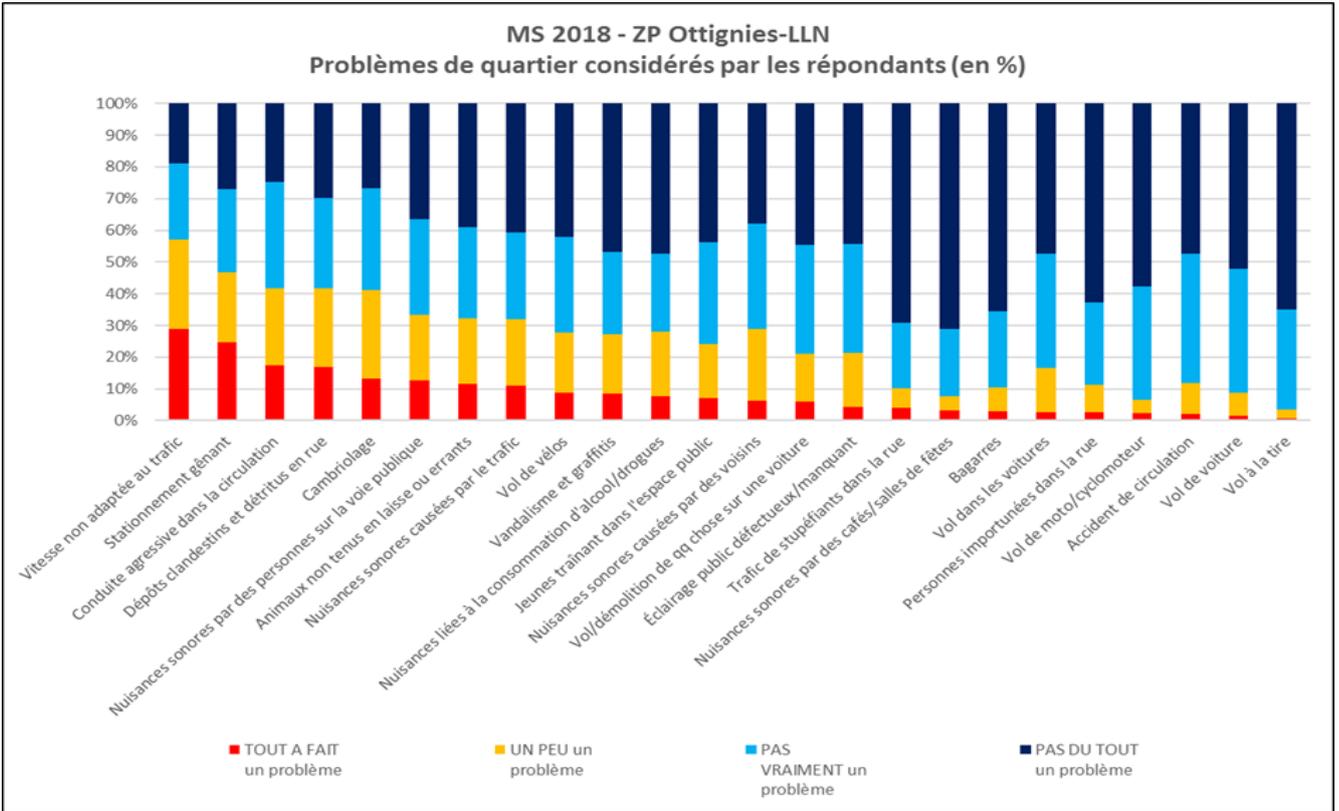
- Soucieux de compléter nos données objectives par des données subjectives ;
- A nos yeux, la participation citoyenne reste primordiale, pertinente et doit être maintenue au fil du temps;
- Volonté de rester à l'écoute de la population domiciliée mais aussi des étudiants ;
- Développement de partenariats : Ville / Police / UCLouvain / Hautes Ecoles du territoire afin de stimuler la participation étudiante;
- Beaux taux de participation lors des initiatives locales : nombre de participants représentatifs par quartiers avec à la clé des informations pertinentes pour orienter les actions sur le plan spatio-temporel.  
Au niveau du Moniteur de Sécurité (MS 2018 Fédérale), **L'échantillonnage étant non significatif par manque de répondants attendu par catégorie**, l'approche par quartier semble donc hasardeuse au vu de l'échantillon relativement limité dans certains quartiers, voire non significative => pour contrer cette faiblesse, richesse de nos initiatives locales.
- Eclairage supplémentaire au niveau du chiffre noir.
- Dans le questionnaire des ELS, insertion de questions ouvertes. Les réponses à celles-ci apportent une richesse dans l'approche sécuritaire et de qualité de vie ;  
A titre illustratif :
  - > Explications par le répondant de sa perception de la propreté dans le quartier ;
  - > Facteurs d'insécurité décrits (moments, lieux, circonstances, groupes cibles,...) et ainsi pris en considération dans les plans d'action et de suivi.
- Forte de ces expériences locales, la zone a participé au groupe de travail fédéral de la mise en œuvre du Moniteur de Sécurité Edition 2018.

Tirons quelques éléments synthétiques du Moniteur de Sécurité de 2018<sup>15</sup>

<sup>14</sup> Le Moniteur de sécurité est une enquête menée auprès de la population à propos de différents thèmes en matière de sécurité. Cette enquête interroge le citoyen sur son sentiment d'insécurité, sur les problèmes de quartier, sur la prévention, sur la victimisation et sur la qualité des actions des services de police. L'initiative est organisée par la Police Fédérale, en collaboration avec le Service public fédéral Intérieur et les autorités locales.

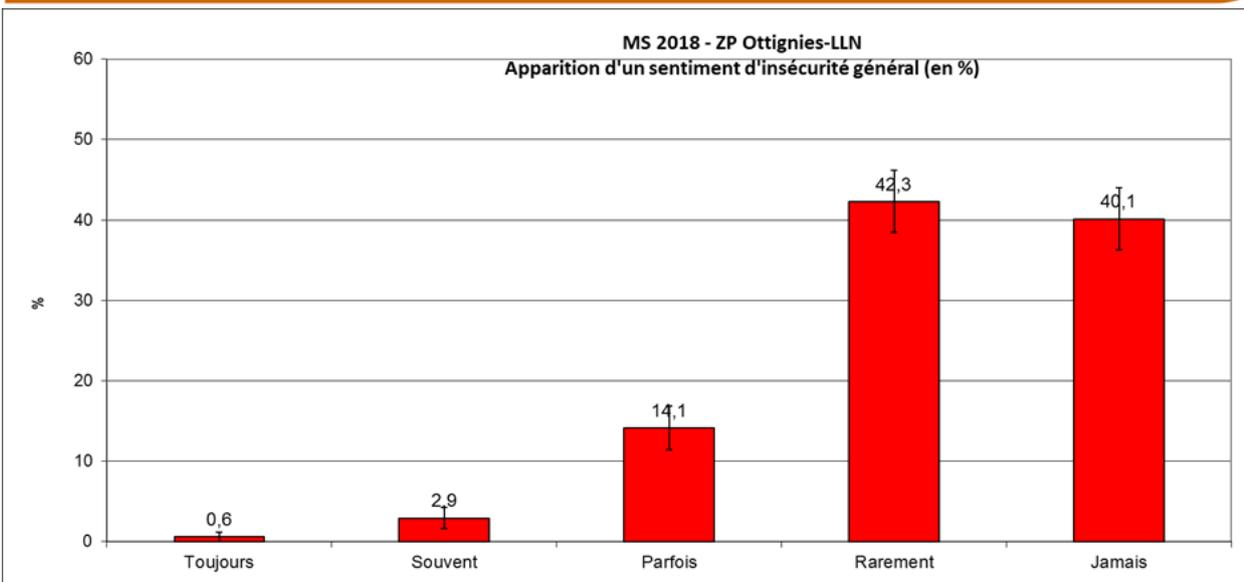
<sup>15</sup> Moniteur de Sécurité 2018 – Résultats pour la Zone de Police Ottignies-LLN – CIA de Nivelles

# Problèmes de quartier



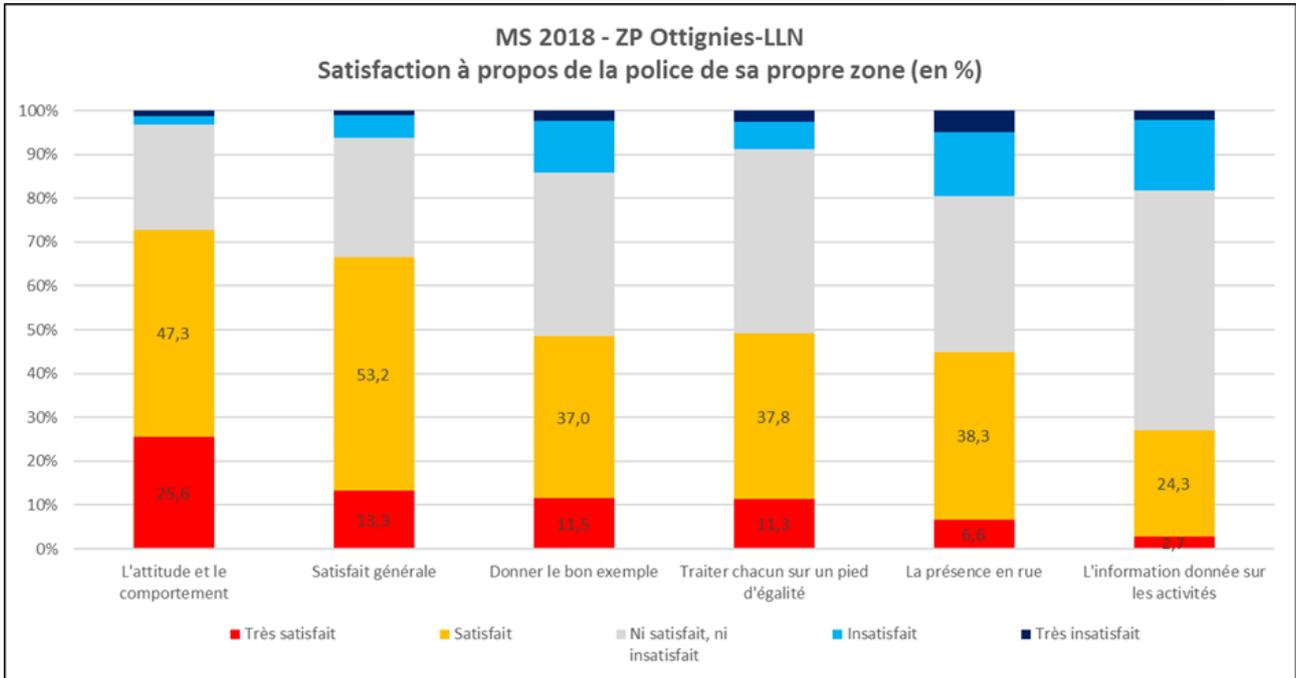
La vitesse non adaptée au trafic est de loin le problème de quartier le plus souvent cité par l'ensemble des répondants. Vient ensuite un groupe de 4 items, composé du stationnement gênant, de la conduite agressive dans la circulation, des dépôts clandestins et détritus trainant dans la rue, ainsi que des cambriolages. Ceux-ci constituent aussi un problème de quartier pour plus de 2 résidents d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sur 5.

# Sentiment de sécurité

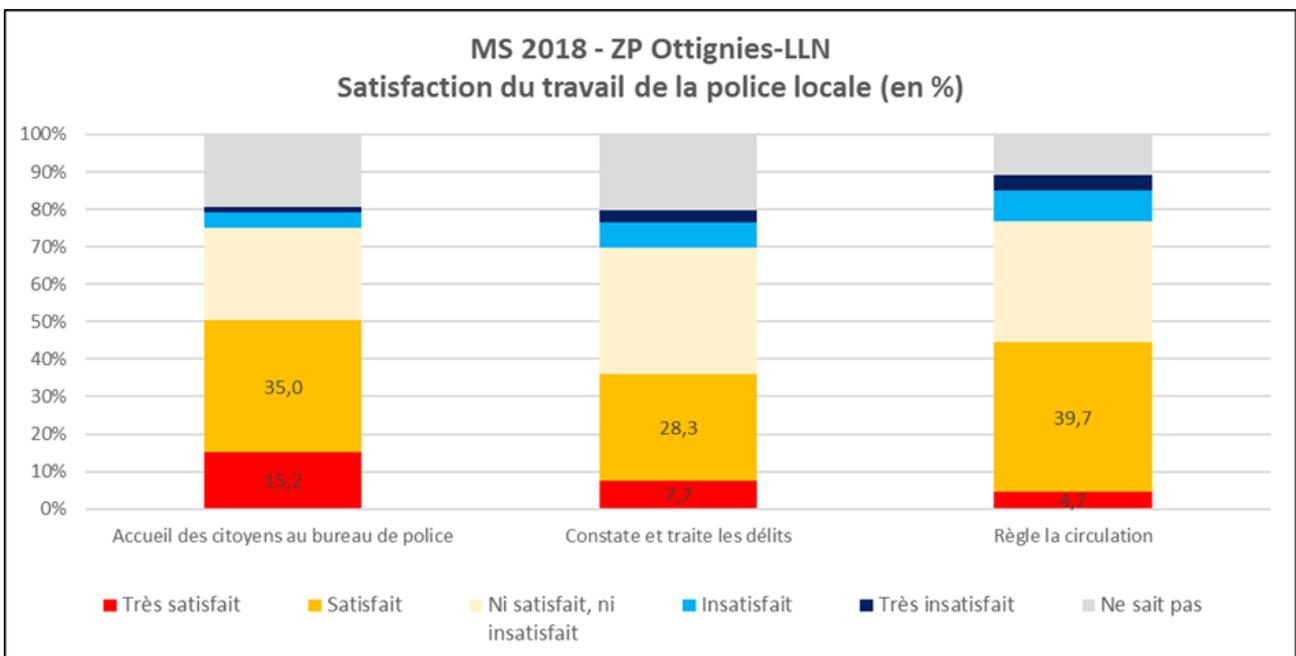


Plus de 4 répondants sur 5 n'ont jamais ou rarement un sentiment d'insécurité.

# Fonctionnement policier



En ce qui concerne la satisfaction des habitants d'Ottignies-LLN quant au fonctionnement de la police de leur propre zone, l'attitude et le comportement est l'item pour lequel près de ¾ des répondants sont « (très) satisfaits ». 2/3 des habitants ont également une satisfaction générale du fonctionnement de leur Police Locale.



# Chapitre 3 : Image de notre organisation

L'exposé de ce chapitre porte sur la **présentation de notre organisation**, le déploiement des capacités du corps de police en soulignant le respect des normes minimales par fonctionnalités. S'ensuit une analyse critique du fonctionnement de la zone, des enjeux et défis à relever. Pour se terminer par le développement des priorités internes à travers le fonctionnement intégré, la gestion optimale du corps et la communication externe.



## 3.1. Aperçu de la capacité totale dans la zone de police

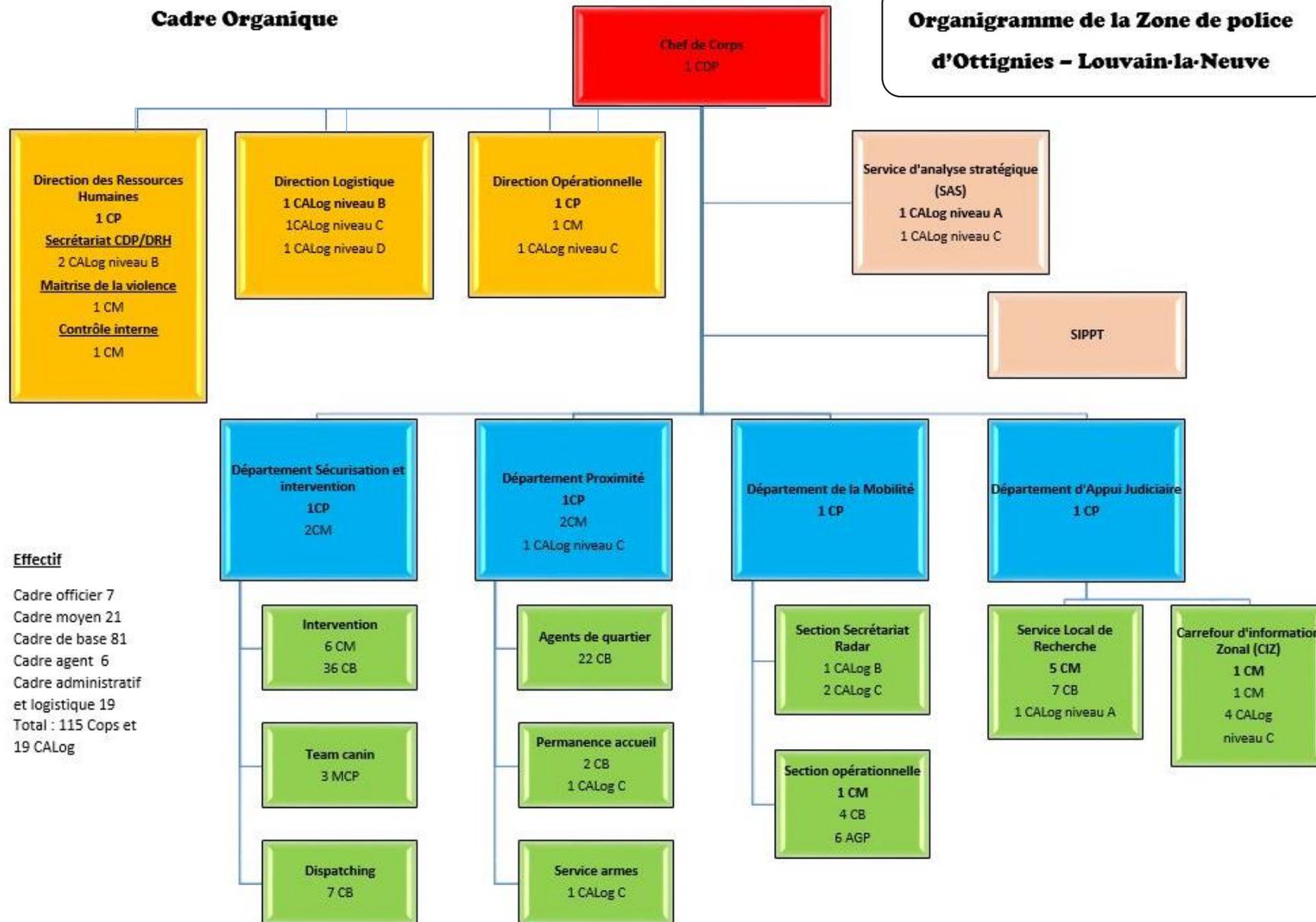
Description de la situation au 31/12/2018

« ETP » : Equivalent Temps Plein – « Ops » = Opérationnels – « Calog » = Cadre Administratif et Logistique

Cadre au 31/12/2018	Organigramme	Effectif en personnel	Capacité ETP
CDP	1	1	1
CP	6	7	7
INPP	21	16	15
INP	81	71	65,7
AP	6	3	3
<b>Total ops</b>	<b>115</b>	<b>98</b>	<b>91,7</b>
Niv A	2	2	1,8
Niv B	4	2	2
Niv C	12	10	8,4
Niv D	1	1	1
<b>Total Calog</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>13,2</b>
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>113</b>	<b>104,9</b>

## Cadre Organique

## Organigramme de la Zone de police d'Ottignies - Louvain-la-Neuve



### 3.2. Aperçu de la capacité par service / fonctionnalité

	Organigramme	Effectif en personnel	Capacité ETP
<b>Chef de corps et SAS</b>			
CDP	1	1	1
INPP	0	1	0
INP	0	0	0
AP	0	0	0
Calog	2	2	1,5
<b>RH et Logistique</b>			
CP	1	1	1
INPP	2	0	0
INP	0	0	0
AP	0	0	0
Calog	5	5	5
<b>Dirops</b>			
CP	1	1	1
INPP	1	0	0
INP	0	0	0
AP	0	0	0
Calog	1	1	1
<b>Intervention</b>			
CP	1	1	1
INPP	8	8	8
INP	36	32	32
AP	0	0	0
Calog	0	0	0
<b>Dispatching</b>			
CP	0	0	0
INPP	0	0	0
INP	7	6	6
AP	0	0	0
Calog	0	0	0
<b>MCP</b>			
CP	0	0	0
INPP	0	0	0
INP	3	2	2
AP	0	0	0
Calog	0	0	0
<b>Fonction de quartier</b>			
CP	1	1	1
INPP	2	2	2
INP	22	18	16,4
AP	0	0	0
Calog	2	2	1,6
<b>Accueil / Plaintes</b>			
CP	0	0	0
INPP	0	0	0
INP	2	3	1,5
AP	0	0	0
Calog	1	0	0

**Circulation**

CP	1	2	2
INPP	1	0	0
INP	4	2	1
AP	6	3	3
Calog	3	1	0,5

**Recherche Locale**

CP	1	1	1
INPP	5	3	3
INP	7	8	6,8
AP	0	0	0
Calog	1	1	0,8

**CIZ**

CP	0	0	0
INPP	2	2	2
INP	0	0	0
AP	0	0	0
Calog	4	3	2,8

## Travail de quartier

Date enregistrement des données	Nombre d'habitants	Nombre d'agents de quartier selon la norme	Nombre réel d'agents de quartier en fonction	Nombre de postes de police	Capacité sur base annuelle
31/12/2018	31.347	8	18	1 + 1 antenne	18Ho * 1520 Hr = 25840
NORME : 1 Inspecteur de quartier pour 4000 habitants					

## Accueil

Date enregistrement des données	Nombre de communes composant la zone	Nombre de postes de police	Nombre d'heures de présence physique dans le point d'accueil central		Capacité sur base annuelle
			Jours semaine	Week-end / fériés	
31/12/2018	1	1 OTT +1 antenne LLN	OTT : 11h par jour du lundi au vendredi LLN Lundi 6h30 - mardi à jeudi 4h00	OTT : 8h00 le samedi	Capacité = 1,5 INP Participation des agents de quartiers (dispatcher si AQ absent sur OTT) et de l'intervention (lundi à mardi à OTT) OTT (11h*261)+(8h*52)=3287h/an LLN (6h30*52)+(4h*3*52)=962h/an
NORME : 12 heures par jour de présence physique dans le point d'accueil central + accessibilité via infrastructure technique et permanence téléphonique					

## Intervention et surveillance générale

Date enregistrement des données	Commentaires	Capacité sur base annuelle
31/12/2018	Section de 7 personnes avec minimum 2 équipes sur le terrain (congé, maladie, mobilité). Samedi et dimanche matin : 1 équipe inter + 1 équipe quartier ⇒ Minimum 12 intervenants par jour	32 INP et 6 INPP 32*1520h = 48.640h/an
NORME : 1 équipe 24h/24h + 1 équipe de pointe 84h/semaine		

## Service Local de Recherche : Norme respectée.

Date enregistrement des données	Commentaires	Capacité sur base annuelle																
31/12/2018	<p>Recherche Locale :</p> <table border="0"> <tr> <td>✓ Organigramme :</td> <td>14</td> <td>Total ZP</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>✓ Effectif en personnes :</td> <td>13</td> <td>134</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>✓ Capacité ETP</td> <td>11,6</td> <td>113</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>104,9</td> <td></td> </tr> </table> <p>Service d'Assistance Policière aux Victime SAPV : Plus de garde assurée - Rappel par ordre de 3 effectifs.</p>	✓ Organigramme :	14	Total ZP	7%	✓ Effectif en personnes :	13	134	10	✓ Capacité ETP	11,6	113	8			104,9		13 hō * 1520 = 19760h/an 12 hō (sans psychologue Calog A) * 1520 = 18240h/an
✓ Organigramme :	14	Total ZP	7%															
✓ Effectif en personnes :	13	134	10															
✓ Capacité ETP	11,6	113	8															
		104,9																
NORME : 7% de l'effectif opérationnel																		

## Maintien de l'ordre local

Système de permanence : OPA et OPJ	OPA	Oui	Accord de coopération inter zonal	<del>Oui</del>
		Non		Non
Date enregistrement	OPJ	Oui	Accord de coopération inter zonal	<del>Oui</del>
		Non		Non
31/12/2018				
1 OPA de garde tous les jours (7CP)				
1 OPJ supplétif de garde tous les jours (6 INPP adjoints ou chefs de service)				
Norme : 1 Officier de police administrative (OPA) joignable et rappelable en permanence				

**Circulation – Norme respectée.**

Date enregistrement des données	Commentaires			Capacité sur base annuelle
31/12/2018	<p><b>Circulation Total</b></p> <p>✓ Organigramme : 15</p> <p>✓ Effectif en personnes : 8</p> <p>✓ Capacité ETP 6,5</p>	<p><b>Total ZP</b></p> <p>134</p> <p>113</p> <p>104,9</p>	<p><b>8%</b></p> <p><b>11</b></p> <p><b>9</b></p>	8 h <sup>o</sup> * 1520 = 12160h/an
<i>Norme : 8% de la capacité de travail total (tant du cadre opérationnel qu'administratif)</i>				

**Remplissage des normes minimales : évaluation**

La zone de police satisfait aux normes minimales de fonctionnement et les dépassent largement pour les agents de quartier ce qui, tenant compte de la population d'étudiants non-inscrits était indispensable.

Le service intervention lui aussi dépasse les normes prévues car les interventions nocturnes nécessitent indiscutablement une présence policière plus importante que la seule équipe prévue même renforcée ponctuellement par une équipe de pointe. Notre horaire prévoit d'office deux équipes engagées et une troisième en renfort chaque fois que c'est possible pour les nuits plus chaudes. En principe, 24 hr sur 24, un Officier de police judiciaire est présent et guide les équipes.

Nous n'avons plus de détachés du CIK Nivelles, seuls nos deux MCP<sup>16</sup> assurent parfois la troisième équipe de pointe.

Les services d'enquête fournissent quantitativement mais surtout qualitativement un travail important et qui est régulièrement positivement souligné par les membres du parquet de Nivelles.

Le service d'accueil aux victimes est assuré 24 hr sur 24. Il n'y a plus de garde assurée mais un rappel par ordre de trois personnes désignées dans la zone.

La fonctionnalité de maintien de l'ordre est assurée aussi bien en interne de la zone qu'en externe selon les modalités fixées au sein de la police intégrée. Les multiples activités sur le site de Louvain-La-Neuve exigent un renfort régulier des zones de l'arrondissement et ou de la police fédérale.

La fonctionnalité roulage a subi quelques changements. L'officier qui était chargé d'encadrer la section opérationnelle a été déplacé afin de renforcer la direction des opérations. Un adjoint du département intervention, spécialisé en police de la route supervise actuellement la section opérationnelle et à terme y migrera afin d'en assurer officiellement la direction.

La techno prévention est bien développée au sein du département de proximité et en cas de vol qualifié dans habitation, une revisite systématique est proposée aux victimes.

Le carrefour de l'Information Zonal (CIZ) occupe une place centrale dans la gestion de l'information, le contrôle qualitatif des procès verbaux et assure régulièrement des formations au profit du personnel.

Le Dispatching local a été repensé. La zone est dorénavant dispatchée par le CIC du Brabant Wallon. Notre dispatching local n'en a pas pour autant été supprimé mais a migré vers des missions d'accueil au sens large (appui radio aux équipes, accueil physique et téléphonique du public, participation au planton et surveillance des détenus). Le souhait est d'arriver à offrir un accueil 24hr sur 24, pour cela le team dispatching actuel devra être ponctuellement renforcé par l'intervention.

<sup>16</sup> Maître-Chien de Patrouille

### 3.3 MISSIONS ET TACHES A CARACTERE FEDERAL

#### Les directives contraignantes MFO

<p><b>MFO – 1</b> Directive du Ministre de la Justice du 13 décembre 2001 relative à la police des cours et tribunaux, au transfert des détenus et au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les prisons en cas d'émeute ou de troubles.</p>	<p>Nous collaborons à l'appui bilatéral en faveur de la ZP Nivelles-Genappe et ZP Ouest-Brabant afin de fournir de l'effectif pour le transfert de prévenus à la prison de Nivelles ou Ittre. La coordination de cet appui bilatéral est réalisé par DCA-CAO Cette mission est progressivement reprise par la Pol Fed (DAB)</p>
<p><b>MFO – 2</b> Directives ministérielles du 3 avril 2002 et 28 janvier 2003 relatives à la gestion de la capacité en personnel et à l'octroi de renfort par la police locale lors des missions de police administrative.</p>	<p>Mise en œuvre au niveau de la fonctionnalité 'Maintien de l'ordre public' Respect de la ligne de crédit et adaptation des demandes d'engagements qui sont plus largement diffusées au sein de la ZP afin de satisfaire au missions hycap A qui ne nécessite pas de formation et d'équipement spécifique.</p>
<p><b>MFO – 3</b> Directive commune des Ministres de la Justice et de l'Intérieur du 14 juin 2002 relative à la gestion de l'information de police judiciaire et de la police administrative.</p>	<p>Les principales bases pour le respect de cette directive ont été posées dans le cadre du PZS 2009-2012 à travers l'objectif stratégique 'Améliorer la circulation de l'information policière'.</p>
<p><b>MFO – 4</b> Directive ministérielle du 4 novembre 2002 relative aux missions fédérales de sécurité, de surveillance et de contrôle par les services de police dans le cadre de la réglementation en matière de sécurité privée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A la demande du Parquet, enquêtes de moralité.</li> <li>➤ Sur demande, sécurisation des itinéraires et des points d'arrêts des transports de fonds.</li> <li>➤ Intégration du respect des circulaires et arrêtés relatifs à la sécurité privée dans l'élaboration des ordonnances et arrêtés d'autorisation des événements.</li> </ul>
<p><b>MFO – 5</b> Directive ministérielle relative aux missions à caractère fédéral à exécuter par la police locale lors des missions de protection des personnes et des biens mobiliers et immobiliers.</p>	<p>Collaboration avec les partenaires externes et internes dans le cadre des différentes visites officielles sur notre territoire</p>
<p><b>MFO – 6</b> Directive commune et contraignante des Ministres de la Justice et de l'Intérieur relative au fonctionnement et à l'organisation des carrefours d'information de l'arrondissement (CIA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Notre zone participe avec les autres zones de police du Brabant Wallon au paiement de deux membres du CIA de la Police Fédérale de Nivelles.</li> <li>➤ Echange d'informations systématique.</li> </ul>

#### Les Circulaires COL du Collège des Procureurs généraux

<p><b>Circulaires COL</b></p>	<p>Dès leur sortie, les Circulaires sont parcourues et analysées en vue d'une information interne et de leur application par le personnel.</p>
-------------------------------	--

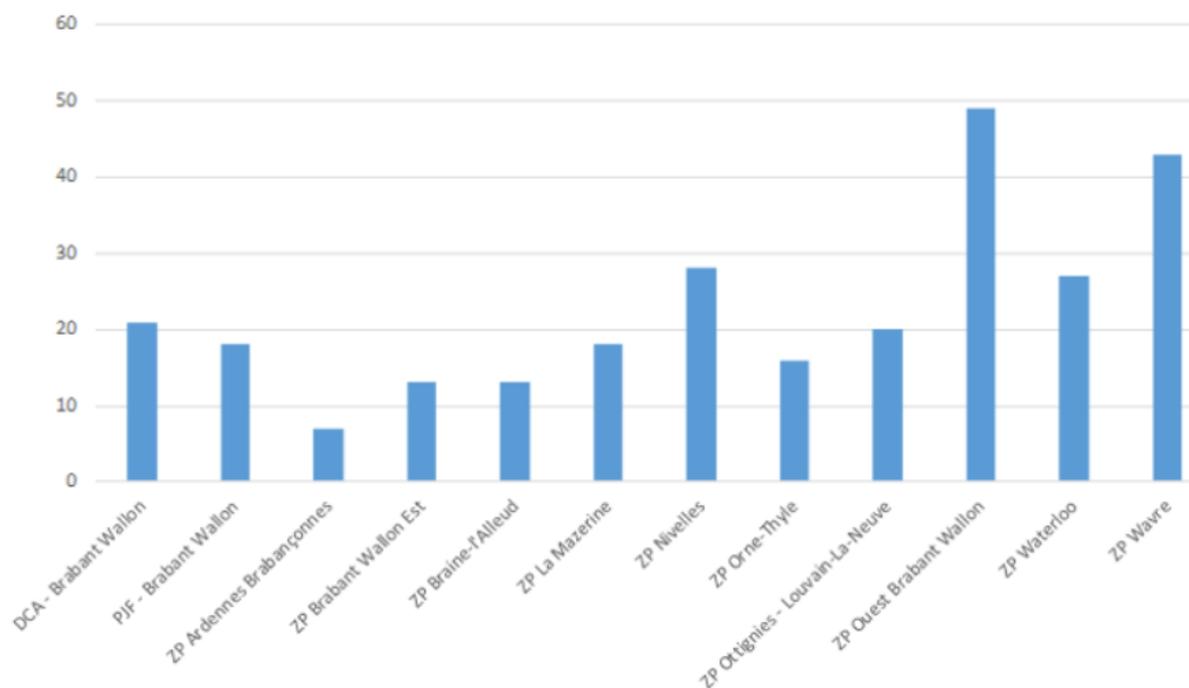
En sus des missions précitées, la zone prône systématiquement pour le renforcement d'une participation mutuelle avec les autres zones dans le cadre d'événements particuliers ou sur des appuis de principe. A titre illustratif nous pouvons citer notre participation aux différentes opérations organisées conjointement avec les zones voisines comme « un jour sans » ou les contrôles routiers.

L'adoption du protocole d'accord relatif à la synergie judiciaire prouve également notre volonté de nous ouvrir à une collaboration étroite avec la police fédérale

### 3.4 Renforts HYCAP

Nombre d'événements sur ZP 5275 pour lequel un renfort hycap (renfort par d'autres zones et ou Pol Fed) a été demandé

Étiquettes de lignes	Nombre d'évènements
DCA - Brabant Wallon	21
PJF - Brabant Wallon	18
ZP Ardennes Brabançennes	7
ZP Brabant Wallon Est	13
ZP Braine-l'Alleud	13
ZP La Mazerine	18
ZP Nivelles	28
ZP Orne-Thyle	16
ZP Ottignies - Louvain-La-Neuve	20
ZP Ouest Brabant Wallon	49
ZP Waterloo	27
ZP Wavre	43
<b>Total général</b>	<b>273</b>

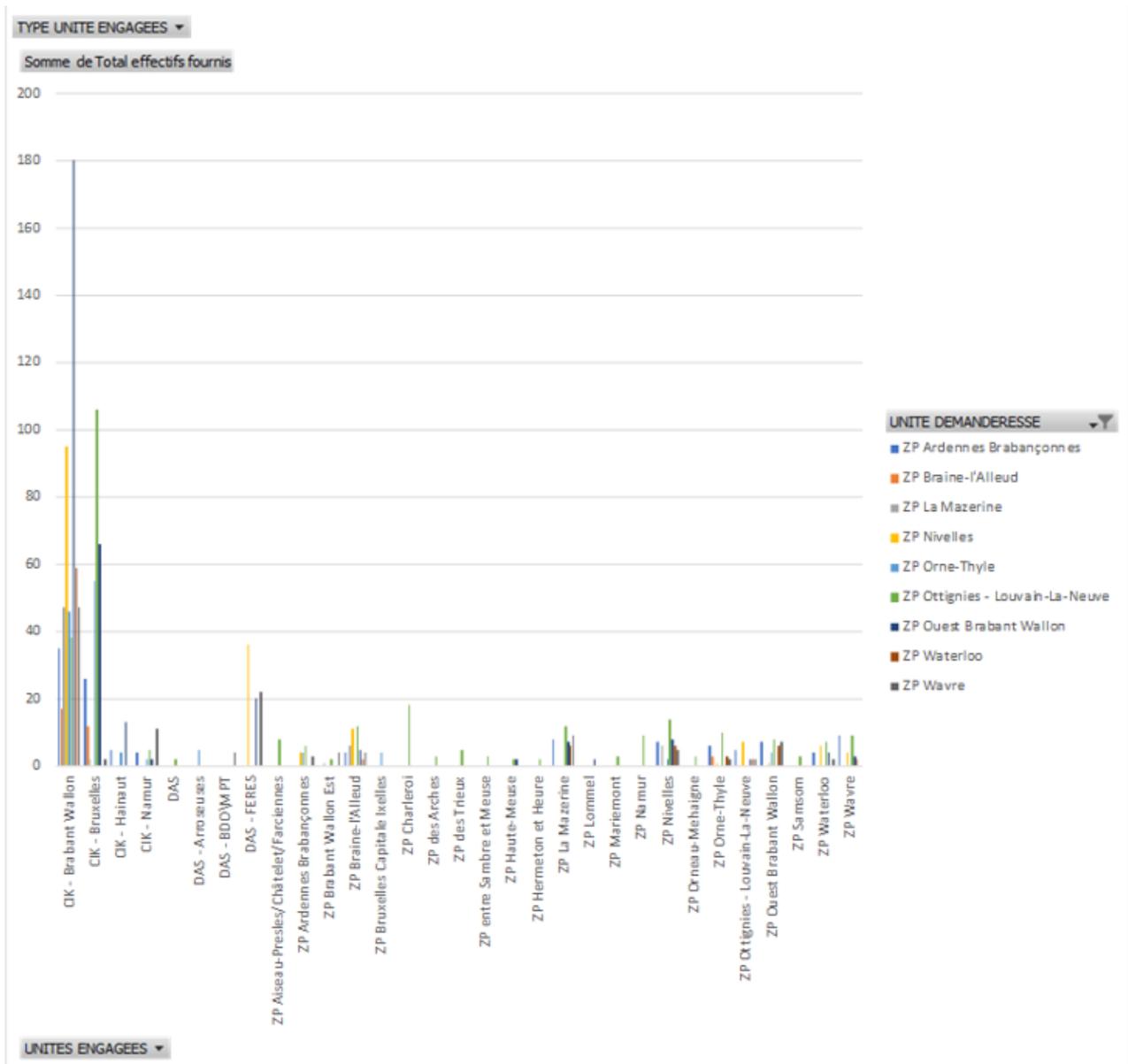


Somme de Total effectifs fournis

Étiquettes de colonnes

Étiquettes de lignes

	ZP Ardennes Brabançonnes	ZP Braine-l'Alleud	ZP La Mazerine	ZP Nivelles	ZP Orne-Thyle	ZP Ottignies - Louvain-La-Neuve	ZP Ouest Brabant Wallon	ZP Waterloo	ZP Wavre	Total général
CIK - Brabant Wallon	35	17	47	95	46	38	80	59	47	564
CIK - Bruxelles	26	12	2		55	106	66		2	269
CIK - Hainaut	5				4		13			22
CIK - Namur	4				2	5	2		11	24
DAS						2				2
DAS - Arroseeuses					5					5
DAS - BDO\MPT									4	4
DAS - FERES				36			20		22	78
ZP Aiseau-Presles/Châtelet/Farciennes						8				8
ZP Ardennes Brabançonnes				4	4	6			3	17
ZP Brabant Wallon Est			1			2			4	7
ZP Braine-l'Alleud	4		6	11		12	5	2	4	44
ZP Bruxelles Capitale Ixelles					4					4
ZP Charleroi						18				18
ZP des Arches						3				3
ZP des Trieux						5				5
ZP entre Sambre et Meuse						3				3
ZP Haute-Meuse						2	2			4
ZP Hermeton et Heure						2				2
ZP La Mazerine	8					12	7	6	9	42
ZP Lommel							2			2
ZP Mariemont						3				3
ZP Namur						9				9
ZP Nivelles	7		6		2	14	8	6	5	48
ZP Orneau-Mehaigne						3				3
ZP Orne-Thyle	6	3		1		10		3	2	25
ZP Ottignies - Louvain-La-Neuve	5			7			2	2	2	18
ZP Ouest Brabant Wallon	7			1	4	8		6	7	33
ZP Samsom						3				3
ZP Waterloo	4			6		7	4		2	23
ZP Wavre	9			4		9	3	2		27
<b>Total général</b>	<b>120</b>	<b>32</b>	<b>62</b>	<b>165</b>	<b>126</b>	<b>290</b>	<b>114</b>	<b>86</b>	<b>124</b>	<b>1319</b>



### **3.5. Fonctionnement de la zone, enjeux et défis à relever... Besoins en matière de personnel années 2020 et suivantes.**

#### **1. Evolution des besoins :**

Notre commune est confrontée à une évolution assez rapide et conséquente aussi bien des quartiers que de la criminalité au sens large.

Des quartiers entiers sont en train de pousser ou sont en phase de développement. Courbevoie, le China center, les abords de la gare n'en sont que quelques exemples. Les activités qui y seront liées au plan des domiciliations, de la mobilité et de la gestion de la sécurité augmentent indiscutablement les besoins en effectifs globaux policiers.

La politique passée de sécurité intégrale et intégrée n'a, hélas, pas permis d'endiguer certaines dérives en matière d'ordre public. Les tapages et les problèmes liés à la consommation excessive d'alcool chez les jeunes et les étudiants en particulier génèrent un travail énergivore et lourd physiquement de par l'accumulation de services de nuit.

La prise en charge de ces faits nécessite la présence de suffisamment de policiers afin d'éviter qu'ils ne s'épuisent ou ne soient plus à même d'intervenir.

La gestion des gares, à l'origine sous la responsabilité de la police des chemins de fer, a été de facto transférée à la zone de police, la police fédérale se recentrant sur les autres grandes villes et sur les voies ferrées au sens strict.

Ces dernières années la police constate une recrudescence en matière de consommation mais surtout de trafics de drogues ainsi qu'à l'émergence de nombreux faits liés à la criminalité économique ou financière.

Ces deux derniers phénomènes nécessitent une prise en charge non seulement par un service judiciaire étoffé et bien équipé technologiquement mais aussi par des agents de quartier et des équipes d'interventions qui patrouillent en permanence sur la ville.

Le phénomène des stupéfiants a très longtemps été sous-estimé et ce n'est que depuis fin 2018 que cette problématique a fait l'objet d'enquêtes plus fouillées. Nous avons pu nous rendre compte de l'importance de cette problématique et de la nécessité de s'y atteler qu'en y engageant de la capacité. Il s'agit d'enquête qui monopolise du personnel sur une longue période sans compter les opérations qui en découlent et qui nécessitent l'engagement de personnel d'autres services.

Enfin la mandature actuelle souhaite clairement se positionner au travers d'un plan stratégique transversal en matière de protection de l'environnement mais aussi dans une approche plus cadrante voire répressive au plan de la mobilité. La majorité prendra une série de mesures visant à prôner les modes de locomotion alternatifs voire à décourager l'usage de la voiture. Un plan d'action ambitieux en matière de piétonnier, de zone 30 ou de stationnement entrainera de fait une augmentation des missions en ce sens.

## **2. La réalité au jour le jour de l'effectif : Un manque chronique présent et à venir**

### **2.1. Au niveau du département intervention**

L'attractivité que représente Louvain-La-Neuve a des conséquences sur la charge de travail de nos policiers en général et de DSI<sup>17</sup> en particulier. En effet, nous constatons de manière plus régulière des visites de VIP dont des chefs d'état. Ces événements nécessitent l'engagement de moyens en personnel. Les manifestations, festivités et autres activités événementielles ne cessent de croître de sorte qu'actuellement fin 2019, nous comptabilisons 89 événements supplémentaires par rapport à 2018. Si nous souhaitons, qu'en moyenne, au moins 2 policiers encadrent ces événements, cela revient à environ 180 jours de prestations uniquement pour les événements supplémentaires de 2019 en attirant l'attention que cela ne vaut que si l'on estime qu'un événement a lieu pendant une journée et que l'encadrement est limité à deux personnes. Nous devons nous attendre à ce que ces chiffres se consolident pour les années à venir voir augmentent encore.

Depuis dix ans et graduellement, les six sections d'intervention se sont vue renforcées d'un septième membre pour répondre aux besoins nocturnes. Ce travail en section a fait ses preuves et lorsque les sections sont complètes, la qualité du travail est directement inversement proportionnelle au taux d'absentéisme. Un réel engagement et une disponibilité sans faille du personnel sont alors constatés et méritent d'être soulignés. Nonobstant cette évolution positive et l'effort notable en investissement, cela ne répond pas encore totalement à l'augmentation du travail actuel ou à venir.

En effet, ces sections sont régulièrement en manque d'effectif suite à des blessures (souvent en service), maladies, grossesses, formations d'un an à un grade supérieur ou suite à des départs en mobilité.

Le manque de personnel au département intervention a une influence sur l'organisation du travail. Il génère des modifications horaires et peut entraîner une augmentation du nombre d'heures de nuit mais aussi du nombre de WE.. Cette perspective met non seulement à mal le respect des normes relatives au statut mais surtout est de nature à fatiguer le personnel et d'affecter insidieusement la qualité de travail.

Afin d'illustrer la difficulté rencontrée pour l'organisation des services, il est important de se pencher sur l'état des lieux du nombre de jours de congés résiduels en fin d'année. Début novembre 2019, ce ne sont pas moins de 486.5 jours de congés que l'ensemble du personnel DSI doit encore prendre, soit l'équivalent d'un an de congé pour plus de deux temps pleins (année de travail de 220 jours). A la même date, l'ensemble de DSI a presté 734,53 hrs supplémentaires soit l'équivalent d'un demi temps plein.

### **2.2. Au niveau du département proximité**

Cette situation régulièrement déficitaire de l'intervention ne peut pas être compensée par un renfort d'agents de quartier. Ce cadre spécifique n'est pas rempli et est d'ailleurs moins aguerri et disponible pour ce type de missions d'intervention. Signalons qu'un nombre non négligeable des agents de quartier, en moyenne plus âgés, ont opté pour un droit statutaire de réduction du temps de travail, ce qui diminue également la capacité.

### **2.3. Au niveau du roulage et de la mobilité**

Bien que certaines missions relatives à la circulation peuvent être partagées avec DSI (accidents, alcool au volant, BOB et infractions classiques) ou avec DPR<sup>18</sup> (stationnements, véhicules abandonnés), il est toutefois important de garder un service spécialisé dans ce domaine tant la législation en la matière se complexifie et nécessite une connaissance pointue (Transport de personnes, de choses, permis de conduire, plaques étrangères, risques du Brexit.).

---

<sup>17</sup> DSI : Département Sécurisation Intervention

<sup>18</sup> DPR : Département Proximité

Il est indispensable d'augmenter l'effectif et en parallèle le leadership de cette section si l'on veut soutenir voire encourager le plan stratégique transversal relatif à l'amélioration de la mobilité au centre d'Ottignies et sur Louvain-la-Neuve.

#### 2.4. Pour le service enquête

La situation en personnel va se compliquer dans ce petit service hautement spécialisé. Un membre du personnel a déjà manifesté son intention de prendre ses congés maladie de fin de carrière dès septembre 2020. Un deuxième pourrait le suivre et est déjà dans les conditions pour le faire (à deux ans de la NAPAP et avec plus de 650 jours de maladies). De plus un autre membre souffre d'une pathologie cardiaque importante tandis qu'une collègue éprouve toujours des difficultés quant à réintégrer de façon permanente à 100 % sa fonction d'inspectrice. Ce service enquête composé de 10 enquêteurs se voit donc hypothéqué quasi en permanence de 2 à possiblement 4 membres du personnel soit une diminution de 20 % à 40 % de capacité alors que clairement les besoins en enquête judiciaire et en dossiers stupéfiants ne font qu'augmenter.

#### 2.5. Pour tout le personnel

Une autre dimension dont il faut prendre conscience, c'est le statut négocié au niveau fédéral qui a engendré des situations ubuesques en matière de fin de carrière.

Les départs en pension ont été prolongés puis des mesures transitoires ont été inventées (NAPAP<sup>19</sup> : non activité préalable à la pension) afin de maintenir une certaine paix sociale et un aménagement des départs avec des finances fédérales. Effet d'annonce, ce système ne devait rien coûter aux communes mais la réalité est autre.

Si la disparition de ce système NAPAP ou si son sous-financement se confirme, il est à craindre que certains policiers plus vieux en soient frustrés, risqueront de se rebiffer et de diminuer leurs prestations. Pire encore, certains risqueront de prendre de façon systématique des mois de maladie.

### 3. Pistes de solutions

#### 3.1. Optimisation des anciens et diminution du cadre civil (Calog)

Une gestion positive du personnel opérationnel vieillissant fleurant de plus en plus avec les 60 ans nécessite également de réserver ou d'adapter des postes de travail pour eux. Une première piste existe sous forme de réductions naturelles des cadences et d'horaires nocturnes. Cela reste fort limité comme effet et ne règle pas le problème des difficultés physiques sur le long terme. Une autre possibilité complémentaire est de réattribuer les emplois aujourd'hui réservés à du personnel civil tels que les secrétariats, les fonctions logistiques ou d'appuis à ces opérationnels plus âgés. Cette option qui est chaque fois évaluée lorsque des emplois Calog se libèrent naturellement.

#### 3.2. Engagement de jeunes et renforts de l'effectif.

Cette évolution de la réalité statutaire relativement négative impose en parallèle de veiller à renforcer autant que faire se peut, notre zone en jeunes éléments motivés et disponibles.

Pour répondre aux besoins opérationnels repris ci-avant et entre 2001 et 2015, la zone palliait aux manques plus ou moins ponctuels mais lourds de conséquence en ayant recours à des détachés payants de la police fédérale.

Actuellement, le système de détachés est très peu opérationnel par manque de policiers fédéraux disponibles.

#### 3.3. Détachements...

La question se pose de tenter de garder « au forceps » des détachés. C'est effectivement une solution intéressante économiquement car ponctuelle. Par contre, elle est non pérenne car totalement dépendante de la réalité fédérale qui nous échappe.

---

<sup>19</sup> Non Activité Préalable A la Pension.

### 3.4. ...versus augmentation du cadre par mobilité

Une alternative logique et efficace pourrait être alors d'augmenter notre effectif pour pallier à ces absences de façon plus structurée.

La zone de police souhaite s'inscrire dans cette deuxième option par nécessité.

Conjointement à l'aspect opérationnel développé ci-avant, cette réalité en management des collaborateurs plaide donc pour un renforcement de certains services ou fonctionnalités. Il s'agit essentiellement de l'intervention, de personnel à l'accueil, de maître-chien, d'enquêteurs et de spécialistes en roulage.

## 4. Adaptations budgétaires

L'ensemble des points énoncés ci-avant ne peuvent être positivement résolus sans certaines augmentations budgétaires.

La réduction du personnel dans certaines fonctionnalités ou l'amélioration et l'optimisation de certains processus sont en permanence évaluées et quand c'est possible sont mises en œuvre.

Ainsi des efforts ont été consentis en matière opérationnelle. Des synergies ont été créées avec la police judiciaire, avec d'autres services policiers (SAPV, DPO, MCP, ICT, gestion des PV radars etc..). Des engagements systématiques d'agents de gardiennage sont évalués et prévus pour les manifestations. Cela libère naturellement de la capacité ponctuelle mais ne permet pas de gagner objectivement en effectif annuel.

D'autres efforts ont été réalisés pour améliorer la gestion et la communication des informations que ce soit au travers de processus ou d'utilisation de nouvelles technologies.

Restons réalistes, ces améliorations permettent de mieux orienter les policiers mais pas de les...supprimer !

Le collègue semble être conscient qu'une grande partie des coûts de notre service de police sont directement liés à l'activité fleurissante de l'université sur le site de Louvain-la-Neuve.

Les estimations 2019 des activités policières liées directement au site de Louvain-la-Neuve tournent dans une fourchette de 3,2 à 4,2 millions d'euros.

En synthèse, beaucoup d'activités policières, beaucoup de charges en moyens humains et matériels mais quasi aucun financement spécifique pour cette particularité territoriale. En effet, la norme KUL ne prenait pas en compte la réalité universitaire. Après de moultes efforts, une dotation fédérale complémentaire a finalement été attribuée mais celle-ci s'avère totalement insuffisante. Elle tourne autour des 0,6 millions d'euros.

Le budget global annuel avoisine 9 millions d'euros.

Avec de tels différentiels, il n'est pas étonnant que la commune doive, in fine, suppléer par une dotation de plus de 5,5 millions d'euros par an.

Les budgets fédéraux étant semble-t-il exsangues, il faut donc trouver d'autres recettes ou financements au travers des mesures structurelles qu'elles soient régionales (financement participatif par thématiques cf. prévention, participation aux infrastructures etc..) ou locales (sanctions administratives, tiers payants tels qu'étudiants ou UCL ou sociétés immobilières etc..).

Enfin, il faut également faire disparaître le carcan régional relatif à l'interdiction d'augmentation de la dotation communale afin que les éventuels nouveaux financements trouvés puissent être concrètement investis dans la zone de police.

## 5. In fine, indépendamment du budget, actualiser le cadre organique

Le cadre organique avait été modifié et tenait déjà compte de l'évolution pressentie des missions. Il avait été volontairement défini plus largement que le cadre budgétaire disponible afin de permettre dans les limites définies, de modifier sans grandes difficultés l'organigramme. Pour

2020, l'organigramme devra être légèrement adapté pour coller à la réalité, aux priorités et aux glissements internes.

## 6. Recrutements supplémentaires à budgétiser immédiatement : 5.2 à 7.2 FTE

En ce qui concerne le **personnel intervention**, le manque et l'impossibilité de détacher du personnel de la police fédérale engendre qu'il est nécessaire d'augmenter statistiquement l'effectif de minimum 2 équivalents temps pleins en inspecteur intervention.

A défaut, les absences structurelles (maladies, mobilités, grossesse, participations à des promotions sociales) marquent de façon trop importante le département et impactent la présence des équipes la nuit alors qu'à ce moment-là, le besoins en personnel d'intervention est le plus important et ne peut raisonnablement être compensé par du personnel d'autres départements.

Au niveau **du département roulage et mobilité**, il est indispensable d'augmenter l'effectif si l'on veut soutenir voir encourager le plan stratégique transversal relatif à l'amélioration de la mobilité au centre d'Ottignies et sur Louvain-la-Neuve. Il s'agit essentiellement de recruter un inspecteur principal chef de section opération et à motards en supplément. Avec ce cadre, nous pourrions avoir deux inspecteurs principaux motards et 2 inspecteurs motards en fin 2020 ce qui nous permettrait d'assurer avec les trois agents de police une présence plus efficace et plus orientée en matière de limitation de vitesse et de respect du stationnement problématique sur la zone.

En ce qui concerne **le service enquête et recherche**, il est évident que la situation en personnel va se compliquer. Un membre du personnel a déjà manifesté son intention de prendre ses congés maladie de fin de carrière dès septembre 2020. Un deuxième pourrait le suivre et est déjà dans les conditions pour le faire (à deux ans de la NAPAP et avec plus de 650 jours de maladies). De plus un autre membre souffre d'une pathologie cardiaque importante tandis qu'une collègue éprouve toujours des difficultés quant à réintégrer de façon permanente à 100 % sa fonction d'inspectrice. Ce service enquête composé de 10 enquêteurs se voit donc hypothéqué quasi en permanence de 2 à possiblement 4 membres du personnel soit une diminution de 20 % à 40 % de capacité alors que clairement les besoins en enquête judiciaire et en dossiers stupéfiants ne font qu'augmenter. Il faudrait compenser cette perte par au minimum un inspecteur enquête.

Il était convenu de participer à un effort provincial en matière de recrutement de deux personnes hautement qualifiées chargées de suivre l'aspect **RGPD et DPO** pour l'ensemble des services policiers de la province. Cet effort au plan strictement local n'a pas de sens.

Il s'agit maintenant de recruter 2 personnes pour lequel la zone interviendrait à 10 % du salaire. Cela implique automatiquement une augmentation de budget d'un cinquième équivalent temps plein. Ces personnes seraient recrutées par Nivelles. Notre zone s'engage à participer à cet effort pendant 2 ans et si le résultat n'est pas probant d'y mettre un terme en fin 2021.

Enfin le sous financement de la **NAPAP** reste un point d'interrogation. Si le futur gouvernement ne valide pas un transfert de budget, nous devrions prendre à notre charge sous forme d'une augmentation de dotation au minimum 2 emplois non prévus.

## GESTION DES MOYENS LOGISTIQUES

Le matériel en dotation individuel au sein de la zone est distribué en suffisance. Il correspond au standard de la police intégrée.

En matière d'armement les pistolets de type glock sont bons.

Les gilets pare-balle sont individuels et font l'objet de remplacement lorsqu'ils arrivent en fin de vie à savoir lorsque la garantie d'usine prend fin.

Le parc des radios a été renouvelé et est suffisant.

Les Gsm et les tablettes professionnelles sont des nouveaux postes plus récents. Ils apportent des plus-values opérationnelles certaines mais engendrent des coûts de transmissions de data assez conséquents. Notre zone est pilote dans l'utilisation de tablettes pour les bulletins de services ainsi que pour la gestion des domiciliations et des maisons inoccupées. Le gain de temps et d'énergie est notable.

Enfin la zone a été également pilote dans la mise en place du système FOCUS supporté et financé par la police fédérale et pour lequel des appareils GSM et tablettes ont été livrés. Là aussi une augmentation des coûts de fonctionnement en sera le revers de la médaille.

Au plan de l'informatique, une migration importante a été opérée sur une plateforme de mail spécifique à la police intégrée à charge de l'état fédéral. Ce financement extraordinaire a évité que le coût par membre du personnel ne soit reporté sur les communes (compter 30.000 euros annuellement). Il faut espérer que la mesure de financements se poursuive dans le temps

Au plan des véhicules, la zone a racheté des véhicules arrivés en fin de leasing. Cette stratégie s'est limitée aux véhicules qui ne roulent pas énormément et qui n'ont statistiquement que très peu voire pas d'accident. Sont concernés les véhicules de la proximité, du commandement du SLR, du roulage et des maitres-chiens. Ces achats ont impliqué une augmentation en frais d'investissements mais devraient permettre de faire des économies sur les frais de fonctionnement. A contrario les véhicules d'intervention restent sous contrat de leasing, formule plus souple pour effectuer les réparations et remplacements en cas de panne ou d'accident. L'usure de ces véhicules est telle que l'achat n'a pas de sens, les véhicules étant en fin de vie après 4 à 5 ans.

## INFRASTRUCTURE OBSOLÈTE DU COMMISSARIAT CENTRAL

Dernier point important, les bâtiments.

La zone de police est située sur deux implantations. La principale est composée de vieux bâtiments bien positionnés au centre d'Ottignies. L'implantation secondaire est constituée de bureaux et de locaux techniques au sein de l'antenne communale implantée à Louvain-la-Neuve.

Si la seconde implantation est récente, n'est pas occupée en permanence et a pu profiter des aménagements modernes et performants, il n'en n'est rien pour le commissariat principal.

Celui-ci est composé de trois bâtiments dont l'usure et les standards de sécurité sont dépassés. Un des blocs, consacré à l'entraînement et à la formation est d'ailleurs utilisé à titre précaire et peut à tout moment être récupéré par le propriétaire. Il n'est pas sécurisé, est en dehors de l'enceinte du commissariat et la chaudière n'est plus aux normes. A titre gracieux, il joue néanmoins magnifiquement son rôle.

Les deux autres blocs sont quant à eux moyennement fonctionnel. Le personnel a été réparti par fonctionnalité mais de facto l'organisation des locaux est un frein à la transversalité des fonctions.

Plus dommageable est le fait que la superficie et la structure ne correspond pas à l'évolution du corps de police. Les vestiaires sont insuffisants, les sanitaires (toilettes et douches) sont insuffisants, les cellules pour les personnes arrêtées n'ont pas de toilettes, les bureaux sont insuffisamment isolés, le chauffage, l'électricité et l'absence d'air conditionné dans certains locaux font l'objet de reproches réguliers en comité de concertation de base. La sécurité des abords est minimaliste et insuffisante en cas de nouvelle vague d'action terroriste. Les alarmes intrusion sont obsolètes.

Enfin, les murs externes d'un bloc composé de brique et de blocs s'effritent et menacent de tomber. Une rénovation de ceux-ci est en cours mais les frais ont engendré la nécessité d'étaler les réparations onéreuses sur plusieurs années.

Au plan du bien-être, les bâtiments de notre police ne sont donc pas des plus fonctionnels et font souvent sourire les visiteurs et collègues d'autres zones qui s'interrogent sur le faible investissement visible de la commune pour sa police. Même si ce bien-être du personnel n'est pas uniquement axé sur les bâtiments et est compensé par l'organisation des services et la mise à disposition du matériel individuel et collectif brossé précédemment, il reste que l'infrastructure doit être reconsidérée dans une échéance raisonnable.

Cette situation perdure et depuis plus de 10 ans des idées fusent quant à un nouvel emplacement pour le commissariat. Ces dernières années les normes en matière de d'infrastructure ont été durcies, il en va ainsi pour les blindages des zones d'accueil, la sécurisation passive des bâtiments mais aussi de l'aménagement des cellules ou du respect des normes antipollution (chauffage, bâtiments passifs etc...). L'application stricte de ces normes dans les prochaines années entrainera des coûts d'aménagement importants et il est dès lors capital de se poser les bonnes questions en matière d'alternative. Le commissariat peut-il être relocalisé, où, à quel prix et dans quel timing ?

Le conseil communal au travers de son plan stratégique transversal sécurité mais aussi dans une approche de gestion raisonnée du patrimoine et d'une réponse aux besoins en tant qu'employeur pour les membres de la zone et en tant qu'administration pour sa population doit se positionner pour avancer dans ce dossier.

Des solutions de financement doivent être trouvées car un nouveau commissariat devrait coûter environ 8 à 9 millions d'euros. Un commencement de travaux dans les 5 à 6 ans devrait être sérieusement considéré.

## TECHNOLOGIE VERSUS PROTECTION DES DROITS

Notre zone de police a investi dans des outils informatiques. L'utilisation de bases de données est soumise aux règles de gestion européennes. Les règles de « Data protection officers » (DPO) et plus largement du règlement général de protection des données (RGPD) sont d'application.

La police travaille depuis toujours à la protection de ses données aussi bien au plan conceptuel (architecture des bases de données, contrôles et accès) que technique (utilisation de réseaux propres, VPN sécurisés etc...). De plus les informations recueillies sont effectivement par nature sensibles car elles concernent des personnes physiques ou morales, victimes, témoins ou parfois suspects.

Notre zone de police est assistée par la police fédérale au plan de la mise en œuvre de standards techniques et également par la cellule informatique de la ville qui assure un service de qualité dans le développement ou la mise en œuvre de solutions locales.

Le comité P et les autres organes de contrôle ont un accès inconditionnel à nos données, et les principes de respect de la vie privée sont appliqués dans la gestion journalière.

Il n'y a pas de souci majeur au respect démocratique du droit. Il faut néanmoins rester prudent sur la possibilité d'être hacké. C'est un risque qui doit être tenu sous contrôle via l'investissement en système de protection de type pare-feu etc. Le monitoring par les services informatiques doit couvrir ce risque.

Les deux sujets sensibles au plan démocratique sont l'utilisation de caméras ANPR ou de type urbain. En ce qui concerne le premier type, la province a investi dans un système de caméra ANPR visant à tenter d'identifier des véhicules suspects circulant sur le Brabant Wallon. Notre zone de police a procédé au placement d'une caméra ANPR avenue des droits de l'homme. Le scan des véhicules sera en permanence analysé par un logiciel géré par le CIC de Wavre. La police fédérale assure donc cette gestion de données et sera tenu de respecter les règles de droit. La zone de police ne sera avisée que sur base de plaques signalées ou lors de requêtes justifiées par une enquête judiciaire. Il ne s'agit donc pas d'un stockage illimité et généralisé de données

mais plutôt d'un système d'alarme à posteriori par rapport à une liste limitative de véhicules suspects.

Le placement de caméras urbaines est un autre sujet dont la sensibilité est beaucoup plus importante. Actuellement sur la zone, il y a beaucoup de caméras privées dans des lieux accessibles au public. On peut citer les gares, les magasins, certains Horeca, l'Esplanade, le Blocry, l'infrastructure de l'UCL, certains parkings etc...

La couverture sur l'espace public au sens strict est limitée aux abords de l'antenne communale et à l'entrée du commissariat dans un but de protection de l'infrastructure policière.

On peut naturellement s'interroger de cette discordance entre l'espace public communal et l'espace privé accessible au public. Incontestablement, un bon nombre de dossiers judiciaires ont trouvé des éléments d'élucidations grâce aux caméras. S'en priver sur l'espace public est donc un choix politique majeur.

Si la quiétude du brave citoyen s'en voit renforcée par rapport à une utilisation qui l'inquiéterait de son image, force est de constater que l'absence d'image diminue le taux d'élucidation et alourdit le travail policier en augmentant, entre autres, le besoin d'exploitation de témoignages, l'obligation de faire des observations physiques énergivores ou encore devoir effectuer de multiples et fastidieux recoupements.

D'un autre côté, il est économiquement et opérationnellement irréaliste de vouloir saturer l'espace public en caméra. Une voie médiane serait d'envisager des prises d'images limitées à des endroits soit régulièrement problématiques soit où le passage y est récurant ce qui permettrait par recoupement d'identifier un suspect d'un acte répréhensible ayant commis un fait dans le voisinage.

A ce stade, la Grand-Place, les abords du lac ou du parc de la Source, la Grand Rue ou la rue Charlemagne pourrait constituer des endroits privilégiés tant le passage, le tapage, le jet de déchets ou certaines agressions y sont fréquentes. Ce point, s'il devait être politiquement validé nécessiterait des réponses technologiques et probablement de caméras dotées de capteurs particuliers (son, intelligence artificielle etc...).

Dans le cadre de la prévention des tapages, après une expérience opérationnelle décevante au niveau de placement de sonomètres basiques, un nouveau déploiement pourrait être envisagé après une phase de test qui nécessiterait d'être beaucoup plus étudiée et travaillée au plan de la technologie de pointe.

Dans le cadre de la prévention de la violence et de la protection du personnel, des caméras portables de type bodycam doteront les équipes d'interventions et celles qui le souhaiteraient. Cette expérience pilote devra faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative avec le personnel impliqués.

### **MANAGEMENT DES PROCESSUS : LES 3 PRIORITÉS**

Il est essentiel d'orienter le travail vers des objectifs concrètement poursuivis, des attentes à rencontrer, des résultats escomptés c'est-à-dire un résultat identifié, précis, planifié et connu des collaborateurs. Une segmentation par fonctionnalité ou par matière est parfois plus aisée qu'une mise en perspectives de tous les objectifs simultanément.

Nous retrouvons donc comme moteur de ces processus soit les directions et départements dans leurs fonctionnalités soit les pilotes des plans d'actions du PZS.

Les outils (ex : Bulletins de service, réunions de coordinations, bases de données locales, suivi du PZS) sont pensés dans un souci de mettre en œuvre uniquement les activités ou actions qui sont réellement nécessaires à la réalisation de l'objectif final ou les objectifs fonctionnels particuliers.

Soulignons que les outils créés restent flexibles pour une adaptation continue.

Enfin, le suivi de l'ensemble de ces activités s'est concentrée au sein du service d'analyse stratégique en concordance avec les attentes exprimées par le chef de zone.

En final, le processus tente de piloter l'organisation, dans le sens où, aux processus sont effectivement joints des indicateurs de performances et ces indicateurs associés à des valeurs et/ou normes à atteindre. Nous visons également la cohésion et la cohérence des actions menées au quotidien. L'ensemble de ces mesures se retrouvent dans l'annexe spécifique N° ? et peuvent s'articuler autour des trois priorités suivantes : Le fonctionnement intégré, le fonctionnement interne et la communication externe

### **1. Priorité au plan du fonctionnement intégré**

**Garantir une collaboration constructive avec les polices locales de l'arrondissement et la police fédérale dans le but d'optimiser les moyens à engager, d'accroître l'efficacité de l'action policière et en particulier l'échange d'information policière proactive et réactive.**

Ces cinq dernières années, un effort considérable et systématique sur ce plan a été fait avec les autres corps de police du Brabant Wallon ainsi qu'avec les services fédéraux de la police judiciaire et du directeur coordinateur.

Globalement les contacts sont très positifs et l'entraide une réalité. Le support de la police fédérale est sur le fond de grande qualité mais souffre sur la forme d'un manque d'effectif qui met parfois en difficulté l'exécution de mission d'appui. Le manque de membre du Labo, le manque d'enquêteur et le manque de membres du CIK sont souvent à l'origine de tensions importantes dont la résolution ne pourrait se faire à terme qu'au travers soit d'investissements fédéraux soit pire par un glissement de la charge de travail au niveau local. Il en est déjà ainsi de la police des chemins de fer qui est statistiquement absente du réseau brabançon et nonobstant des belles promesses n'a pas pu investir en personnel dans un poste local à la gare d'Ottignies principalement.

L'effort sera maintenu pour garantir une bonne collaboration entre les services via des rencontres fréquentes des chefs de corps et l'encouragement de plateformes d'échanges particulières et fonctionnelles telles que pour les directions des opérations, directions du personnel ou de la logistique, des services d'enquête et PJF, des SAPV etc....

La mutualisation de fonctionnalités particulières (DPO, ICT) est aussi à l'ordre du jour et constitue une courroie de transmission pour l'amélioration globale des services.

### **2. Priorité – Fonctionnement interne de la zone : Gestion optimale du Corps**

**La gestion optimale du corps constitue le centre de notre action, s'y greffe la notion de renfort mutuel et de complémentarité des départements. Il sera important d'assurer la cohérence dans la chaîne de commandement (processus de communication, décision, contrôle, correction), de développer un échelon d'analyse stratégique interdépartemental, d'envisager des instruments de suivi des services afin d'objectiver les charges et surcharges de travail et d'envisager des instruments de suivi du personnel en matière de formation dans le but de définir les priorités et influencer la qualité du travail quotidien.**

Les deux principes du chef de corps constituent la trame de l'action de notre zone de police à savoir :

« **Continuer ce qui va bien, améliorer ce qui peut l'être et supprimer ce qui est inutile** »

et

« **L'encouragement de la politique des essais et erreurs avec son corollaire du droit à l'erreur** »

Ces principes se distillent au travers des axes suivants :

Axe de la Stratégie :

- Assurer la direction du Corps avec un comité de direction stratégique
- Transformer le PZS 2020 en un outil de gestion simple par département ou fonctionnalité avec un bilan annuel sans collationnement détailliste ni énergivore.

Axe du personnel :

Mise en œuvre d'une stratégie de gestion du personnel en rapport aux besoins définis pour la zone de police et ses objectifs déterminés par le chef de zone par :

- Une politique de recrutement et de sélection axées sur la qualité du personnel, l'adhésion aux valeurs du corps et pour le cadre sur les aptitudes au leadership, à la fonction d'exemple et au management policier ;
- La réalisation et l'importance de l'évaluation et du recadrage positif permanent ;
- Un plan de formation en vue d'améliorer les compétences principalement tactiques, judiciaires et humaines
- Mettre l'accent sur l'encadrement (suivi, leadership et formations éventuelles) des cadres officiers et INPP.
- Développer le leadership de l'ensemble du cadre essentiellement dans les aspects contrôle préventif ou correctif
- Encourager le Walking management et le contact verbal
- Une politique de bien-être au travail
- Un encouragement permanent à la prise d'initiatives individuelles ou collectives

#### Axe des missions :

- Veiller à une certaine stabilité des missions
- Améliorer la centralisation et l'exploitation des infos opérationnelles internes
- Assurer la complémentarité des missions et éviter les doublons
- Garantir une présence de première intervention sur la commune 24/24
- Mixer les missions de police secours, de sécurisation et d'orientation sur des phénomènes concrets (tapages/stationnement/insécurité-stups/roulage)
- Assurer la cohérence des actions judiciaires
- Etablir des priorités en matière de gestion des enquêtes
- Respecter et s'attacher à faire respecter les droits et libertés individuels ainsi que la dignité de chaque personne, spécialement en s'astreignant à un recours à la contrainte légale toujours réfléchi et limité au strict nécessaire
- Garantir une intervention cohérente et homogène des équipes et encourager les initiatives productives
- Veillez à un accueil professionnel sur le terrain comme au commissariat
- Identification des besoins de base de la police et des quartiers
- Assurer une présence dans les quartiers, visibilité, dialogue, échange avec les citoyens, rappel des normes et récolte de l'information... pour assurer un modus vivendi de qualité

#### Axes des moyens :

- Gérer les dossiers de marchés publics et s'assurer du suivi des dossiers financiers
- Etablir un processus de gestion du matériel
- S'assurer que les membres de la zone disposent du matériel, d'équipement
- Veiller au respect des normes
- Responsabiliser le personnel par rapport au matériel
- Optimisation de l'infrastructure actuelle à moindre frais
- Préparer le nouveau commissariat : obtenir une décision politique et un timing

### **3. Priorité – Au plan de la communication externe**

**Un accent devra être mis sur l'utilisation opportune de la communication externe dans trois axes. La prévention et l'information en matière judiciaire, la prévention et ou l'information en matière de police administrative et enfin le recrutement du cadre opérationnel de notre zone comme facteur critique de succès.**

En ce qui concerne les deux premiers points, outre les communiqués de presse gérés par la Dir Ops ou le chef de corps en fonction de l'importance des faits et toujours dans le carcan du secret professionnel, l'expérience positive du Facebook de notre zone de police dans sa dimension préventive peut être poursuivie.

Une réflexion devra avoir lieu pour un élargissement de ce media en y intégrant la commune dans l'aspect préventif voire informatif en cas de situation de crise (PGUIC et coordination de la Discipline D 5).

En matière de recrutement externe, essentiellement au sein des académies, un effort sera fait par la direction du personnel pour encourager et superviser les messages positifs donnés par les formateurs ou lors de séances d'information

# Chapitre 4 :

## Stratégie et politique



### 4.1. CHOIX DES PRIORITÉS

Ce chapitre aborde le cœur du sujet du présent document à savoir la présentation des priorités pour les années 2020 à 2025. Pour opérer des choix, nous avons rassemblé et analysé des données objectives et subjectives.

Sur le plan des données objectives, exploitation des statistiques policières, des bases de données locales issues de l'ISLP, baromètres de la criminalité et sécurité routière, images policières nationale et de l'arrondissement, rapports annuels, rapports d'activité, études universitaires et scientifiques, données des partenaires (fonctionnaire de prévention, cellule de cohésion sociale, service population, UCLouvain,...), plans de mobilité, données de l'IWEPS-OMS-TEC-SNCB.....liste non exhaustive.

Au niveau des données subjectives, exploitation des données des enquêtes, sondages, consultation de personnes ressources ou de confiance, revues de presse, travaux de fin d'études, groupes de travail internes et externes, tables rondes, .....philosophie d'ouverture vers les sources diversifiées.

Les attentes des parties prenantes et acteurs de la vie sociétale ont été rassemblées dans une matrice décisionnelle à découvrir sur la page suivante et a servi de base de travail pour le choix des priorités.

Le Conseil Zonal de Sécurité réuni en date du 12 juillet 2019 a arrêté les priorités pour le PZS 2020-2025, les voici :

- ✓ Sécurité routière
- ✓ La criminalité dans l'espace public
  - \* coups et blessures volontaires
  - \* agressions
  - \* vols violence
- ✓ Trafic de stupéfiants
- ✓ Cambriolages dans habitations
- ✓ Nuisances sonores
- ✓ Vols de vélos

Depuis ce dernier Conseil Zonal de Sécurité, il y a eu du changement à la tête du Parquet du Brabant Wallon. En effet, en ce mois de septembre 2019, le Substitut Marc Rézette a prêté serment pour succéder au Procureur du Roi, Jean-Claude-Elslander qui a occupé ce poste pendant 17 ans. Comme suite à cette nouvelle nomination, notre zone a jugé utile et constructif de réunir, en date du 22 octobre, le Procureur du Roi fraîchement nommé et la Bourgmestre afin de débattre sur les priorités du nouveau Plan Zonal de Sécurité. Belle occasion pour échanger les points de vue, construire les stratégies et ensemble tendre vers le même cap.



## 4.2 MATRICE DÉCISIONNELLE

## TABLEAU D'ARGUMENTATION

	Conseil Zonal de Sécurité				Partenariat et Plans						Plans d'action PZS
	BG	PR	DirCo	DirJu	Gvt BW	SPC	Région Wallonne	PST Ville	UCLouvain	ELS	
<b>Phénomènes – criminalité objective</b>											
Sécurité routière	X	X	X				X	2.1.1 - 2.1.2 - 2.1.8 - 2.4.1 - 2.4.2 - 2.4.3 -		X	<b>Priorité Sécurité Routière</b>
Atteintes graves à l'intégrité physique et psychique (atteintes aux mœurs, vols avec violence, meurtres)	X	X	X	Tiger Kidnapping					X	X	<b>Priorité Criminalité dans l'espace public</b>
La lutte contre les trafics (stupéfiants, êtres humains, armes, ...)	X	Etres humains stups	Etres humains	Armes à feu / Etres humains / Stups		Stups			X		<b>Priorité stupéfiants</b>
Les atteintes aux biens (vols qualifiés dans les habitations, ...)	X	X	Criminalité organisée	Criminalité organisée, auteurs itinérants					X	X	<b>Priorité Cambriolage</b>
Vol de métaux				X		X					Peut être intégré dans criminalité de rue
Les VIF	X	X						4.2.2			Point d'attention Intégré dans travail régulier
Homicides				X							Nombre de faits insuffisant
Criminalité informatique				X							A relayer au niveau national-
Atteintes graves à la sécurité publique (terrorisme, radicalisme, extrémisme...)	X	X	X	X			Radicalisme	1.5.4	X		Attention particulière
Amélioration de l'ordre public	X		X					1.5.2	X	X	Travail journalier - Développer le partenariat avec Ville pour la violence juvénile et ou sentiment d'insécurité;
	BG	PR	DirCo	DirJu	Gvt	SPC	Région	PST Ville	UCLouvain	ELS	Plans d'action PZS

					BW		Wallonne				
<b>Phénomènes – criminalité objective</b>											
Environnement	X						X	1.5.5 - 3.5.1 - 3.8.1	X	X	<b>Priorité nuisances sonores</b>
Bien-être animal	X						X	3.9.1 - 3.9.2 - 3.9.3			Point d'attention et suivi au niveau communication
Fraude sociale et fiscale grave et organisée - Ecofin	X			X							Attention toute particulière d'une personne ressource dans le département proximité
Corruption / blanchiment				X							Peut être mis en lien avec trafic de stupéfiants
Législation - les étrangers - TEH				X		X					Point d'attention

Intégration de principes de fonctionnement dans la philosophie de travail au quotidien, thématiques transversales :

- ✓ Respect du fonctionnement intégré ;
- ✓ Souplesse dans les plans d'action ;
- ✓ Orientation « résultats » ;
- ✓ Recherche de l'efficacité ;
- ✓ Développement et déploiement de nouveaux processus et moyens technologiques (Focus, I-POLICE, « Smart City »,...°
- ✓ Veille constante sur l'émergence de nouvelles figures criminelles, nouveaux modus, nouvelles technologies numériques ;
- ✓ Approche pluridisciplinaire ;
- ✓ Renforcement du « Community Policing » et partenariats avec les forces vives ;
- ✓ Maintien de l'attention et du suivi des armes ;
- ✓ Synergies judiciaires ;
- ✓ Collaboration concertée et actives entre zones de police et police fédérale;
- ✓ Démarches positives aux projets supra-locaux (ex : ANPR,...°;
- ✓ Enrichir les réseaux (analystes stratégiques), plate-forme (SAPV)....
- ✓ Poursuite de l'amélioration de la gestion des catastrophes dans le Province ;
- ✓ Renforcement de l'axe de la communication ;
- ✓ Assurer la poursuite d'enquêtes auprès de la population, rester à l'écoute, le citoyen reste au cœur de nos préoccupations ;
- ✓ Vision 2025

Poursuivons par la présentation des phénomènes prioritaires.

## 4.3 PRIORITÉS - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS, STRATÉGIQUES ET TACTIQUES

### 4.3.1. PRIORITÉ SECURITE ROUTIERE



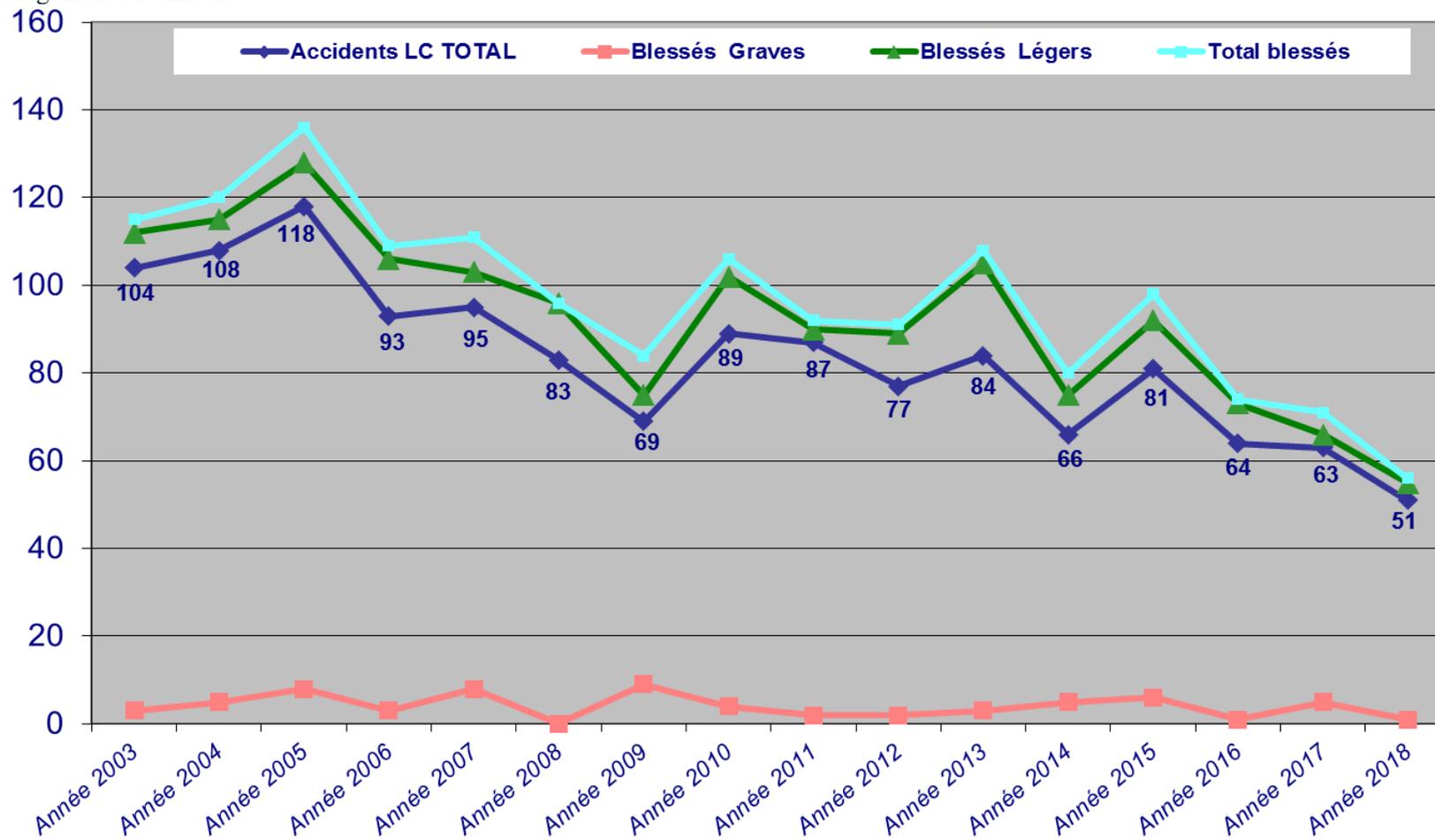
## Priorité : Sécurité Routière Justification de ce choix

- ✓ Le coût des accidents de la route en termes de traumatismes humains à la fois physiques et émotionnels est incalculable. Mais l'impact économique que ces accidents ont sur la société, dans son ensemble, est considérable.
- ✓ Sur notre Province et sur notre zone, au fil des années, le nombre d'accidents avec lésions corporelles a globalement diminué comme sur les autres niveaux territoriaux. Toutefois, pour ce premier semestre 2019, le nombre de tués sur les routes de notre pays repart à la hausse. Les usagers les plus touchés sont les cyclistes (+15 tués), les motards (+10 tués) et les occupants de voiture (+14 tués). Il reste donc important de travailler les actions de sécurité routière.
- ✓ Notre commune constitue un pôle attractif à bien des égards : commerces et activités économiques, écoles et université, offres sportives, culturelles mais aussi festives. Les opportunités de consommation d'alcool et ou de stupéfiants sont nombreuses avec le risque de reprendre le volant en n'étant pas en état de conduire. Et cette présence d'alcool, de stupéfiants constitue l'un des facteurs qui mènent à des accidents plus graves de conséquences.
- ✓ Lors d'un accident, il est très difficile d'estimer ou de prouver la part qui peut être liée à la vitesse. Néanmoins, les études démontrent que la vitesse excessive sont des circonstances qui mènent à des accidents de plus grande gravité. La vitesse constitue un autre axe de travail de notre PZS.
- ✓ Annuellement, plus de 20% de nos demandes d'interventions traitent de la mobilité et de la sécurité routière. C'est en cette matière que nous englobons la plus grande proportion de nos interventions. Et vu les projections en termes de mobilité sur notre territoire, celle-ci va continuer sa croissance.
- ✓ Dans le dernier Moniteur de Sécurité (2018), de loin, **la vitesse non adaptée** au trafic ressort comme étant le problème de quartier constituant « tout-à-fait » ou « un peu un problème » : Plus de la moitié des répondants le considèrent comme tel, avec une répartition équivalente des « tout-à-fait un problème » (28,8 %) par rapport aux « un peu un problème » (28,3 %). Vient ensuite le **stationnement gênant** (46,8 % le considérant comme « tout-à-fait / un peu un problème » dans leur quartier), suivi de la **conduite agressive dans la circulation** (41,7 %). Les Enquêtes Locales de Sécurité précédentes placent effectivement ces problèmes de circulation routière au top des problématiques de quartier.
- ✓ Lors des rencontres citoyennes réalisées en 2018, les problèmes liés à la mobilité s'expriment également avec beaucoup de force. La vitesse, l'agressivité au volant et l'insécurité routière ressenties par le citoyen au sein de son quartier peut malheureusement contribuer à diminuer le bien-être et sa qualité de vie.
- ✓ La Ville a développé un Programme Stratégique Transversal de mobilité qui se décline en objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et actions. Celui-ci vise à freiner l'expansion de la voiture individuelle tout en fournissant des alternatives (vélo et « micromobilité », covoiturage, bus, navettes,...). Le Plan d'Action de la Police se veut souple et adaptable pour contribuer à la mise en œuvre du Programme Stratégique de la Ville ;
- ✓ Notre matrice décisionnelle met en exergue la prise en considération par un grand nombre de parties prenantes de l'importance de mener des actions sur le plan de la sécurité routière. Dès lors, cette problématique est retenue comme prioritaire et nous formulons notre objectif comme suit :

**La zone de police s'engage à continuer de contribuer à améliorer la sécurité routière. Nous allons continuer d'attaquer les causes : vitesse, conduite sous influence, autres infractions routières et aménagements urbains**

## Etat des lieux : ampleur et évolution

L'approche en sécurité routière peut être appréhendée au travers de statistiques en matière d'accidents de roulage avec lésions corporelles. Les chiffres policiers pour les dégâts matériels n'étant quant à eux pas représentatifs. En effet, une part non négligeable de ceux-ci étant déclarés directement aux assurances ou faisant l'objet d'arrangement à l'amiable.



## Priorité - Circulation routière

Actions	Commentaires
<b>1. Continuer d'obtenir une image du phénomène</b>	
Suivi Mensuel données subjectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Service d'Analyse Stratégique de la ZP transmet en interne un hit-parade des axes routiers sur lesquels des accidents (Lésions Corporelles et Dégâts Matériels) ont été constatés.</li> <li>➤ Recensement des accidents dans une BdD enrichie et complétée par les données de DRI. BdD composée des variables pertinentes. Quand ? Où ? Genèse ? Conditions atmosphériques ? Qui entre en collision avec qui ? Alcool ? Usager Faible, <b>modes doux ?</b> Présentation synthétique, rapidité de recherche, menus déroulants. =&gt; Image du phénomène : <b>INDICATEUR D'EVOLUTION</b> =&gt; Zoom sur axe accidentogène – Points noirs <b>INDICATEUR D'EFFET</b> en fonction des mesures prises et actions menées. (A titre illustratif : RN238) =&gt; <b>attention particulière à l'implication des usagers, modes doux</b> =&gt; suivi plainte pour agressivité au volant =&gt; restez attentifs à l'augmentation des accidents avec délits de fuite</li> </ul>
Orientation hebdomadaire/mensuelle des missions dans un BSD, sur base des : points noirs, courriers et courriels des habitants, infos Inspecteurs de proximité, événements, saisons ou campagnes de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etat des lieux des activités programmées/réalisées / constats / infractions /PV <b>INDICATEUR DE RESULTATS</b></li> </ul>
Dans les quartiers, identifier en permanence les besoins en matière de mobilité et de sécurité routière en contribuant à apporter des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 des facteurs critiques de succès : coordination et suivi au niveau du Service des Travaux de la Ville.</li> </ul>
Approche plus élargie du phénomène : multiplier les sources, complémentarité des sources objectives et subjectives.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour une ouverture d'esprit, participation aux colloques, conférences, séminaires.</li> <li>➤ Ecoute, échange, rencontres avec les acteurs et partenaires.</li> <li>➤ Enquêtes auprès des citoyens, étudiants, usagers.</li> </ul>
<b>2. Prévention, Sensibilisation, Information, Education</b>	
✓ Suivi des points noirs, genèse, accidents, plaintes,	✓ Diminution de l'insécurité subjective,
✓ Présence policière aux rentrées et sorties des classes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Programmation hebdomadaire des missions</li> <li>✓ En 2015, appel à candidature à la fonction de « surveillant habilité » (cfr circulaire ministérielle du 05/07/1999) mais malheureusement aucune candidature recevable. A encourager ?</li> </ul>
✓ Contrôle de conformité des vélos	✓ Sensibilisation des jeunes cyclistes

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>NORME</b> : opération 2 fois par an</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formations : dans les écoles, au sein de groupes cible « J'y vais à vélo », ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ A développer</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Journée du Vélo à LLN – Journée dédiée à la sécurité routière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présence d'un stand police : étoffer l'info mise à disposition des citoyens.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Encadrement de journée vélos avec les débrouillards et délivrance du « permis vélo »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Richesse du partenariat à poursuivre.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation au respect de la « rue cyclable » <b>ou autres législation en matière des deux-roues et des piétons.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etre créatif : ex : En partenariat avec Gracq, services des travaux, à travers la distribution de biscuits à l'image de la thématique de ces usagers faibles.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collaboration lors d'actions avec la Cellule d'Education et de Prévention du Gouverneur de la Province (voiture tonneau, sensibilisation des jeunes rhétoriciens, piste de sécurité routière en plein air,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participation et soutien aux campagnes AWSR et autres =&gt; Vitesse, alcool/drogue, ceintures, GSM, agressivité au volant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibilisation de nos équipes</li> <li>✓ Diffusion à travers nos canaux de communication</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Charte SAVE pour l'obtention du Label ASBL Parents d'enfants victimes de la route.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Engagement de la Ville pour élaborer un plan d'action très concret qui repose sur 7 objectifs. Priorité aux piétons, cyclistes, transports en commun. =&gt; Objectif : pour en arriver à un changement de mentalité et à un réflexe SAVE.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Communication externe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quels canaux ? Officier Presse, Bulletin Communal Ottignies-LLN, Facebook A développer : site Internet, écran dynamique dans les halls d'accueil plaintes (OTT + antenne de LLN) diffusant des messages préventifs et capsules vidéo, autres,.... Combi de police (vitre arrière) pour afficher des messages d'informations, de prévention ex : victime de la route, GSM au volant, clignoter c'est communiquer....</li> <li>✓ Quoi ? annonce d'opérations, diffusion des résultats, bons conseils en fonction des événements et saisons, bonnes pratiques orientées vers les nouveaux types usagers (ex : trottinette), infos sur les travaux et impact sur la mobilité, explication des nouveautés sur le plan de la législation en matière roulage, transmission de données utiles,...</li> <li>Mais aussi communiquer sur les nouveaux axes stratégiques pour faire avancer le Programme Stratégique Transversal de la Ville en matière de mobilité.</li> <li>✓ Comment ? Etre créatif dans les messages Facebook et site Internet</li> <li>✓ Faire un état des lieux des prospectus / dépliants gratuits pour enrichir nos présentoirs dans le hall d'accueil de notre commissariat mais également mettre à disposition lors d'actions particulières.</li> <li>✓ En partenariat, créer de nouveaux flyers pour une sensibilisation à certaines thématiques.</li> </ul>

3. Axe de la VITESSE : Radars préventifs et répressifs	
<p>❖ <b>Radars préventifs fixes</b> : Depuis fin 2008, installations de 32 radars.</p> <p>❖ <b>Radars préventifs mobiles</b> :</p> <p>❖ <b>Radars répressifs fixes</b> :</p> <p>❖ <b>Radars répressifs mobiles</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Orientation des contrôles en fonction des « hot spot » d'autres données pertinentes.</li> <li>* Participation au « Speed Marathon »</li> </ul>	<p>Depuis 2013, placement de panneaux radars préventifs <b>Zone 30 'abords écoles'</b> =&gt; 11 écoles sur 17. Messages variables en fonction de l'activité scolaire et parascolaire.</p> <p><b>Sur le secteur d'Ottignies :</b> <i>Ch. de Bruxelles (3), Av. Provinciale (1), Av. des Combattants (1), Av. Albert Ier (2), Rue de Pinchart (1), Av. de Jassans (2), Av. des vallées (1), Grande Avenue (1), Rue Croix Thomas (1), Rue du Bois des Rêves (1), Athénée Royal Ottignies (2), Collège du Christ Roi (2), Ecole de la Croix (2), Ecole des Coquerées (2), Ecole St Pie X (2)</i></p> <p><b>Sur le secteur de LLN :</b> <i>Bld de Lauzelle (1), Bld de Wallonie Nord (1), Av. des Arts (2), Av. des Mespeliers (2), Bld du Nord (2)</i> =&gt; Moyenne : 270.000h00 /an de prévention</p> <p>Planification mensuelle en fonction des « hot-spot » et des demandes de citoyens. <i>(Prise en compte des données objectives et subjectives)</i></p> <p><b>NORME DEFINIE</b> Moyenne : 7.200h00 / an de prévention</p> <p>Depuis 2008, les axes RN238, RN237 (Av. Provinciale/Combattants), RN239 (Av. Albert Ier) sont équipés de ce type de radar. Ainsi que la RN275 (Ch. de Bruxelles) depuis 2012. =&gt; Sans oublier le Lidar placé jusqu'à présent sur la RN238 (fixe/mobile)</p> <p><b>NORME</b> : Moyenne de 8 contrôles / mois</p> <p><b>NORME</b> : Moyenne de 10 contrôles / mois</p> <p>Assurer une cohérences dans les attentes et les actions.</p>
Axe de la communication	<p>Activation des différents canaux de communication.</p> <p>⇒ Canaux : officier presse, Bulletin Communal de la Ville (BCO), Facebook</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Quoi ? Annonce de contrôle ou diffusion des résultats.</li> <li>⇒ Augmenter le risque subjectif d'être contrôlé</li> </ul>
Suivi	<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b> à déterminer

#### 4. Conduite sous influence : Axe ALCOOL = l'une des causes des accidents

<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Participation aux campagnes BOB + contrôle ceinture de sécurité</li>   <li>❖ Contrôles en dehors des campagnes BOB Conduite sous influence</li> </ul>	<p>Chaque année, participation à la campagne Bob Eté et Bob hiver. Ces campagnes sont orientées sur base des résultats de l'analyse stratégique.</p> <p><b>NORME</b> : 1,25 contrôle / jour</p> <p>Analyser les <b>INDICATEURS DE RESULTATS</b></p> <p>Diverses missions programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrôles intégrés dans la routine lors des constats d'accidents de la circulation. <b>NORME</b> : A chaque constat d'accident</li> <li>✓ Opérations sporadiques.</li> <li>✓ Opérations spécifiques : ex : alcool / drogue au volant, etc...</li> <li>✓ Contrôles lors de grands événements festifs.</li> <li>✓ Opérations conjointes avec Zones de police voisines.</li> </ul> <p>Pour l'ensemble des contrôles =&gt; Développement d'un axe de la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Canaux : officier presse, Bulletin Communal de la Ville (BCO), Facebook</li> <li>⇒ Quoi ? Annonce de contrôle ou diffusion des résultats.</li> <li>⇒ Augmenter le risque subjectif d'être contrôlé</li> </ul>
--	--

#### 5. Constatations et Répression (contrôles)

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Opérations conjointes avec le Service des Douanes.</li> <li>✓ Opérations conjointes avec le Service Taxes de la région Wallonne.</li> </ul>	A développer
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Constats d'accidents de roulage</li> </ul>	✓
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respect du piétonnier et contrôle des barrières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Actions programmées pour rendre le piétonnier hermétique</li> <li>✓ Respect des contraintes des 10 tonnes en masse de charge</li> <li>✓ Motiver les partenaires UCL ou Ville à investir dans les infrastructures efficaces type barrières électroniques ANPR</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrôles transit dans les rues en circulation locale</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrôles de problématiques locales spécifiques</li> </ul>	

✓ Contrôles des Zones 30	
✓ Contrôle de la conformité de la signalisation des chantiers	✓ Sur le territoire, les chantiers sont toujours nombreux et parfois assez complexes.
✓ Présence pour respect « Kiss & Ride » aux moments et lieux stratégiques	✓ La gare d'Ottignies reste un lieu problématique, de congestion de trafic aux heures de pointe.
✓ Constat de stationnement gênant et dangereux	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Libérer la voirie =&gt; SAC plus systématique pour stationnement illicite =&gt; Travailler l'axe de la communication.</li> <li>✓ Renvoyer vers parkings officiels =&gt; Dégagement de tous les trottoirs et pistes cyclables =&gt; Communiquer les offres de parkings</li> <li>✓ Optimiser les parkings UCL =&gt; suivi d'INDICATEURS de constats =&gt; Dépannages administratifs renforcés</li> <li>✓ Mise en place de cartes riverains limitées par quartier</li> <li>✓ Coordination avec « agents constatateurs » renforcés</li> </ul>
✓ Participation et soutien aux campagnes IBSR,	✓

## 6. La section « roulage » et les motards

Depuis janvier 2008, la zone de police dispose de motards = appui opérationnel précieux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Plus-value à conserver.</li> <li>⇒ Motards : Compétence, expertises,</li> </ul>
✓ Contrôles dynamiques et mobiles.	Souplesse dans les déplacements pour dynamiser les postes fixes.
✓ Contrôles routiers itinérants : vitesse, alcool, stupés, assurance, contrôle technique, ceinture, tonnage, plaque d'immatriculation,	
✓ Contrôles spécifiques des camions	Expertise des motards
✓ Patrouille de visibilité.	
✓ Appui dans le cadre des accidents de la circulation	
✓ Gestion flux de circulation aux lieux et moments stratégiques (Cœur de Ville, gare d'Ottignies, chantiers...)	
✓ Encadrement de manifestations et d'événements, escorte,...	
✓ Plus-value avec impact sur les autres phénomènes criminels.	

## 7. Amélioration du mobilier urbain et aménagement d'un environnement plus sécurisant

✓ Participation à de multiples réunions entre les acteurs de la Ville et partenaires de projets immobiliers, routiers et autres en vue d'apporter	
---	--

<p>le regard policier au niveau de la sécurité et de la mobilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulation d'avis, de propositions, de recommandations, d'ordonnances, arrêtés et règlements complémentaires.</li> <li>✓ Approche transversale et multimodale.</li> </ul>	<p>Apport précieux de notre conseiller en mobilité dans la mise en œuvre du nouveau Programme Stratégique Transversal de la Ville en matière de mobilité. Veiller au bien-être du citoyen et à sa sécurité.</p>
---	---

### 8. Suivi du Plan d'Action

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifier les actions – relayer les infos via nos canaux de communication – évaluation...</li> <li>✓ Coordination avec les personnes ressources de la Ville.</li> </ul>	
--	--

### Objectif transversal : LA QUALITE

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Qualité au niveau de la rédaction du PV =&gt; complétude dans l'ISLP !!! Lieu de l'accident, P.K., croisement de voiries,...</b></li> </ul>
---

## Circulation routière

<b>Leadership</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer les contacts avec le Magistrat de référence dans le cadre de la politique de poursuites et gestion des infractions ;</li><li>• Encourager le personnel dans l'accomplissement des missions et féliciter pour les résultats obtenus ;</li><li>• Rester attentifs aux facteurs critiques de succès pour atteindre les objectifs ;</li><li>• Continuer de s'impliquer dans la politique d'aménagement des infrastructures routières de la Ville ;</li><li>• Encourager les initiatives et appuyer les nouveaux projets en matière de roulage, de réduction de la vitesse du <b>partage de l'espace public, qualité de vie et bien-être sur le plan de la mobilité.</b></li><li>• Stimuler la participation aux conférences, colloques et séminaires pouvant apporter une plus-value dans l'approche sécuritaire.</li></ul>
<b>Stratégie et politique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuer de s'appuyer sur les données objectives et subjectives pour orienter les missions et / ou identifier les phénomènes émergents afin d'y apporter une réponse adéquate ;</li><li>• Poursuivre les axes de travail déjà mis en place sur les thématiques pertinentes mettant l'accent sur les <b>causes des accidents ou sentiment d'insécurité : vitesse, alcool, stupéfiants, stationnement gênant et dangereux, comportements inadaptés, aménagements urbains,...</b></li><li>• Conserver la section roulage pour la plus-value de leur mission : contrôles dynamiques, visibilité, souplesse dans leurs déplacements, expertise, ....</li><li>• Renforcer l'approche transversale à travers les priorités (stupéfiants, criminalité dans l'espace public, vols dans habitations, ...)</li><li>• Poursuivre la politique de communication externe pour diffuser des informations de sensibilisation et de prévention ;</li><li>• Renforcer la politique de communication externe par l'annonce de messages visant l'augmentation subjective d'être contrôlé ;</li><li>• S'appuyer sur le partenariat pour mener des actions de plus grande envergure ou des opérations spécifiques ;</li></ul>
<b>Collaborateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les membres du personnel à l'importance d'une complétude de qualité dans l'ISLP (qualité rédactionnelle et précision des variables pertinentes pour l'analyse stratégique notamment) ;</li><li>• Assurer la formation continuée du personnel en matière de roulage ;</li><li>• Dans cette dernière démarche, impliquer les motards pour le partage des connaissances.</li><li>• S'assurer de la continuité du service et de la transmission des connaissances face au cadre bientôt parti à la pension.</li></ul>
<b>Moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer des données objectives et subjectives ;</li><li>• Continuer l'utilisation des radars et poursuivre l'investissement en fonction des besoins ;</li><li>• Disposer du personnel et du matériel pour assurer les missions ;</li><li>• Continuer d'utiliser la piste d'éducation à la sécurité routière dans le quartier du Bon Air ;</li><li>• Mettre en place des plans d'actions souples et ajustables en fonction de l'évolution de la problématique de mobilité.</li></ul>

<b>Processus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PLAN – DO – CHECK - ACT</li> <li>• Mettre l'accent sur la QUALITE à travers tout le processus de mise en œuvre des plans d'action.</li> <li>• Réfléchir et mettre en place un outil de suivi des missions programmées, exécutées et leur « rendre compte ».</li> <li>• Intégrer les INDICATEURS.</li> <li>• Optimiser les moyens et ressources par une bonne planification spatio-temporelle des actions.</li> <li>• Prendre le temps de procéder à des évaluations pour mieux orienter ou ajuster les missions.</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parquet</li> <li>• Les services de la Ville (service des travaux et de l'urbanisme, cartographe, service presse, Cellule Fête et Manifestations, Echevin de la Mobilité, ...)</li> <li>• Les services de la police Fédérale : CIA, AWPR, ....</li> <li>• Services Publics : SPF Intérieur, AWSR, Wallonie Mobilité, ...</li> <li>• Gouverneur de la Province et la Cellule d'Education et de Prévention ;</li> <li>• SNCB, TEC,</li> <li>• L'UCLouvain,....les kots à projets (kot Méca,...)</li> <li>• Les représentants des écoles / de l'enseignement ;</li> <li>• GRACQ, Maison des Cyclistes, les débrouillards, Pro Vélo, RYD</li> <li>• Autres personnes ressources (liste non exhaustive,...)</li> <li>• L'association des habitants, groupes de citoyens,</li> <li>• La sphère des médias</li> </ul>
<b>Suivi de l'objectif</b>	<p><b>INDICATEURS CLES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ QUALITE dans les processus : 0 Sources : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ QUALITE dans le processus de rendre compte 0 Source : Plate-forme de planification / exécution des missions 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Nombre d'accidents constatés par gravité 0 Source : ISLP + DRI pour consolidation 0 Suivi : Mensuel</li> <li>✓ Indicateur d'effet - Nombre d'accidents constatés par gravité et lieux Mise en parallèle avec mesures prises (ex : aménagements urbains) 0 Source : ISLP 0 Suivi : en fonction du timing des mesures et actions</li> <li>✓ Nombre de faits constatés par catégorie d'infractions 0 Source : DRI 0 Suivi : biannuel</li> <li>✓ Nombre de contrôles réalisés pour une thématique précise 0 Source : ISLP 0 Suivi : en fonction de la durée de la campagne</li> <li>✓ Indicateur de satisfaction – Sentiment d'insécurité 0 Source : Enquête Locale de Sécurité</li> </ul>

	0 Suivi: Annuel ✓ Indicateurs de comportement (thématiques spécifiques) 0 Source : ISLP 0 Suivi : biannuel
--	---

### Objectifs tactiques

D'ici 2025, en collaboration avec les partenaires, par des activités policières coordonnées et guidées par l'information, notre zone de police s'engage à :

1. Continuer à améliorer l'image du phénomène, son évolution ;
2. Contribuer à maîtriser les points noirs identifiés en menant des actions pour améliorer la sécurité des lieux ;
3. Contribuer à lutter contre les conducteurs qui prennent le volant sous influence ou qui ne respectent pas les limitations de vitesse ;
4. Contribuer à faire respecter les règles, le stationnement, les ordonnances de police et prescriptions locales ainsi que le Code de la Route ;
5. Chercher l'efficacité des actions au travers d'un calendrier d'actions bien pensé, des campagnes nationales, des événements, des moyens mis en place et des partenaires de terrain tout en valorisant les actions menées ;
6. Contribuer à améliorer l'environnement urbain pour augmenter la sécurité des usagers de la route en mettant l'accent sur les modes doux et ainsi apporter une qualité de vie dans la mobilité quotidienne.
7. En relation avec la priorité criminalité dans l'espace public :  
Continuer de contribuer à mener des actions orientées vers les **vois de vélos** en attaquant à la fois les volets préventifs, dissuasifs et répressifs.

## 4.3.2. PRIORITÉ CRIMINALITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

- COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES
- VOLS AVEC VIOLENCE
- AGRESSIONS

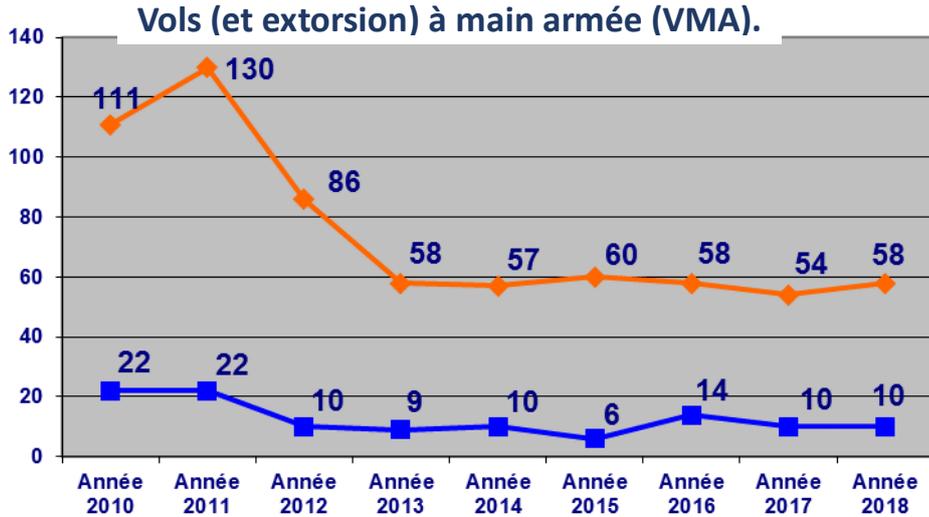


## Criminalité dans l'espace public : justification

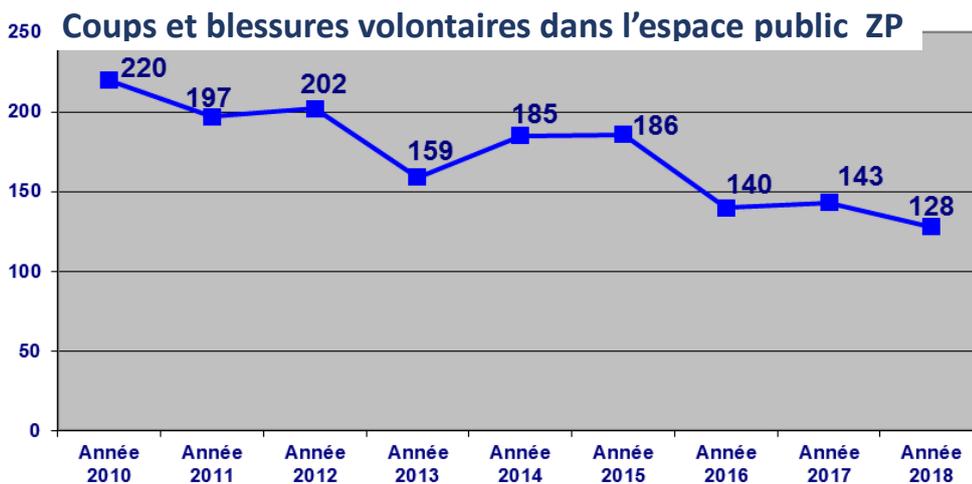
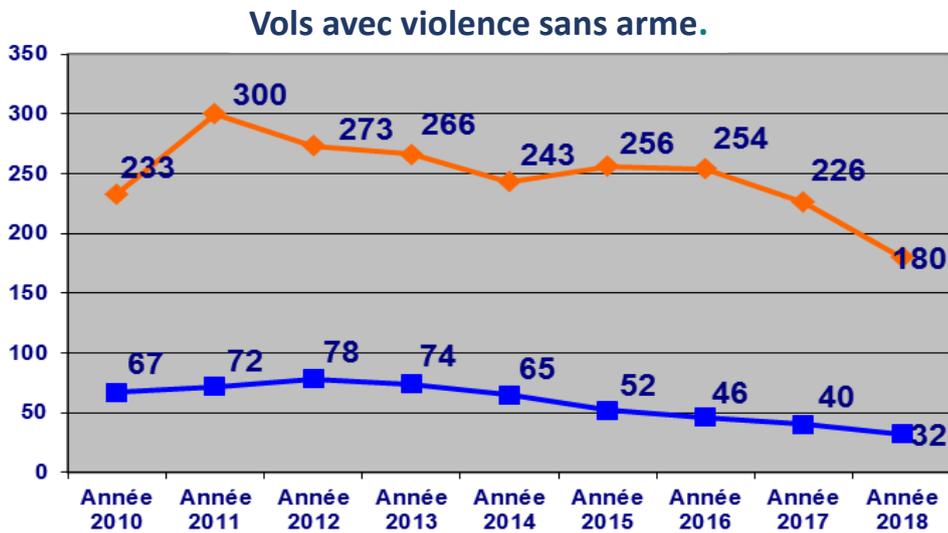
- ✓ La priorité « Criminalité de rue » était retenue dans notre Plan Zonal de Sécurité 2014/2017/2019 et englobait les figures criminelles de vols avec violence, coups et blessures volontaires ainsi que les agressions sexuelles.
- ✓ Sur le plan des vols avec violence, annuellement notre zone se situe au hit-parade de l'arrondissement à un niveau similaire à celui de la zone de police de Nivelles Genappe. Les faits connus de nos services se produisent en plus grande proportion (voir annexe) dans notre concept de « Louvain-la-Nuit » tout comme les coups et blessures volontaires. Ces deux problématiques enregistrent globalement sur du long terme une diminution.  
  
En ce qui concerne les agressions sexuelles avec contact physique, une dizaine de faits sont dénoncés chaque année.
- ✓ Ces figures criminelles s'implémentent dans un environnement très spécifique où l'attractivité festive nocturne bouillonne avec bon nombre d'individus sous influence dont les comportements peuvent être empreint d'agressivité.
- ✓ Les étudiants constituent le groupe cible des victimes potentielles de cette criminalité dans l'espace public. Soulignons que pour les coups et blessures, ils peuvent aussi bien se retrouver comme auteurs car, l'alcool aidant, il est parfois difficile de savoir ce qui a provoqué la bagarre. Quelque fois il s'agit d'une simple bousculade qui dégénère entre étudiants. Le plus inquiétant ce sont les externes au monde étudiant qui viennent sur le site universitaire pour commettre les faits de violence.
- ✓ Comme suite aux résultats des Enquêtes Locales de Sécurité menées sur le territoire, nous sommes conscients qu'il existe un chiffre noir important. Le sondage mené auprès des étudiants en 2016 met en lumière que seuls 22% de victimes de violences physiques ont déposé plainte. Et pour des faits d'atteintes aux mœurs, le pourcentage n'est que de 9%.  
Bien que plus de 77% des répondants se sentent rarement ou jamais en insécurité, des facteurs d'insécurité ont été énoncés par les étudiants. Les lieux peu fréquentés, l'obscurité, le manque d'éclairage, le chemin de retour de guindaille, la présence de groupes de jeunes « extérieurs », les comportements liés à l'alcool et aux stupéfiants sont autant d'éléments que nous prendrons en considération dans notre plan d'action. Les nuisances de rues contribuent à installer chez le citoyen un sentiment d'insécurité. Les faits de délinquance de rue sont des faits particulièrement marquants pour les victimes.
- ✓ Parallèlement à ce qui se passe sur notre zone, ces dernières années, un certain nombre d'indicateurs apparus sur l'arrondissement du Brabant Wallon éveille l'attention des autorités face au phénomène de bandes urbaines. Dès lors, notre plan d'action s'inscrit dans le prolongement de ces observations en intégrant la notion de « réseaux d'auteurs ».
- ✓ Dans notre matrice décisionnelle, les atteintes graves à l'intégrité physique et psychiques sont reprises comme priorité au niveau des autorités de l'arrondissement.

*Nous souhaitons contribuer à diminuer la criminalité de rue au sein de la zone*

**Evolution des figures criminelles :**



**Légende :**  
 Données pour l'Arrondissement —  
 Données pour la ZP5275 Ottignies-LLN —



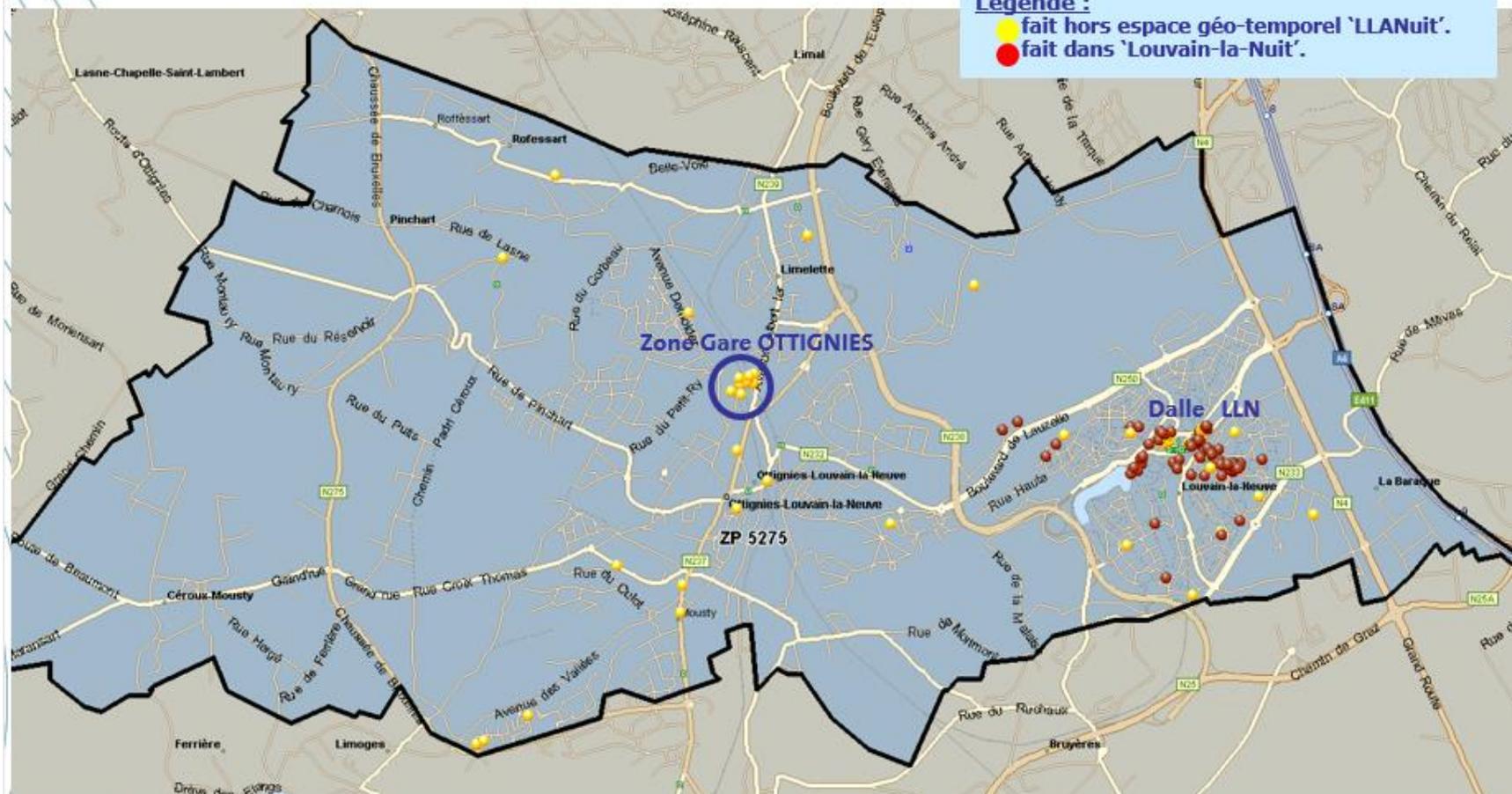
**Agressions sexuelles dans l'espace public avec contact physique : moyenne 10 faits/an**

## Coups et blessures volontaires (hors sphère familiale) Données 2018

Nombre total faits : 128 faits

### Légende :

- fait hors espace géo-temporel 'LLANuit'.
- fait dans 'Louvain-la-Nuit'.



- 81% secteur de LLN => 81% s'inscrivent dans le concept « Louvain-la-Nuit » !!
- Mêmes tendances que l'année 2017

## Criminalité dans l'espace public

<b>Leadership</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager le personnel dans l'accomplissement des missions et féliciter pour les résultats obtenus.</li> <li>• Impliquer / motiver les composantes policières pour garantir une qualité dans les actions menées dans toutes les phases du processus ;</li> <li>• Développer un axe plus rapide entre la commission des faits et la réaction au niveau du Parquet pour ce qui concerne les « groupes d'auteurs » ;</li> <li>• Insuffler un groupe de travail au niveau de l'arrondissement et y impliquer les acteurs concernés et y participer d'une manière active.</li> </ul>
<b>Stratégie et politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de s'appuyer sur les données objectives et subjectives pour orienter les missions et / ou identifier les phénomènes émergents afin d'y apporter une réponse adéquate ;</li> <li>• Développer l'approche transversale (vols violence, stups...criminalité dans l'espace public en y intégrant les vols de vélos)</li> <li>• Développer les outils pour une approche « réseaux d'auteurs » afin d'apporter une réponse policière plus ciblée.</li> </ul>
<b>Collaborateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer le personnel sur les outils, les moyens mis en œuvre et la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs ;</li> <li>• Rechercher et s'assurer une collaboration du personnel concerné en l'informant régulièrement de l'évolution du phénomène, sur les actions menées et résultats obtenus ;</li> <li>• Sensibiliser les membres du personnel à l'importance d'une complétude de qualité dans l'ISLP</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer des données objectives et subjectives ;</li> <li>• Gestion efficace des outils et moyens.</li> <li>• Mettre en place des plans d'actions souples et ajustables en fonction de l'évolution de la problématique de mobilité.</li> <li>• Développer un outil de gestion permettant de vérifier l'adéquation entre les forces injectées et les résultats obtenus.</li> <li>• Utilisation de nouveaux moyens technologique : sonomètres, caméras pour une durée et lieu déterminés)</li> </ul>
<b>Processus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PLAN – DO – CHECK - ACT</li> <li>• Mettre l'accent sur la QUALITE à travers tout le processus de mise en œuvre des plans d'action.</li> <li>• Réfléchir et mettre en place un outil de suivi des missions programmées, exécutées et leur « rendre compte ».</li> <li>• Intégrer les INDICATEURS.</li> <li>• Optimiser les moyens et ressources par une bonne planification spatio-temporelle des actions.</li> <li>• Prendre le temps de procéder à des évaluations pour mieux orienter ou ajuster les missions.</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parquet</li> <li>• Les services de la Ville (service des travaux, service presse, Cellule de Cohésion Sociale, ...)</li> <li>• Les services de la police Fédérale : CIA,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SNCB, TEC,</li> <li>• L'UCLouvain, les représentants des écoles / de l'enseignement ;</li> <li>• Autres personnes ressources (liste non exhaustive,...)</li> <li>• L'association des habitants, groupes de citoyens,</li> <li>• La sphère des médias</li> </ul>
<p><b>Suivi de l'objectif</b></p>	<p>INDICATEURS CLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ QUALITE dans les processus : 0 Sources : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ QUALITE dans le processus de rendre compte 0 Source : Plate-forme de planification / exécution des missions 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Nombre de PV par type d'infractions 0 Source : ISLP + DRI pour consolidation 0 Suivi : Mensuel</li> <li>✓ Nombre d'auteurs identifiés par catégorie d'infractions 0 Source : ISLP / CIZ 0 Suivi : Mensuel</li> <li>✓ Nombre de « réseaux d'auteurs » identifiés 0 Source : CIZ / SLR / CIA 0 Suivi : en fonction des identifications</li> <li>✓ Indicateur de satisfaction – Sentiment d'insécurité 0 Source : Enquête Locale de Sécurité 0 Suivi: Annuel</li> </ul>

#### Objectifs tactiques

D'ici 2025, en collaboration avec les partenaires, par des activités policières coordonnées et guidées par l'information, notre zone de police s'engage à :

1. Continuer d'améliorer l'image policière en travaillant sur deux axes :
  - > distinguer les faits commis en bande et intégrer l'identification des réseaux d'auteurs afin d'apporter une réponse policière plus ciblée
  - > identifier le lien entre criminalité de rue et autres faits connexes comme les stups.
2. Augmenter la présence policière au bon endroit et au bon moment afin de dissuader les auteurs par les actions :
  - > organiser des patrouilles pédestres dans les lieux et moments cibles
  - > dès la commission d'un fait, assurer des passages très fréquents dans le quartier impliqué.
3. Améliorer l'identification des auteurs dans le but de diminuer le sentiment d'impunité (+ identification des bandes) :
  - > améliorer la description des auteurs lors des constats
  - > recourir systématiquement aux enquêtes de voisinage ;
  - > exploitation systématique des images disponibles
  - > présentation systématique des albums photos
4. Poursuivre l'amélioration de la rédaction des PV
  - > accorder une importance particulière sur une relation précise des faits
  - > intégrer dans les PV tous les éléments et témoignages recueillis sur place
  - > mentionner clairement le préjudice (+n° de série)
5. Poursuivre la politique de communication : bonnes pratiques, chemins conseiller, signaler l'éclairage défectueux,....

### 4.3.3. PRIORITÉ TRAFIC DE STUPÉFIANTS



## Trafic de stupéfiants : Justification

- Constitutif d'une infraction pénale
- Financement d'autres types de criminalités
- Criminalité n°1, la plus importante en terme de nombre de faits
- Effets néfastes sur la santé et l'environnement familial
- Facilité à commettre
- Argent facile
- Terreau favorable – BW intéressant
- Domicile sur LLN (nombre de personnes non domiciliées dans kots)
- Criminalité extérieure, mieux organisée et + dangereuse
- Diversité des drogues disponibles
- Plus grande tolérance, banalisation (notamment pour le cannabis)
- Méconnaissance de la loi
- Les consommateurs de + en + jeunes avec risques d'aggravation des consommations (passage aux drogues dures)
- Conduite sous influence (davantage de Ctl et donc de constats)
- « Surcriminalité » => Faits connexes (vol violence, usage d'armes, règlements de compte)
- Volonté des autorités jud (!! l'ELS/question ouverte : comportements liés aux stups sentiment d'insécurité le soir auprès des étudiantes mais en minorité)

Observation et constats : Difficulté d'établir un modèle conceptuel par manque de données objectives et subjectives malgré notre ouverture aux sources variées : recherches, études, consultation d'acteurs clés, de personnes ressources. Dès lors, au sein de la zone, un brainstorming a été réalisé afin de répondre aux questions de base et d'établir un premier schéma de représentation de la problématiques... à découvrir en page suivante.

# Brainstorming interne

## Où ?

- ✓ LLN principalement : étudiants, configuration des lieux, ...
- ✓ Ottignies : notamment cités => Chapelle aux Sabots : retiré à l'abri des regards, fuite facile, arrondir les fins de mois
- ✓ Gare : brassage, rapidité, masse, échanges faciles et rapides, passage des jeunes
- ✓ Parc : notamment Parc de la Source + Lac : tranquillité + meilleure visibilité sur les arrivants
- ✓ Pompes à essence : lieu de rencontre, rapidité d'échange, moins suspect, noyé dans la masse, ...
- ✓ Quartier Hocaille Blocry : population résidente, petits logements + accessibles financièrement, personnes plus précarisées, mélange avec étudiants, configuration des lieux, « turnover » important => anonymat
- ✓ Maison des Jeunes OTT : lieu de rassemblements, sentiment de lieu protégé, abri des regards
- ✓ Piétonnier (configuration des lieux, beaucoup de planques possibles)
- ✓ Etablissements (débits de boissons, snooker,...) : rassemblement, difficile à contrôler, esprit festif, clientèle plus aisée, configuration des lieux...

## Quand ?

- ✓ Année académique pour certains stups (clients = étudiants, événements festifs, pour les étrangers : rentrent au pays pendant les vacances,...)
- ✓ Festivités (24h/vélo, WSF,...) : rassemblement, plus discret, travail policier pas orienté vers cette problématique lors des SO
- ✓ Blocus : drogue de concentration pour étudiants pour
- ✓ Réseaux : en fonction de la capacité de l'organisation (approvisionnement, ampleur de l'organisation,...)
- ✓ Entre 12h00 et 01h00 pour le modus « centrale tél » : les gens dorment avant et après.

## Quoi ?

- ✓ Cannabis (moins cher, tolérance, banalisé, facile, effet social, magasin CBD).
- ✓ Kétamine (pas cher, même effet que l'héroïne, plus facile à se procurer, méconnaissance de la police, ramené du domicile (notamment pour les étudiants, facile à obtenir (via ordonnance)
- ✓ Cocaïne (dépendance, festif, tenir le coup au boulot,...)
- ✓ Amphétamines (tenir le coup, résistance, facile à obtenir légalement)
- ✓ LSD ? (plus facile à consommer + fun)
- ✓ Extasie ? attractivité du produit + facile à consommer + fun)
- ✓ Crystal ? plus dur que la cocaïne, boost

## Comment ?

- ✓ Livraison à domicile
- ✓ Livraison à un point de RDV
- ✓ Vente en rue, vente sauvage : facile et rapide
- ✓ Vente dans établissements
- ✓ Culture dans les kots de LLN (très discret, difficilement détectable)
- ✓ Home deal
- ✓ Réseaux sociaux (DATA) difficilement détectable, loi restrictive
- ✓ Téléphone
- ✓ Bouche à oreille
- ✓ Soirée fumette (intégration, sociabilité)
- ✓ Lieu réputé pour la vente
- ✓ Vente par Internet (livraison par la poste)

## Qui ?

- ✓ Clients :
  - \* Etudiants Peace & Love
  - \* Marginaux
  - \* Travailleurs
  - \* Cannabis à partir de 14 ans
  - \* Cocaïne : à partir de 20 ans
- ✓ Vendeurs :
  - \* Etudiants
  - \* Marginaux
  - \* Travailleurs
  - \* Etrangers
  - \* Milieu défavorisé
  - \* Chômeurs
  - Mineurs / majeurs
  - Majorité d'hommes



## Trafic de stup

<p><b>Leadership</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les contacts avec le Magistrat de référence ;</li> <li>• Assurer un suivi au niveau du <b>Parquet Jeunesse</b> <i>Consommation chez les mineurs =&gt; inquiétant =&gt; à suivre ;</i></li> <li>• Développer les plans d'action en ce domaine ;</li> <li>• Dégager les ressources nécessaires pour ce faire ;</li> <li>• S'assurer de la mise en place des bonnes synergies pour optimiser la gestion de l'information policière ;</li> <li>• Encourager le personnel dans l'accomplissement des missions et féliciter pour les résultats obtenus ;</li> <li>• Rester attentifs aux facteurs critiques de succès pour atteindre les objectifs ;</li> <li>• Encourager les initiatives d'exploration du sujet en vue d'enrichir notre modèle conceptuel et la perception de la réalité ;</li> <li>• Stimuler la participation à des projets (<b>ex : Projet européen</b>);</li> <li>• Développer des contacts avec les zones concernées par cette problématique pour récolter et échanger les bonnes pratiques</li> </ul>
<p><b>Stratégie et politique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développer des actions pour obtenir une meilleure image du phénomène et en assurer le suivi ;</b></li> <li>• Renforcer l'approche transversale à travers les priorités (stupéfiants, criminalité dans l'espace public, vols dans habitations, ...)</li> <li>• Créer des axes de communication externe pour informer, sensibiliser aux risques tant au niveau de la santé que sur le plan des peines encourues =&gt; <b>Accent sur axe préventif public de jeunes ;</b></li> <li>• S'appuyer sur le partenariat pour mener des actions de plus grande envergure ou des opérations spécifiques ;</li> </ul>
<p><b>Collaborateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les membres du personnel à ces nouveaux objectifs ;</li> <li>• S'assurer de la bonne compréhension du personnel pour une rédaction de qualité au niveau des PV.</li> </ul>
<p><b>Moyens</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer des données objectives et subjectives ;</li> <li>• Disposer du personnel et du matériel pour assurer les missions ;</li> <li>• Mettre en place des plans d'actions souples et ajustables en fonction de l'évolution de la problématique.</li> </ul>
<p><b>Processus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PLAN – DO – CHECK - ACT</li> <li>• Renforcer le ciblage des auteurs ;</li> <li>• Mettre l'accent sur la QUALITE à travers tout le processus de mise en œuvre des plans d'action.</li> <li>• Réfléchir et mettre en place un outil de suivi des actions ;</li> <li>• Orienter et réorienter la politique répressive en fonction des résultats constatés ;</li> <li>• Intégrer les INDICATEURS.</li> <li>• Optimiser les moyens et ressources par une bonne planification spatio-temporelle des actions.</li> </ul>
<p><b>Partenaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parquet et Parquet Jeunesse ;</li> <li>• Les services de la Ville (service presse, Cellule Fête et Manifestations, Cellule de Cohésion sociale, Fonctionnaire de prévention, ...)</li> <li>• Les services de la police Fédérale : CIA,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres zones traitant ce phénomène : ZP Liège,....</li> <li>• Services Publics : SPF Intérieur,</li> <li>• L'UCLouvain, Universsanté, kots à projets,</li> <li>• SNCB, TEC....</li> <li>• Services psycho-médico-social ;</li> <li>• Distributeurs d'électricité</li> <li>• <b>Les établissements scolaires</b> (assurer sensibilisation) ;</li> <li>• La sphère des médias</li> </ul>
<p><b>Suivi de l'objectif</b></p>	<p>INDICATEURS CLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enrichissement de notre modèle conceptuel 0 Sources : objectives et subjectives 0 Suivi : en fonction des nouveaux éléments</li> <li>✓ Nombre de dealers interceptés: 0 Sources : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Quantité des saisies 0 Source : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Nombre de lieux où des faits ont été recensés 0 Source : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Capacité engagée 0 Source : Galop 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Indicateurs de satisfaction : ELS 0 Source : ELS 0 Suivi : Annuel</li> </ul>

## Objectifs tactiques

D'ici 2025, en collaboration avec les partenaires, par des activités policières coordonnées et guidées par l'information, notre zone de police s'engage à :

1. Contribuer à obtenir une image plus fine et complète du phénomène (**1<sup>ère</sup> étape**) et de son évolution ;
2. Contribuer à maîtriser le phénomène et à travailler **l'axe de l'impunité** en orientant les patrouilles, importance de la visibilité, actions en fonction des facteurs stratégiques. Assurer une quiétude publique – Pointer les endroits et lieux problématiques et orienter les actions pour améliorer le sentiment de sécurité ;
3. Gérer les enquêtes en établissant des priorités dans les différents dossiers stups dans un souci d'efficience ;
4. Contribuer à dissuader les consommateurs et auteurs potentiels à travers une stratégie de communication.

### 4.3.4. PRIORITÉ CAMBRIOLAGES DANS HABITATIONS



## Cambriolages dans habitations : Justification

- ✓ Les cambriolages dans les habitations représentent 80% des cambriolages dans les bâtiments sur notre arrondissement, ce qui est légèrement plus qu'au niveau national. Deux tiers des faits sont des faits accomplis et un tiers des tentatives. Cette tendance reste stable malgré les nombreuses actions de prévention de ces dernières années (« Un jour sans, Partenariats Locaux de Prévention, ...»). Il reste donc encore du travail à réaliser sur le plan préventif.
- ✓ Trop de citoyens attendent d'être victimes d'un vol avant de prendre des mesures. Le risque d'être cambriolé n'est pas toujours considéré comme élevé.
- ✓ Au niveau du secteur de Louvain-la-Neuve, le public cible des étudiants se caractérise par un manque de mémoire collective lié à une certaine insouciance. Chaque année, de nouveaux étudiants arrivent et d'autres quittent le site universitaire. Dès lors, une sensibilisation sur le plan des bonnes pratiques à adopter et des bonnes habitudes à prendre reste de mise.
- ✓ Un vol avec effraction peut engendrer des conséquences physiques et mentales : problèmes de sommeil (difficultés pour s'endormir, se réveiller au moindre petit bruit, être agité ..), sursaut à chaque bruit dans la maison et perte du sentiment de sécurité. Ces effets peuvent subsister longtemps. Le meilleur réflexe pour se protéger des vols est d'augmenter la sécurité de son habitation. Nos actions en cette matière s'inscrivent pleinement dans cet axe de travail préventif.
- ✓ Les résultats des enquêtes menées auprès des citoyens et étudiants (Moniteur de Sécurité - Enquêtes Locales de Sécurité) couplés aux rencontres citoyennes menées en 2018 avec les autorités communales mettent en exergue le cambriolage comme l'un des problèmes de quartiers. Dès lors, les habitants attendent que les services de police intègrent dans leurs priorités cette problématique.
- ✓ L'observation de l'activité toujours intense des bandes itinérantes dans notre pays en matière de cambriolages, notre situation géographique (gare, réseaux routiers...voies de fuite) mêlée à l'image attractive du Brabant Wallon nous incite également à poursuivre des plans d'actions pour combattre le phénomène. .
- ✓ Terminons par souligner qu'aussi bien les autorités locales que le Parquet du Brabant Wallon, le Gouvernement Provincial, la PJF Brabant Wallon et le DCA Brabant Wallon définissent la criminalité organisée contre les biens comme une priorité à reprendre dans le Plan Zonal de Sécurité. Cette priorité figure également dans le Plan National de Sécurité.

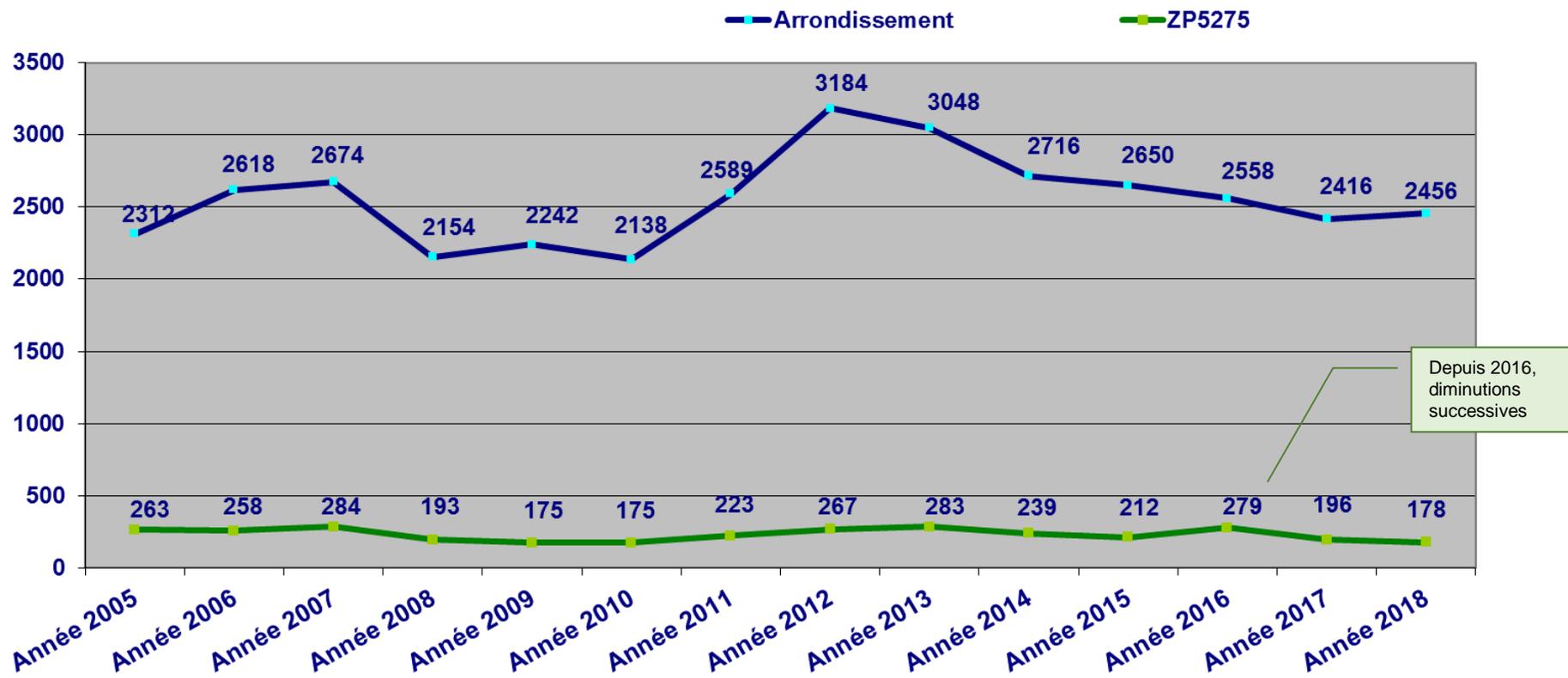
Dès lors, les cambriolages dans habitations sont retenus comme l'un des phénomènes prioritaires dans le PZS 2020/2025 et nous énonçons notre objectif comme suit :

*La zone de police s'engage pendant l'année 2020 à contribuer à insuffler auprès des citoyens les bons comportements à adopter et encourager les initiatives positives à prendre en matière de prévention des cambriolages dans les habitations*



## Etat des lieux

### Cambriolages dans habitations

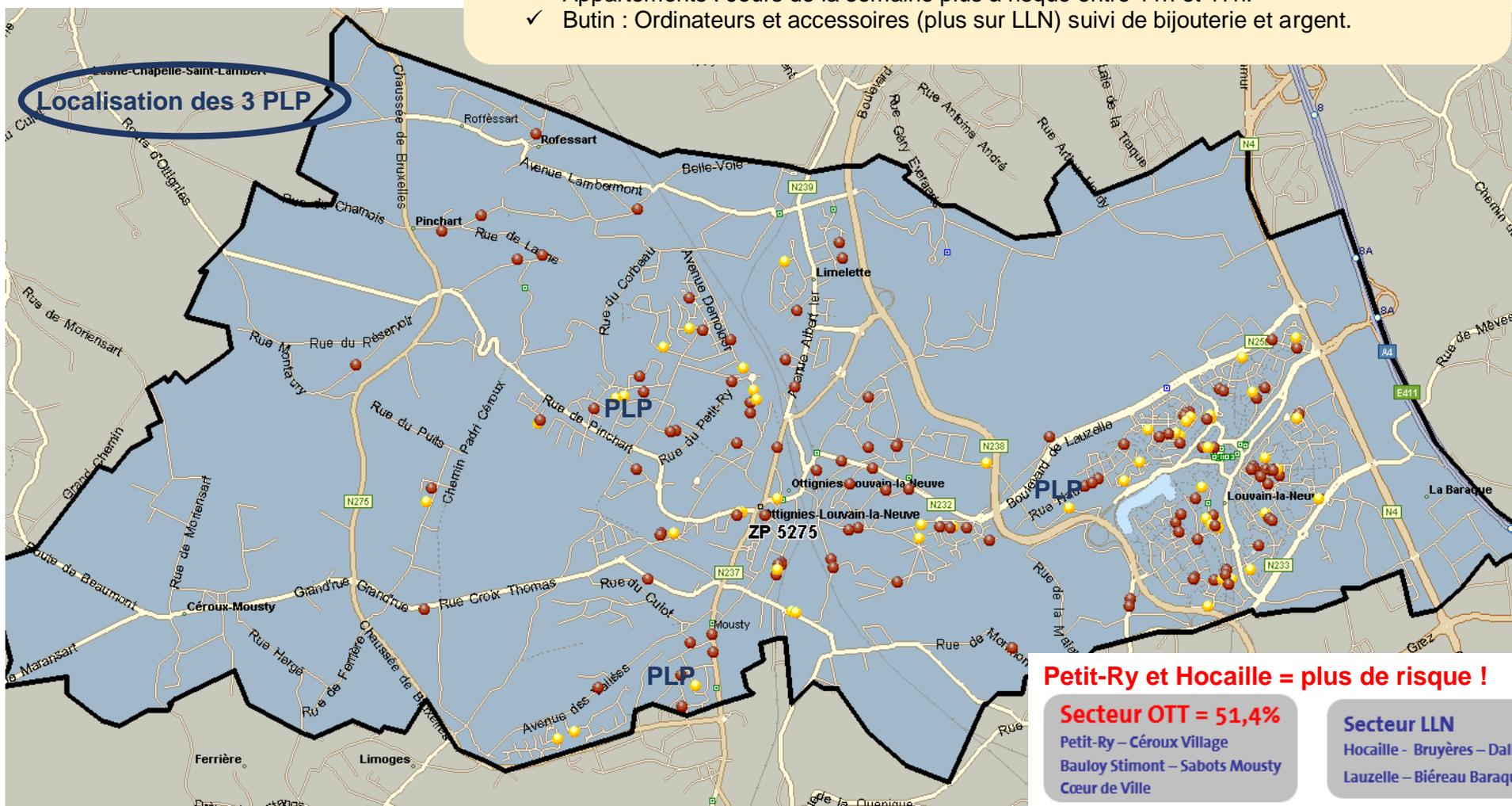


- ✓ Au niveau de l'arrondissement et des auteurs : 97% des faits n'ont aucun auteur connu enregistré et 3% ont au moins un auteur connu, dont 1% avec au moins un auteur itinérant.

# Vols qualifiés habitations 2018

**Légende**  
● **Accomplis**  
● **Tentatives**

- ✓ Périodes plus « chaudes » : Janvier, septembre, avril, février et novembre.
- ✓ Maisons : Heures plus critiques de 18h à 24h - jours plus critiques = vendredi et samedi (moyenne des dernières années et sur base données exploitables)
- ✓ Appartements : Jours de la semaine plus à risque entre 11h et 17h.
- ✓ Butin : Ordinateurs et accessoires (plus sur LLN) suivi de bijouterie et argent.



## Cambriolages

<b>Leadership</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Encourager le personnel dans l'accomplissement des missions et féliciter pour les résultats obtenus ;</li><li>• Dégager les moyens nécessaires pour combattre le phénomène ;</li><li>• Renforcer davantage les collaborations avec le niveau de l'arrondissement pour obtenir une vision plus élargie.;</li></ul>
<b>Stratégie et politique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuer de s'appuyer sur les données objectives et subjectives pour orienter les patrouilles et les missions ;</li><li>• Pointer les « hot-spot » du phénomène suivi ;</li><li>• Poursuivre les axes de travail déjà mis en place sur les thématiques pertinentes mettant l'accent sur les <b>causes : manquements au niveau de la sécurisation des habitations, ...</b></li><li>• Continuer de développer des opérations spécifiques ;</li><li>• Renforcer l'approche transversale à travers les priorités (vols dans habitations, stupéfiants, criminalité dans l'espace public, ...)</li><li>• Renforcer la politique de communication externe pour sensibiliser, informer sur les risques d'être cambriolé et les bons comportements à adopter pour mieux sécuriser son habitation ;</li><li>• S'appuyer sur le partenariat pour mener des actions de plus grande envergure.</li></ul>
<b>Collaborateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les membres du personnel à l'importance d'une qualité dans les constats, rédaction des PV, .... ;</li><li>• Sensibiliser les membres du personnel à l'approche techno-prévention ; ;</li></ul>
<b>Moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disposer des données objectives et subjectives ;</li><li>• Disposer du personnel et du matériel pour assurer les missions ;</li><li>• Mettre en place des plans d'actions souples et ajustables en fonction de l'évolution de la problématique.</li></ul>
<b>Processus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• PLAN – DO – CHECK - ACT</li><li>• Mettre l'accent sur la QUALITE à travers tout le processus de mise en œuvre des plans d'action.</li><li>• Réfléchir et mettre en place un outil de suivi des missions programmées, exécutées et leur « rendre compte ».</li><li>• Intégrer les INDICATEURS.</li><li>• Optimiser les moyens et ressources par une bonne planification spatio-temporelle des actions.</li><li>• Prendre le temps de procéder à des évaluations pour mieux orienter ou ajuster les missions.</li></ul>

<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parquet</li> <li>• Les services de la Ville (service presse, informatique, urbanisme, population...)</li> <li>• Les services de la police Fédérale : CIA</li> <li>• Labo de la PJF</li> <li>• SPF Intérieur....</li> <li>• UCLouvain, Service Logement, Service Gardiennage</li> <li>• L'association des habitants, groupes de citoyens, PLP</li> <li>• La sphère des médias</li> </ul>
<b>Suivi de l'objectif</b>	<p>INDICATEURS CLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ QUALITE dans les PV 0 Sources : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ QUALITE dans le processus de rendre compte 0 Source : Plate-forme de planification / exécution des missions 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Nombre de PV rédigés 0 Source : ISLP + DRI pour consolidation 0 Suivi : Mensuel</li> <li>✓ Nombre de faits : tentatives / accomplis Mise en parallèle avec conseils en techno-prévention 0 Source : ISLP, fichier techno-prévention 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Nombre d'auteurs identifiés 0 Source : ISLP CIZ 0 Suivi : au moment des identifications</li> <li>✓ Nombre de suspects interceptés 0 Source : ISLP 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Nombre de demandes de conseils en techno-prévention 0 Source : Fichier Proximité 0 Suivi : Mensuel</li> <li>✓ Nombre de surveillance de maisons inoccupées / demande 0 Source : BSD 0 Suivi : Mensuel</li> <li>✓ Nombre de rencontres citoyennes visant l'axe préventif 0 Source : Fichier Proximité 0 Suivi : Trimestriel</li> <li>✓ Sentiment d'insécurité – Problématique de quartier 0 Source : Enquête Locale de Sécurité 0 Suivi: Annuel</li> </ul>

Sur base des leçons tirées du plan précédent et dans une philosophie d'amélioration continue, présentation des lignes directrices de nos actions.

Actions	Commentaires
<b>1. Continuer d'obtenir une image du phénomène</b>	
Suivi Journalier	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plate-forme développée par la ZP du Tournaisis et adaptée aux besoins locaux.</li> <li>➤ Sur base de la validation des faits dans l'ISLP, production automatique de graphiques et histogrammes sur base des variables les plus pertinentes + <b>INDICATEURS</b> (doit apporter une plus-value)</li> <li>➤ Ce produit de suivi permet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; d'alimenter le « 5275_online » page pdf qui s'affiche automatiquement lors de chaque ouverture de session informatique</li> <li>&gt; d'alimenter notamment le contenu de certaines réunions en interne ;</li> <li>&gt; d'orienter les patrouilles vers les Hot Spot</li> <li>&gt; de suivre les infos de « situations suspectes »</li> <li>&gt; de fournir les infos sur le plan de la communication externe</li> </ul>               =&gt; les données dépersonnalisées sont diffusées aux responsables des équipes de gardiennage de l'UCLouvain comme point d'attention lors de leurs patrouilles sur LLN.             </li> </ul>
Suivi Mensuel => annuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Production de Cartos pour approche « arrondissementale ». Pertinent de garder une vision plus large que la dimension zonale. Rester attentifs aux nouveaux modus operandi, aux spécificités de la criminalité itinérantes,....</li> <li>➤ Croisement des données CIA et DRI pour compléter et consolider les données locales. Déterminer <b>INDICATEURS D'EVOLUTION</b> du phénomène (nombre de faits enregistrés, % de faits non accomplis, etc....)</li> <li>➤ Analyse des différentes variables.</li> </ul>
Compléter les données objectives par des données subjectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Insuffler annuellement une enquête auprès des étudiants de l'UCLouvain</li> <li>➤ Déterminer des INDICATEURS (ex : sentiment de sécurité,....)</li> <li>➤ Participer aux enquêtes du Moniteur de Sécurité (Fédéral)</li> <li>➤ Participer aux colloques ou conférences sur le sujet.</li> <li>➤ S'enrichir de bonnes pratiques</li> <li>➤ S'intégrer dans les réseaux, plate-forme de réflexion</li> <li>➤ S'ouvrir aux différentes sources possibles</li> </ul>

<b>2. Prévention - Sensibilisation - Techno-prévention</b>	
Sur base de demandes des citoyens, visite d'un policier formé en techno-prévention => conseils, informations, recommandations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A relayer via nos canaux de communication (Page Facebook, Internet ou autres à développer) =&gt; Impact de la communication : <b>INDICATEURS à déterminer</b> =&gt; Suivi des conseils et lien avec TVQ pour 1 habitation <b>INDICATEUR D'EFFET</b></li> </ul>
Revisite après cambriolage	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proposer aux victimes le passage d'un conseiller en techno-prévention <b>NORME : % de revisites par rapport au total de VQH</b></li> </ul>
Collaboration avec le Service Urbanisme de la Ville pour candidats bâtisseurs => conseils sur plans	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A poursuivre</li> </ul>
Sensibilisation des nouveaux habitants lors de la domiciliation => contact avec leur Inspecteur de Proximité pour une sensibilisation à la techno-prévention.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A continuer</li> </ul>
Partenariat Local de Prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Insuffler une nouvelle dynamique <b>NORME : Minimum 1 rencontre PLP / an</b></li> </ul>
<p>Au niveau du public cible des étudiants de LLN :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Profiter de moments clés pour diffuser de l'information (Welcome Day, distribution du Guido, ....)</li> <li>▪ Travailler avec les sociétés de logement sur le plan de la sensibilisation. A titre illustratif, affichage dans les immeubles de bons conseils.</li> <li>▪ Message via Facebook « KotéSécurité »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer les canaux de communication et planifier les actions pour saisir les opportunités.</li> <li>➤ Renforcer le partenariat et enrichir le réseau de personnes ressource.</li> </ul>
Participer à l'action « 1 Jour sans »	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise d'initiatives et organisation d'opérations dans les quartiers =&gt; à poursuivre</li> </ul>
Axes de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En 2018, création de notre page Facebook.</li> <li>➤ A développer site Internet de la zone de police + autres canaux en fonction de l'évolution du numérique.</li> </ul>
Echange de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Continuer l'implication de notre zone de police au sein du réseau techno-prévention.</li> </ul>
Surveillance des maisons inoccupées Depuis 2019, développement avec le service informatique de la Ville d'une plate-forme informatique pour la gestion des maisons inoccupées sur le support d'une tablette : visualisation cartographique et localisation des maisons à surveiller et encodage en direct des passages par les Inspecteurs de Proximité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'objectif en 2020 repose sur l'utilisation de la plate-forme par l'ensemble des départements afin d'uniformiser la méthode de travail.</li> <li>➤ Au niveau des passages des équipes dans le cadre des surveillances <b>NORMES : sur la cartographie, critères de couleurs visualisables par l'ensemble des équipes de terrain.</b></li> </ul>



<b>3. Dissuader / Réprimer</b>	
Orientation des patrouilles de sécurisation.	➤ Via l'outil du Bulletin de Service Dynamique + à développer le rendre compte pour suivi du PZS <b>NORMES et INDICATEURS à déterminer.</b>
Organisation de bouclage de quartiers sur base des données stratégiques	➤ Peut-être intégré dans les actions menées dans le cadre « 1 Jour sans ».

**Objectif transversal : LA QUALITE**

- ✓ **Qualité dans l'intervention => bonne connaissance du territoire et de ses voies de fuite**
- ✓ **Qualité sur le plan du constat sur place => relever un maximum d'éléments**
- ✓ **Qualité au niveau de la rédaction du PV => complétude dans l'ISLP**
- ✓ **Etre attentifs aux facteurs critiques de succès pour augmenter le taux d'affaires élucidées.**

## 4.3.5. PRIORITÉ NUISANCES SONORES



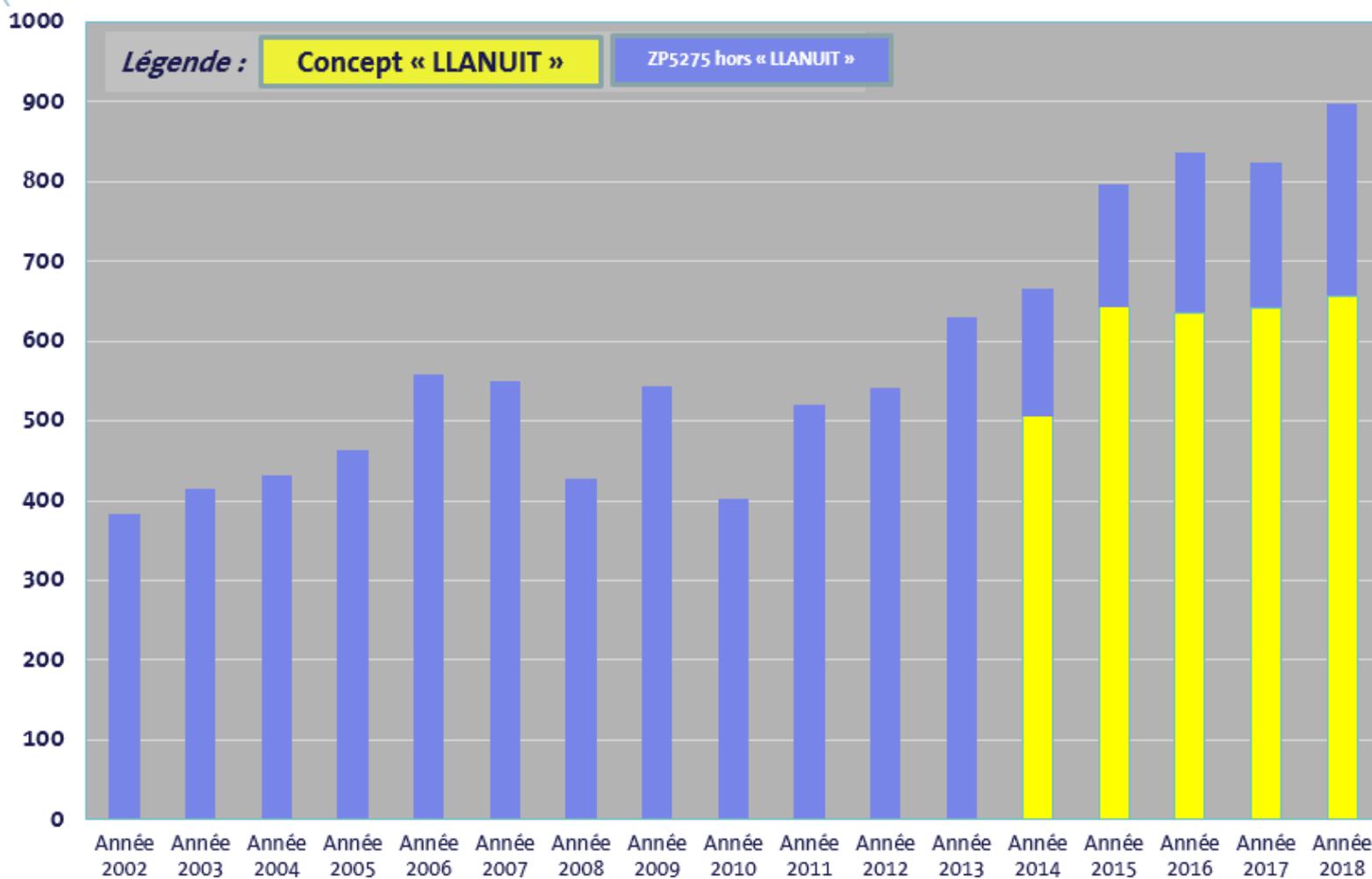
## Nuisances sonores : Justification

- ✓ Le bruit est un phénomène intrinsèquement complexe. Quel que soit le terme utilisé « bruits », « nuisances sonores », « tapages », toutes ces terminologies renvoient toujours à la même idée de sensation désagréable, indésirable, voire insupportable et de pollution de l'environnement.
- ✓ Les bruits non choisis affectent et nuisent à notre organisme. Les différents paramètres du bruit sont l'intensité, la fréquence et la durée du son. Pris ensemble ou séparément, ces éléments peuvent influencer sur la santé de l'homme et son bien-être physique, mental et social... et donc sur sa qualité de vie.
- ✓ Les réponses individuelles au phénomène « bruit » sont d'une très grande variabilité, de même que les facteurs qui les conditionnent sont nombreux et complexes. A la fois liés à l'environnement des personnes touchées et à la réceptivité personnelle.  
La sensation de gêne reste subjective. En effet, deux personnes peuvent réagir très différemment au même stimulus sonore. Cela peut dépendre de la personnalité, l'âge, l'état de santé, l'équilibre nerveux,... La perception peut également varier en fonction du contexte, selon le moment (bruit produit le jour ou la nuit), le lieu (logement ou endroit public et fréquenté ou calme et isolé), l'activité de l'individu (de travail, de loisir).  
Il en ressort que l'intensité sonore ne peut fournir l'unique critère de définition de la nuisance. Une émission acoustique même faible, si elle est répétée, peut occasionner une nuisance. Il existe un sens dans tout bruit influencé par des facteurs de situation, et le bruit est d'autant plus agressif qu'il n'a pas de sens pour celui qui le subit.  
Au vu de tout cela, les moyens de lutter contre les nuisances sonores sont d'autant plus difficiles à mettre en place
- ✓ A Ottignies-LLN, le nombre de plaintes pour tapage a plus que doublé depuis 2002, 80% d'entre elles se concentrent sur la ville universitaire en soirée, et début de nuit (concept de Louvain-La-Nuit)
- ✓ **Le secteur de Louvain-la-Neuve** reste évidemment très particulier par la population qui le compose. En effet, une forte proportion de ses habitants, en l'occurrence les étudiants, y vivent une période assez courte dans un objectif bien spécifique : y suivre des études et décrocher un diplôme tout en profitant pour bon nombre de l'effervescence et du bouillonnement festif.  
Cette forte proportion côtoie des familles avec enfants dont les parents travaillent et pour lesquels le sommeil est primordial et récupérateur. De plus, de nombreux aînés, après avoir vendu leur maison, viennent s'installer sur le site pour bénéficier des multiples fonctionnalités de la Ville mais aussi d'une tranquillité bien méritée. Ils sont en attente d'un confort sonore qui constitue un critère principal de la qualité de la vie quotidienne. Cette population d'adulte et de pensionnés se situent donc dans une autre période de vie et poursuivent d'autres objectifs que les étudiants.  
L'usage qui est fait de l'espace urbain et des bâtiments est par conséquent bien différent selon l'appartenance à telle ou telle population. Les modes et rythme de vie, ainsi que les besoins et attentes sont effectivement différents. La cohabitation entre les générations peut être source de difficultés. L'équilibre pour trouver un *modus vivendi* reste toujours fragile.
- ✓ Les résultats du Moniteur de Sécurité (2018) indiquent que les ***nuisances sonores causées par les personnes sur la voie publique*** et les ***nuisances sonores causées par le trafic*** apparaissent comme un problème de quartier pour près d'1/3 des répondants (réponses « *tout-à-fait un problème* » et « *un peu un problème* » cumulées).  
Les Enquêtes Locales de Sécurité menées d'initiatives locales (voir annexes) récoltant plus de répondants et touchant, cette fois, les étudiants permettent de quantifier d'avantage la problématique des nuisances au sein des quartiers de LLN et donnent des indications intéressantes sur le chiffre noir très important.

Dès lors, il est pleinement justifié de poursuivre nos actions en matière de tapage et de retenir le phénomène comme prioritaire, notre objectif s'énonce comme suit :

***Notre zone de police souhaite contribuer à maîtriser les tapages nocturnes sur Louvain-la-Neuve.***

## Evolution des appels / constats nuisances sonores



**Moyenne de 74% pour secteur de LLN**

(de 2002 à 2013)

**Moyenne 81% secteur de LLN**

(de 2014 à 2018)

## Objectif stratégique

*Notre zone de police souhaite contribuer à maîtriser les tapages nocturnes sur Louvain-la-Neuve.*

### Indicateurs clés:

- ✓ Nbre appels/constats après consolidation
  - Source : ISLP
  - Suivi : Trimestriel
- ✓ Niveau sonore moyen en décibels sur hots spots
  - Source : Sonomètres
  - Suivi : Annuel
- ✓ Préoccupation citoyenne et victimisation
  - Source : Moniteur de sécurité et ELS
  - Suivi : Annuel
- ✓ Perception subjective d'un échantillon fixe
  - Source : Sondages réguliers
  - Suivi : Semestriel

## Objectifs tactiques

D'ici juillet 2022,  
en collaboration avec les partenaires,  
par des activités policières coordonnées et guidées par l'information,  
au moyen d'une campagne préventive logiquement suivie d'une campagne répressive,

1. Contribuer à diminuer les tapages à l'intérieur des immeubles sur Louvain-la-Neuve ;
2. Contribuer à maîtriser les nuisances sonores liées à la transhumance estudiantine et aux festivités dans les hots spots identifiés sur la voie publique ;
3. Continuer à améliorer l'image du phénomène, son suivi et la valorisation des actions menées ;
4. Convaincre de la réponse policière au travers d'une communication vers le public proactive, cohérente et transparente ;
5. Chercher l'efficacité des actions aux travers d'un calendrier d'actions bien pensé, des nouvelles technologies et des partenaires de terrain.

## Objectifs opérationnels, activités et actions

<i>Obj Tactique</i>		<i>Obj opérationnel</i>		<i>Numéro action</i>	<b>Action</b>	<b>Contribue à</b>	<b>Contribue à</b>	<b>Contribue à</b>
1	/	1	/	1	Sensibiliser des propriétaires et gestionnaires d'immeubles à trouver des solutions techniques sur le plan de l'isolation acoustique	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	Efficiencce au travers des partenaires	
1	/	1	/	2	Assurer une campagne de sensibilisation auprès de nouveaux arrivants et convaincre ceux-ci que la police sanctionne les tapages aux travers de réelles amendes.	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	Communication proactive	Communication cohérente
1	/	1	/	3	Fournir aux verbalisants une checklist permettant de plus facilement identifier les situations où une sanction doit être rédigée.	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	Convaincre de la réponse policière	Communication cohérente
2	/	2	/	4	Conseiller et sensibiliser l'UCL et le niveau politique sur les mesures urbanistiques possibles pour éviter et diminuer les nuisances sonores	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	Efficiencce au travers des partenaires	
2	/	2	/	5	Prévenir et réprimer les nuisances en fonction des hot-spots par l'observation quotidienne et l'analyse mensuelle tirée de l'approche stratégique.	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	Efficiencce par le calendrier d'actions	
2	/	2	/	6	Mener des patrouilles anti-baffles portatifs dans les heures les plus critiques afin d'imprimer dans la mémoire collective la réponse policière à cette caractéristique du phénomène	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	Communication cohérente	

3	/	1	/	7	Sur base des faits validés, actualisation automatique de graphiques pour visualiser l'évolution des appels des 15 derniers jours et répartition de ceux-ci par quartier avec un hit-parade des lieux les plus sensibles. Et pour notre concept de 'Louvain-la-Nuit », répartition par nuit sur les 30 derniers jours afin de visualiser clairement les nuits les plus « chaudes ».	Amélioration de l'image du phénomène	Efficienc e par le calendrier d'actions	
3	/	1	/	8	Sur base des fiches validées du suivi journalier, génération d'un fichier excel consolidé permettant une caractérisation intelligente des faits et de leur réponse policière.	Amélioration de l'image du phénomène	Efficienc e par le calendrier d'actions	
3	/	1	/	9	Relever les « habitués » qui signalent des tapages => mener une enquête de voisinage pour évaluer l'ampleur de la nuisance.	Amélioration de l'image du phénomène	Convaincre de la réponse policière	
3	/	1	/	10	Installation dans hots spots de sonomètres et permettre d'objectiver l'évolution de l'environnement sonore.	Amélioration de l'image du phénomène	Efficienc e au travers de la technologie	Communication transparente
3	/	1	/	11	Intégrer et interpréter les données subjectives avec les données objectives	Amélioration de l'image du phénomène		
3	/	1	/	12	Améliorer le ressenti du citoyen au travers de questions ouvertes dans les enquêtes de sécurité	Amélioration de l'image du phénomène	Communication proactive	
3	/	1	/	13	Créer un échantillon identique et volontaire, vivant dans les endroits clés, pour mesurer subjectivement l'efficacité policière au travers d'un sondage identique et standard	Amélioration de l'image du phénomène	Communication proactive	

3	/	2	/	14	Réception du listing des SAC de la Ville et coupler les infos avec les données de notre fichier excel consolidé	Amélioration du suivi	Valorisation des actions menées	Communication transparente
3	/	2	/	15	Assurer un suivi à travers le 5275-online : mise en exergue des « hot-spot »	Améliorer le suivi	Amélioration de l'image du phénomène	
3	/	2	/	16	Respecter la fréquence de suivi des indicateurs et communiquer trimestriellement les résultats de ceux-ci vers les autorités et les partenaires	Améliorer le suivi	Valorisation des actions menées	Communication transparente
3	/	3	/	17	Sensibiliser les collaborateurs aux objectifs visés et souligner l'importance de la cohérence dans les actions.	Valorisation des actions menées		
3	/	3	/	18	Expliquer les outils mis en place.	Valorisation des actions menées		
3	/	3	/	19	Féliciter les intervenants suite à un retour positifs des habitants (rapidité des interventions, qualité du contact avec le citoyen,...)	Valorisation des actions menées		
	/	3	/	20	Débriefier le personnel semestriellement sur les résultats de la lutte contre le tapage	Valorisation des actions menées		
3	/	3	/	21	Stimuler les initiatives	Valorisation des actions menées		

4	/	1	/	22	Travailler en différentes phases : > informer des normes, règlements, législation, bons comportement à adopter, rappel des sanctions encourues, sensibiliser les différents publics cibles, témoignages, relayer les actions répressives, annoncer éventuellement certaines actions, féliciter pour les bons comportements et le respect des dB lors des événements.	Communication cohérente	Efficienc e par le calendrier d'actions	Convaincre de la réponse policière
4	/	2	/	23	Veille sur les réseaux sociaux pour anticiper les événements susceptibles d'engendrer des nuisances sonores.	Communication proactive	Convaincre de la réponse policière	
4	/	2	/	24	Le suivi journalier des nuisances sonores en vue de sensibiliser les équipes de gardiennage et d'orienter leur attention.	Communication proactive	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	
4	/	2	/	25	Créer des messages pour les différents canaux de communication : messages adaptés aux supports.	Communication proactive		
4	/	2	/	26	Communiquer prioritairement et efficacement envers les nouveaux étudiants/arrivants afin de développer une mémoire collective	Communication proactive	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique
4	/	2	/	27	Communiquer via le bulletin Communal d'Ottignies-LLN (BCO), le site internet de la Ville.	Communication proactive	Efficienc e au travers des partenaires	
4	/	2	/	28	S'intégrer au Welcome Pack LLN à destination des nouveaux étudiants	Communication proactive	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique
4	/	3	/	29	A destination de l'équipe de l'UCLouvain, communication quotidienne et/ou en fonction des éléments pertinents :	Communication transparente		
4	/	4	/	30	Mesurer l'efficacité des actions policières au travers d'un sondage dans un échantillon de population fixe et volontaire	Convaincre de la réponse policière	Communication proactive	
4	/	4	/	31	Améliorer le schéma de réponse policière de sorte à faciliter la verbalisation et la standardisation	Convaincre de la réponse policière		

4	/	4	/	32	En fonction de la récurrence de faits à une adresse précise, transmission de l'info au département proximité pour un contact direct avec les personnes concernées afin de conscientiser et de sensibiliser.	Convaincre de la réponse policière	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	
4	/	4	/	33	Partenariat avec associations / regroupements des habitants pour partager leur vécu, bénéficier de leur réseaux de communication et ensemble aller plus en profondeur dans les actions concrètes.	Convaincre de la réponse policière		
4	/	4	/	34	Bénéficier des rencontres citoyennes.	Convaincre de la réponse policière	Communication proactive	
4	/	4	/	35	Assurer que l'appelant voit toujours une réponse policière ou reçoive au minimum une explication correcte de l'absence d'intervention.	Convaincre de la réponse policière	Communication proactive	Communication transparente
4	/	4	/	36	Faire preuve d'innovation, de créativité, capsules vidéo, utilisation langage adapté, mise en scène, percuter le public cible,....	Convaincre de la réponse policière	Communication transparente	
5	/	1	/	37	Agir en fonction des moments de l'année académique, sur base des données observées et des opportunités (Welcome Day,...), distribution du Guido de LLN, préparation d'événements, rencontres, réunions, ...	Efficienc e par le calendrier d'actions	Efficienc e au travers des partenaires	
5	/	1	/	38	Guider les actions policières selon le principe PARETO	Efficienc e par le calendrier d'actions	Valorisation des actions menées	
5	/	1	/	39	Planifier des opérations anti-tapage	Efficienc e par le calendrier d'actions	Diminution du tapage à l'intérieur des immeubles	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique
5	/	1	/	40	Viser à agir le plus en amont sur les causes des nuisances sonores	Efficienc e par le calendrier d'actions	Efficienc e au travers des partenaires	
5	/	2	/	41	Dynamiser le site internet de notre Police et sa page facebook	Efficienc e au travers de la technologie	Communication proactive	Convaincre de la réponse policière
5	/	2	/	42	Communiquer via les applications développées par les étudiants pour les étudiants	Efficienc e au travers de la technologie	Communication proactive	Convaincre de la réponse policière

5	/	2	/	43	Utilisation de tablettes pour consulter la cartographie des hot-spot (à développer avec le service informatique de la Ville).	Efficienc e au travers de la technologie	Valorisation des actions menées	
5	/	2	/	44	Exploiter la technologie FOCUS/Briefing pour guider l'activité policière	Efficienc e au travers de la technologie	Valorisation des actions menées	
5	/	2	/	45	S'ouvrir et sensibiliser les partenaires aux solutions intelligentes de mobilier urbain.	Efficienc e au travers de la technologie	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	
5	/	2	/	46	Pour certaines festivités, prévoir la présence d'un sonomètre avec diffusion en direct du nombre de dB afin de maintenir une certaine qualité sonore du milieu ambiant et des alentours.	Efficienc e au travers de la technologie	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	
5	/	3	/	47	Partenariat Cellule de Développement Communautaire, Service de Cohésion Sociale et Maisons des Jeunes de la Ville, GCV	Efficienc e au travers des partenaires	Communication proactive	
5	/	3	/	48	Partenariat avec les Autorité UCLouvain, Kots à projets, cercles, régionales et autres regroupements étudiants, Univers Santé (nuisances sonores, alcool)	Efficienc e au travers des partenaires		
5	/	3	/	49	Communiquer via le Guido Louvain-la-Neuve à destination des étudiants	Efficienc e au travers des partenaires		
5	/	3	/	50	Par lieu problématique ou hot-spot, récolter un maximum d'infos (objectives et subjectives) et brainstormer avec les parties prenantes, acteurs et responsables pour identifier des pistes solutions	Efficienc e au travers des partenaires	Maitrise des nuisances sonores sur la voie publique	

## 4.4. Implication dans les phénomènes non retenus

### **Le radicalisme** N'est pas à l'abri ! Vigilance continue !

<p>En 2015, mise en place de la Cellule de Sécurité Intégrée Locale (CSIL) demandées par les Autorités Fédérales</p> <p><i>Composition : la Bourgmestre et son chef de cabinet, le service enseignement, le Président du CPAS et/ou le DG du CPAS, la Police, le service de Prévention, le service population.</i></p>	<p>Objectif : suivi et analyse au niveau local : mesure à prendre à l'égard de personnes dont on sait ou on suppose qu'elles glissent vers une radicalisation violente.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Approche contraignante et/ou judiciaire</li> <li>➤ Mesures individualisées positives : accompagnement éducatif ou social de la personne et de son entourage</li> </ul>
<p>En 2016, Organisation des formations à destination des agents communaux, des travailleurs sociaux du CPAS et des directeurs des écoles fondamentales et secondaires</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Approche du phénomène de la radicalisation violente, et la question du secret professionnel par Vincent Seron de l'Université de Liège.</li> <li>➤ Formation plus spécifique pour agents communaux donnée par le centre de ressources pour le social (CERSO), le centre interdisciplinaire d'études de l'islam dans le monde contemporain (CISMOC UCL), le SPP intégration sociale</li> </ul>
<p>En 2017, réponse à l'appel à projet de la Région « Amélioration du Vivre ensemble et prévention du radicalisme » par la cellule de cohésion sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'une plate-forme pluridisciplinaire (plus large que la CSIL et qui n'aborde pas les situations individuelles).</li> <li>➤ Conventions avec Philo Cité, centre de formation Cardijn, Génération espoir.</li> <li>➤ Travail de quartier autour des tensions interculturelles.</li> <li>➤ Focus-groupes avec éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, imams...</li> <li>➤ Appropriation des méthodes de la philo pratique par agents communaux.</li> <li>➤ Elaboration d'un cadre d'analyse.</li> </ul>
<p>En 2018, réponse à l'appel à projet de la Région « Prévention de la radicalisation violente » par la cellule de cohésion sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intégration de la plateforme pluridisciplinaire à la CSIL =&gt; commission avec rôle et fonctionnement distinct (pas de traitement individuels).</li> <li>➤ Réalisation d'un diagnostic local à partir des outils du centre québécois de prévention de la radicalisation menant à la violence.</li> <li>➤ Collaborations avec le monde universitaire</li> <li>➤ Conventions avec Philo Cité, centre de formation Cardijn, Génération Espoir, ASARBW et CRIBW.</li> <li>➤ Formation des acteurs et affinement de l'analyse.</li> </ul>

**Les Violences Intra Familiales** **POINT D'ATTENTION** (chiffre noir important, pas toujours 1 PV)

Sensibilisation continue des intervenants	➤ Communication, échanges d'infos, partage des perceptions
Participation à la plate-forme VIF Province = Plus-value	➤ Rencontre d'intervenants de disciplines différentes, richesse des échanges entre médecins, psychologues, juristes,.... ➤ Contacts et connaissance des acteurs pour une meilleure gestion des dossiers (Maison maternelle, Collectif des femmes,....) ➤ Insuffler des projets communs bénéficiant des compétences de chacun.

**Les fraudes**

Malgré la non reprise de cette priorité dans le PZS, la zone s'investi dans cette matière particulière.

Statistiques	➤ En moyenne, par an, 150 PV rédigés ( <i>initiaux et subséquents</i> ) ➤ En 2016, fraude estimée à 50.000 Euros
Quelles thématiques ?	➤ La fraude sociale en matière de faux domiciles ➤ La fraude fiscale et abus de biens sociaux ➤ Fausses déclarations ➤ Fraude du travail en noir ➤ Mariages blancs et cohabitations suspectes ➤ Lien avec autres problématiques (stups, environnement,...)
Travail d'équipe et transversal	➤ INPP en charge de cette matière et assure la cohérence entre les services ➤ Les inspecteurs de proximité (domiciliation, autres....), SLR ➤ Les intervenants sur différentes situations : VIF,
Partenariats, travail de coopération	➤ Services de police ➤ Parquets de Charleroi, Brugge,...en fonction du lieu du domicile ➤ Auditeur du travail ➤ Huissiers, avocats, ➤ Institutions publiques : chômage, pensions, communes, cadastre, allocations familiales, CPAS Fédéral... ➤ Distributeurs d'énergie...

**L'environnement** La Ville a développé un Programme Transversal Stratégique pour lequel les Inspecteurs de Proximité apporteront leur contribution

Organiser des campagnes sur des thèmes environnementaux pendant une période courte	➤ Sensibilisation des Inspecteurs de quartier pour se focaliser sur la matière environnementale de la campagne du moment. ➤ Sensibilisation de la population via les canaux de communication de la zone de police.
Accentuer la lutte contre les incivilités	➤ Sensibilisation des équipes de terrain
Respect du bien-être animal	➤ Sensibilisation de la population via les canaux de communication de la zone de police
Respect piétonnier 10 T de masse de charge.	➤ Intégré dans notre PA « Sécurité Routière »

# Chapitre 5 : Politique et gestion



Désigner les pilotes par priorité	OK
Enrichir nos modèles conceptuels (des figures criminelles) par priorités	Continuer, mener des actions pour apporter de la plus-value...
Déterminer les actions par objectifs	Lignes directrices OK Reste à planifier
Tableau : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Qui fait quoi ? Responsabiliser</li> <li>➤ Quels partenaires ?</li> <li>➤ Quand ?</li> <li>➤ Avec quels moyens ? Comment ?</li> <li>➤ Echéance</li> <li>➤ Autres éléments pertinents</li> <li>➤ Coordination, Centralisation des infos...</li> </ul>	Tableau à compléter suite réunion en novembre
Fixer les outils de rendre compte	Réunion interne programmée en novembre
Procédure de suivi des indicateurs	Réunion interne programmée en décembre
Récolter des données relatives aux figures criminelles	Processus quotidien SAS
Centraliser les données contextuelles	Processus SAS
<b>A insérer dans notre planning 2020 (ligne du temps)</b>	Pour mi-décembre
Recenser toutes les campagnes pour l'ensemble des priorités et points d'attention : BOB, « un jour sans »,.....	
Recenser les périodes « criminogènes » pour les figures criminelles	
Recenser les lieux, « hot spot » pour aider au « phasage » des actions par lieu géographique	
Recenser les moments qui ponctuent l'année académique	
Recenser les événements récurrents	
« Phaser » nos actions (périodes de sensibilisation, prévention, répression,...)	
Pointer les saisons	
Etc... en discuter lors d'un brainstorming en interne	
... bref obtenir une vision de nos actions	



Tout en appliquant nos principes de fonctionnement :

=> *Bref, développer un monitoring, un management de qualité pour une recherche efficiente des actions mises en œuvre au travers un calendrier bien pensé en vue de contribuer à améliorer la sécurité et le bien-être des citoyens.*

# APPROBATION

*Monsieur le Procureur du Roi,  
Marc Rézette*

*Le Commissaire Divisionnaire de Police,  
Chef de Corps,  
Maurice Levêque*

*La Bourgmestre,  
Madame Julie Chantry*

